



CRISSIER



**RAPPORT
DE
GESTION
2012
CRISSIER**

AU CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR LA GESTION DE L'EXERCICE 2012

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

En vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2012.

Le présent document se compose de deux parties distinctes.

La première partie, spécifiquement communale, contient les rapports d'activité de nos cinq dicastères communaux.

La seconde partie contient les informations relatives aux divers organismes externes, intercommunaux et régionaux, dans lesquels la Municipalité est représentée ou associée. Ces informations sont celles qui étaient disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

La Municipalité reste à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information que vous pourriez souhaiter. Ce rapport de gestion figure in extenso sur le site internet communal (www.crissier.ch).

ORGANIGRAMME

Etat au 31.12.2012 :

51.35 ETP (58 personnes + 4 apprenti(e)s)

155 personnes auxiliaires (10.7 ETP)

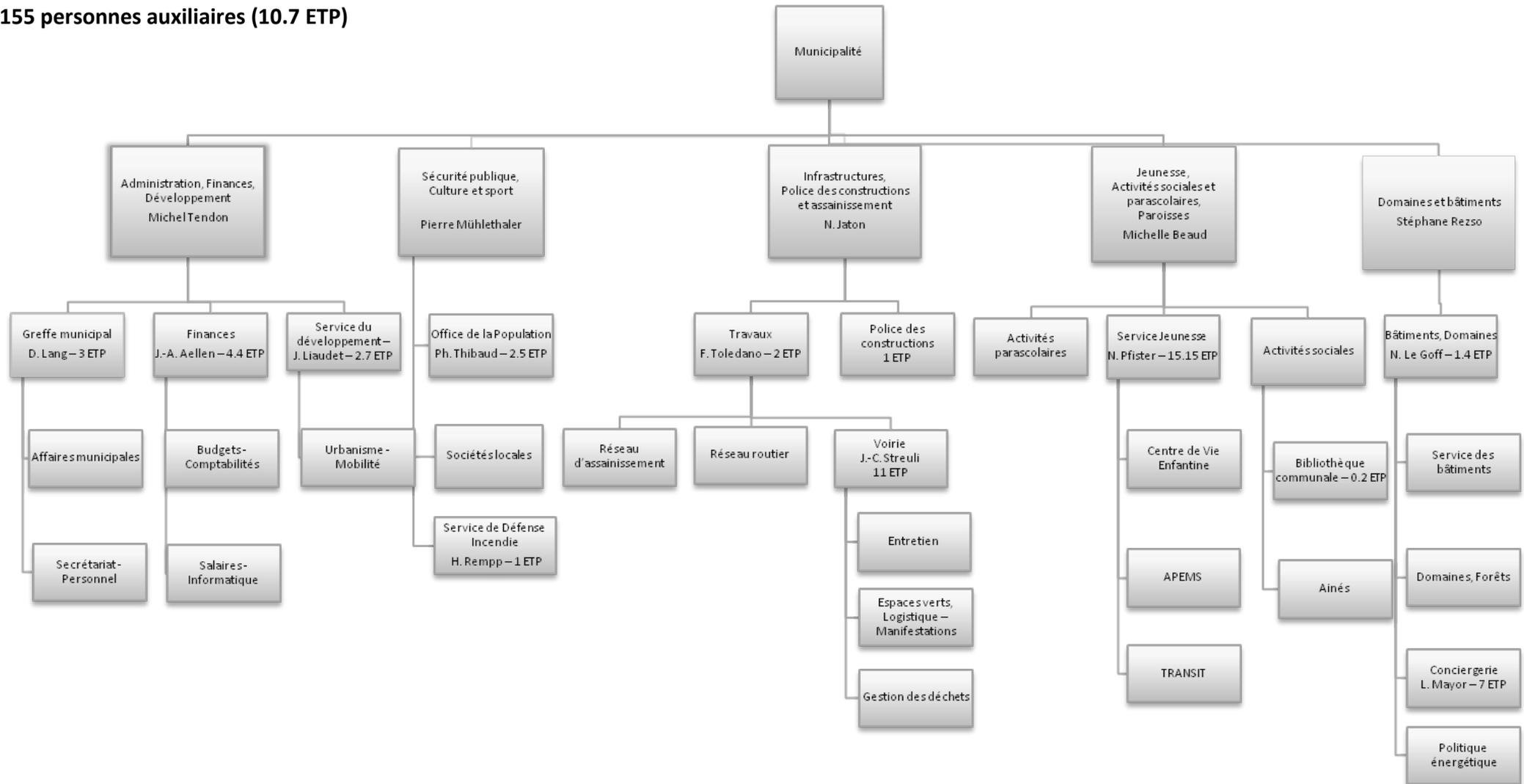


TABLE DES MATIERES

1. AUTORITES

Municipalité **page 7**

Composition et dicastères
Séances et décisions
Préavis municipaux
Utilisation des autorisations générales
Réponses aux vœux 2011 de la Commission de gestion
Réceptions - manifestations

Conseil communal **page 10**

Composition
Commissions annuelles
Commissions permanentes

2. ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Greffe municipal **page 12**

Missions et activités
Evénements marquants
Elections, votations
Naturalisations
Objectifs

Personnel communal **page 16**

Personnel par service
Personnel auxiliaire
Evolution de la masse salariale
Mutations

3. FINANCES

Bourse communale **page 18**

Missions et responsabilités
Evénements marquants
Comptabilité communale
Autres comptabilités

TABLE DES MATIERES

Informatique administrative	page 19
Parc informatique	
Evolution des coûts	
4. DEVELOPPEMENT ET URBANISME	page 20
Développement	
Urbanisme	
Mobilité et transports	
5. DOMAINES ET BÂTIMENTS	
Bâtiments	page 24
Missions et responsabilités	
Événements marquants	
Objectifs	
Travaux ponctuels	
Maintenance périodique	
Crédit d'investissement	
Mobilier	
Gestion du patrimoine communal	
Locaux mis à disposition des sociétés locales	
Cantonement STPA	
Parcelles communales	
Vignes	
Jardins communautaires	
Cimetière	
Politique énergétique	page 30
Cité de l'Énergie	
Missions	
Activités	
Objectifs	
Énergie bâtiments communaux	
Chauffage	

TABLE DES MATIERES

Locations et prêts de locaux	page 32
Refuge de Montassé	
Centre socioculturel de Pré-Fontaine	
Salle de spectacles	
Conciergerie	page 32
Missions	
Activités	
Objectifs	
Evénements marquants	
Surfaces à entretenir	
Salle de spectacles	
Salle omnisports	
Personnel	
6. INFRASTRUCTURE – POLICE DES CONSTRUCTIONS ET ASSAINISSEMENT	
Police des constructions	page 35
Missions	
Infrastructures réseaux	page 36
Réseau routier	
Réseau d’assainissement	
Réseau d’éclairage public	
Environnement et voirie	page 40
Missions et responsabilités	
Déchets	
Gestion communale des déchets	
Manifestations	
7. JEUNESSE – ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES	
Parascolaires	page 43
Activités parascolaires	
Activités de santé et prévention	
Conseil d’établissement	
Transports scolaires	
Camps scolaires	
Objectifs	

TABLE DES MATIERES

Service jeunesse	page 53
Administration	
Objectifs	
Accueil collectif de jour	
Garderie	
Unité d'accueil pour écoliers	
Accueil pour enfants en milieu scolaire	
Accueil en milieu familial	
Jardin d'enfants	
Cantine scolaire	
Centre Transit	
Travail social de proximité	
Prestations sociales communales	
Bibliothèque communale	page 59
8. SECURITE PUBLIQUE – CULTURE ET SPORT	
Office de la population	page 61
Registre civique	
Référendum et initiatives	
Contrôle des habitants	
Statistiques diverses	
Passeport vacances	
Objectifs	
Sociétés locales	page 66
9. RELATIONS EXTERIEURES	
Représentations du dicastère «administration, finances, développement»	page 68
Représentations du dicastère «sécurité publique, culture et sport»	page 76
Représentations du dicastère «infrastructures, police des constructions et assainissement»	page 91
Représentations du dicastère «jeunesse, activités sociales et parascolaires, paroisses»	page 96
Représentations du dicastère « domaines et bâtiments »	page 108
LISTE DES ABREVIATIONS	page 112

1. AUTORITES

Municipalité

Michel Tendon



Administration, finances, urbanisme et mobilité

Administration générale
Greffes municipal
Développement
Finances

Pierre Mühlethaler



Sécurité publique, culture et sport

Police intercommunale
Service de défense incendie
Protection civile
Office de la population
Sociétés locales

Nathalie Jatou



Infrastructures, police des constructions, assainissement

Réseau routier et éclairage public
Réseau des canalisations
Police des constructions
Voirie

Michelle Beaud



Jeunesse, activités sociales et parascolaires, paroisses

Activités parascolaires
Service jeunesse
Accueil de la petite enfance
Accueil des écoliers
Prestations sociales communales
Bibliothèque communale

Stéphane Rezso



Domaines, bâtiments, cité de l'énergie

Bâtiments communaux
Parcelles communales, jardins familiaux
Forêts
Conciergerie
Politique énergétique

AUTORITES

Séances et décisions

En 2012, la Municipalité a siégé 44 fois et 1065 décisions ont été adoptées.

Préavis municipaux

13 préavis municipaux ont été présentés au Conseil communal.

Utilisation des autorisations générales

Conformément aux dispositions de l'article 17 du règlement du Conseil communal et de l'article 4, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les communes du 28 février 1956, la Municipalité informe ci-après le Conseil de l'emploi des compétences accordées pour la législation.

En 2012, la Municipalité en a fait usage comme suit :

- Constitution d'une servitude de passage public à pied en faveur de la Commune de Crissier requis dans le cadre de la construction de six villas jumelées, auprès de MM. Jean-Claude et Roland Blondel, pour un passage reliant le ch. du Ferrage et le ch. de la Voyère, parcelle no 1252.
- Constitution d'une servitude « Canalisations eaux usées » en faveur de la Commune de Crissier requis dans le cadre de la construction de six villas jumelées, auprès de MM. Jean-Claude et Roland Blondel, pour le déplacement et remplacement du collecteur - Parcelles no 2340, 2341, 2339 et 2337 (ch. du Ferrage et le ch. de la Voyère).
- Constitution d'une servitude de passage public à pied en faveur de la Commune de Crissier, auprès de Mmes Lucette et Line Bovay, de M. Bernard Bovay avec droit d'emption partiel en faveur de Arta SA et Socinvest SA, pour un passage reliant le ch. de Praz et la rue du Centre, parcelle no 652.
- Remaniement parcellaire dans le cadre du PPA CB 3.9 - Modification et constitution de servitudes entre la Commune, Projectim-Courtim SA, MM. Ronald et Randal Moraz sur les parcelles 901, 908, 914 et 915 situées chemin du Bré 7 et rue du Centre.

- Constitution d'une servitude de passage de câbles électriques souterrain en faveur de la Commune de Crissier auprès de M. Antonio de Almeida Martins, Mme Sonia Scalisi, M. et Mme Maurizio et Esther Scalisi, sur les parcelles no 2308 et 2316 situées au ch. de la Crésentine.

Réponses aux vœux 2011 de la Commission de gestion

Vœux n° 1 :

Activités sportives parascolaires

Décider de rendre le port du casque obligatoire dans le cadre des activités sportives parascolaires tels que journée hors cadre vélo et camp de ski.

Réponse :

Situation actuelle :

- *Casque obligatoire pour le vélo et le hockey*
 - *Une trentaine de casque appartenant aux écoles de Crissier sont à disposition pour les grands élèves dans un casier à la patinoire de Malley. Ils sont également utilisés pour le vélo (pour les élèves n'ayant pas leur propre casque). Actuellement seuls les grands élèves pratiquent le vélo dans le cadre parascolaire.*
- *Casque recommandé pour le ski*
 - *Pour les élèves ne possédant pas leur propre casque, « Les Alouettes » loue des casques pour Fr. 5.--.*
- *Pas de casque pour le patinage sur glace.*

La Municipalité répond positivement au vœu de la COGEST. Elle édictera les mesures appropriées découlant de cette position et les communiquera aux instances concernées pour application.

Vœux n° 2 :

Protection civile

Transmettre des informations sur les activités de la protection civile dans le rapport de gestion.

AUTORITES

Réponse :

Le rapport de gestion de l'ORPC ROL est soumis annuellement à l'aval de l'Assemblée Régionale de l'ORPC ROL à mi juin.

A l'instar d'autres communes de l'Ouest, le rapport du commandant de l'Organisation sera reproduit dans le rapport de gestion de la Commune de Crissier.

Vœux n° 3 :

Cité de l'Energie

Informez plus sur les possibilités liées à cette activité

Réponse :

L'appellation Cité de l'énergie® (European Energy Award silver) est réservée aux communes qui participent activement à la protection de l'environnement au travers d'une gestion rationnelle de l'énergie, des ressources naturelles et du trafic routier. Dans cette perspective, les communes labélisées s'engagent à mettre en œuvre une politique énergétique durable en réalisant une série de démarches et d'actions au travers des six domaines suivants :

- 1) Aménagement du territoire*
- 2) Bâtiments communaux, installations*
- 3) Approvisionnement, dépollution*
- 4) Mobilité et transports*
- 5) Organisation interne*
- 6) Communication, coopération*

Les possibilités sont multiples et les objectifs stratégiques principaux du programme politique énergétique de la commune de Crissier sont les suivants :

- augmenter la part des énergies renouvelables sur le territoire communal;*
- surveiller la situation avec des indicateurs énergétiques et climatiques notamment en réalisant le cadastre énergétique territorial ;*
- mieux maîtriser le développement énergétique notamment en réalisant la planification énergétique du territoire.*

Prochainement avec la mise en place du nouveau site internet, une page spécifique liée à la Cité de l'énergie sur la commune sera mise

en place, ceci afin d'informer au mieux sur les mesures en cours mais aussi celles à venir.

Réceptions - manifestations

La Municipalité a été reçue par la Municipalité de Villars-Ste-Croix, le 19 novembre 2012.

Nouveaux habitants

La traditionnelle réception qui est consacrée aux nouveaux habitants a eu lieu le 3 mai 2012 à la salle de spectacles de Chisaz.

Lors de cette réunion, les participants ont pu visiter différents lieux de la commune, puis ont partagé une collation.

Sur 324 invitations, nous avons enregistré une participation de 53 personnes.

Nouveaux citoyens

Tous les ans la Municipalité reçoit les nouveaux citoyens qui ont eu 18 ans et les candidats ayant obtenu la naturalisation au cours de l'année.

Cette manifestation a eu lieu le mercredi 14 novembre 2012 à la salle bleue du bâtiment de la Vernie où tous les participants ont échangé leurs préoccupations et ont pu partager un apéritif dînatoire.

Sur 114 invitations, nous avons enregistré une participation de 43 personnes.

Industriels, artisans et commerçants

Deux fois par législature, la Municipalité reçoit les industriels, artisans et commerçants de Crissier.

Le 30 octobre 2012, ce sont 151 personnes qui se sont retrouvées à la salle de spectacles de Chisaz. Après un bref rapport de M. Tendon, Syndic, les participants ont pu apprécier les exposés M. René-Pierre Giavini, Banque Cantonale Vaudoise et de M. Christophe Hubschmid, Directeur général de l'Union Cycliste Internationale.

Nonagénaires

En 2012, la commune a eu le plaisir d'organiser la petite fête traditionnelle pour cinq nonagénaires qui sont : Mmes Rose Bissat, Georgette Delaloye, Edith Meystre ainsi que Messieurs Ernest Bigler, Robert Desarzens, Alfredo Ferrarini et Georges Jaquet.

AUTORITES

Conseil communal

Au 31 décembre 2012, l'état nominatif du Conseil communal se présente comme suit :

			MARGOT	Daniel	CDC
			MARTIN	Patrick	CDC
ALBIKER POCHON	Caroline	CDC	MARTIN	Ester	CDC
BÄHLER	Christa	ROLC	MAYER	Emmanuel	PS
BATTIOTTI	Jacques	CDC	METZGER	David	PS
BESSON	Yves	PS	MICELI	Romain	CDC
BLONDEL	Bernard	CDC	MODOUX	Laurent	ROLC
BLONDEL	Michel	CDC	MÜHLETHALER	Jean-Daniel	CDC
BOSSON	Guy-Paul	ROLC	NOIRAT	Dorothee	ROLC
BOVAY	Laurent	CDC	OLELA	Wembo	PS
BUFFAT	Mickaël	CDC	OSWALD	Joan	CDC
BUTERA	Sonya	PS	PAILLARD	Claude	ROLC
CARNAL	Jacques	ROLC	PENSEYRES	Claude	ROLC
CAVIN	Dominique	ROLC	POLETTI	Jean-Philippe	ROLC
CHAPUIS	Pierre	CDC	POLLIN	Jean-Claude	CDC
DALLA VALLE	Giuseppe	CDC	PULFER	Pierre-Alain	ROLC
DELACRAUSAZ	Frédéric	ROLC	RADIC	Aleksandar	CDC
DELAPIERRE	Claude-François	CDC	RAMEL	Olivier	PS
DEMAUREX	Aurélien G.	CDC	REGAMEY	Arlette	CDC
DENNAOUI	Abdul	CDC	REGAMEY	Aurélie	CDC
DI FEO	Antonia	PS	RIOND	Xavier	CDC
DUPUIS	Francis	CDC	RODARI	Sophie	PS
DURUZ	Jean-Daniel	CDC	RÜEGGER	Ernest	ROLC
DUSSERRE	Claude	CDC	SCHLÄFLI	Daniel	PS
FRANCIOLI	Roberto	CDC	SCHOLLERER	Angela	ROLC
GABELLA	Roland	ROLC	SELMANI	Setmer	ROLC
GAROFANO	Carmen	ROLC	SEREX	Serge	CDC
GAY	Bernadette	PS	STEINER	Jean-Pierre	CDC
GERMOND	Jacques-Edouard	ROLC	TAVEL	Marc-Henri	CDC
GHELFI	Thierry	ROLC	THEVOZ	Jean-François	CDC
GRUFFEL	Pascal	ROLC	VALSECCHI	Yvan	ROLC
HERNANDEZ	José	ROLC	VAUDENAY	Christine	PS
JAGGI	Alexandre	CDC	VEILLARD	Serge	CDC
JAQUEROD	Aurélie	ROLC	WALTER	Michel	PS
KNÖPFEL	Peter	PS	ZAVAGNO	Laurent	ROLC
LIARDET	Alexandre	ROLC	ZYSSET	Anton	CDC
LUGET	Jean-Claude	PS			

AUTORITES

Commissions annuelles et permanentes

Bureau du Conseil communal

Président	M.	Jacques-Edouard Germond
1 ^{er} Vice-Président	M.	Laurent Bovay
2 ^{ème} Vice-Président	M.	Laurent Zavagno
Scrutateurs	M.	Jean-Claude Luget
	M.	Jean-Pierre Steiner
Scrutateurs suppl.	M.	Guy-Paul Bosson
	M.	Abdul Dennaoui
Secrétaire	Mme	Corinne Rochat
Secrétaire suppl.	Mme	Marylène Besson
Huissier	M.	Pierre-Alain Mermet
Huissier suppléant	M.	Christian Jacot -Descombes

Commission de gestion

Président	M.	Laurent Bovay
Membres	M.	Yves Besson
	M.	Giuseppe Dalla Valle
	Mme	Antonia Di Féo
	M.	Francis Dupuis
	M.	Alexandre Liardet
	M.	Claude Paillard
	M.	Aleksandar Radic
	M.	Laurent Zavagno
Suppléants	M.	Jean-Daniel Duruz
	M.	Pascal Gruffel
	M.	Michel Walter

Commission des finances

Président	M.	Roberto Francioli
Membres	M.	Michel Blondel
	Mme	Sonya Butera
	M.	Frédéric Delacrausaz
	M.	Claude Dusserre
	M.	Jacques-Edouard Germond
	M.	Laurent Modoux
	M.	Olivier Ramel
	M.	Jean-Pierre Steiner
Suppléants	M.	David Metzger
	Mme	Angela Schollerer
	M.	Marc-Henri Tavel

Commission d'urbanisme et d'environnement

Président	M.	Claude Penseyres
Membres	M.	Bernard Blondel
	M.	Aurélien Demaurex
	Mme	Bernadette Gay
	M.	Peter Knöpfel
	M.	Jean-Philippe Poletti
	M.	Pierre-Alain Pulfer
	M.	Serge Veillard
	M.	Anton Zysset
Suppléants	M.	Wembo Jah Olela
	Mme	Joan Oswald
	M.	Ernest Rügger

Commission des pétitions

Présidente	Mme	Arlette Regamey
Membres	M.	Michaël Buffat
	M.	Jacques Carnal
	M.	Claude-François Delapierre
	Mme	Carmen Garofano
	Mme	Bernadette Gay
	M.	Jean-Claude Pollien
	M.	Yvan Valsecchi
	Mme	Christine Vaudenay
Suppléants	Mme	Antonia Di Féo
	Mme	Joan Oswald
	M.	Claude Paillard

Commission de recours en matière d'impôts

Président	La commission n'ayant pas siégé, la présidence n'a pas été désignée	
Membres	M.	Michaël Buffat
	M.	Claude Dusserre
	Mme	Bernadette Gay
	M.	Pascal Gruffel
	Mme	Dorothee Noirat
	M.	Pierre-Alain Pulfer
	M.	Serge Serex
	M.	Jean-François Thévoz
	Mme	Christine Vaudenay
Suppléants	M.	Abdul Dennaoui
	Mme	Antonia Di Féo
	M.	Alexandre Liardet

2. ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Greffe municipale

Missions et activités

Les missions du service du greffe sont les suivantes :

- Planifier et préparer les séances de la Municipalité ; en tenir les procès-verbaux ;
- Assurer le secrétariat de la Municipalité ;
- Assurer les relations administratives entre Municipalité et Conseil communal ;
- Assurer le relai entre la Municipalité et les services communaux ;
- Assurer le traitement des dossiers de naturalisation ;
- Organiser les élections, votations et manifestations municipales ;
- Gérer les archives municipales.

Les **activités** principales sont les suivantes :

- Accueillir et informer les visiteurs ;
- Gérer les supports d'information communaux : site internet, « Crissier Contact » et plaquette communale ;
- Accomplir les tâches de secrétariat municipal et celles d'organismes intercommunaux ;
- Préparer et animer les séances des cadres de l'administration ;
- Gérer la téléphonie communale ;
- Gérer le portefeuille des assurances communales ;
- Prendre en charge les demandes de location de salles communales ;
- Gérer administrativement les dossiers du personnel ;
- Fournir (sur demande) un support administratif ponctuel aux services.

Evénements marquants

- *Réseau informatique*

Plusieurs éléments actifs de communication localisés dans les bureaux de la Direction des écoles étaient début 2012, communs au réseau informatique communal et cantonal. Depuis plusieurs années, diverses actions ont été entreprises dans le but de réduire les risques de blocage général des deux réseaux sur le site de Crissier. En collaboration avec la Division du Système d'Information du canton et la société TN, les derniers éléments ont été remplacés et ont permis de terminer la séparation des réseaux.

- *Inauguration de la rue des Alpes – 16 juin 2012*

La Municipalité a souhaité marquer la fin des travaux de réfection de la rue des Alpes par une inauguration officielle. En collaboration avec le groupe de travail en charge de l'organisation de la manifestation, le service du greffe a soutenu administrativement le déroulement de cette journée de fête.

ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Elections – votations

Votation fédérale du 11 mars 2012

Electeurs inscrits	3'126
Total des votants (1 ^{er} objet)	1'479
2 ^{ème} objet	1'479
3 ^{ème} objet	1'483
4 ^{ème} objet	1'475
5 ^{ème} objet	1'472
Pourcentage de votants (1 ^{er} objet)	47.31
2 ^{ème} objet	47.31
3 ^{ème} objet	47.44
4 ^{ème} objet	47.18
5 ^{ème} objet	47.09

Objet	OUI	NON	Bl.	Nul
• Résidences secondaires	765	683	29	2
• Epargne-logement	764	661	53	1
• 6 semaines de vacances	669	798	14	2
• Jeux d'argent	1'343	72	59	1
• Prix du livre	812	546	112	2

Votations fédérales du 17 juin 2012

Electeurs inscrits	3'165
Total des votants (1 ^{er} objet)	1'208
2 ^{ème} objet	1'214
3 ^{ème} objet	1'217
Pourcentage de votants (1 ^{er} objet)	38.17
2 ^{ème} objet	38.36
3 ^{ème} objet	38.45

Objet	OUI	NON	Bl.	Nul
• Epargne-logement	450	731	26	1
• Droits populaires	240	946	28	0
• Modification LAMal	89	1'109	19	0

Votation cantonale du 17 juin 2012

Electeurs inscrits	3'165
Total des votants	1'209
Pourcentage de votants	38.36

Objet	OUI	NON	Bl.	Nul
• Assistance au suicide (suffrage initiative)	519	671	19	0
• Assistance au suicide (contre-projet)	750	426	33	0
• Assistance au suicide (question subsidiaire)	344	798	67	0

Votations fédérales du 23 septembre 2012

Electeurs inscrits	3'171
Total des votants (1 ^{er} objet)	1'135
2 ^{ème} objet	1'146
3 ^{ème} objet	1'154
Pourcentage de votants (1 ^{er} objet)	36.96
2 ^{ème} objet	37.02
3 ^{ème} objet	37.15

Objet	OUI	NON	Bl.	Nul
• Formation musicale	873	262	36	1
• Logement à la retraite	470	676	27	1
• Tabagisme passif	462	692	23	1

Votation fédérale du 25 novembre 2012

Electeurs inscrits	3'174
Total des votants	699
Pourcentage de votants	22.56

Objet	OUI	NON	Bl.	Nul
• Loi sur les épizooties	633	66	15	2

ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Votation cantonale du 25 novembre 2012

Electeurs inscrits 3'174
Total des votants 687

Pourcentage de votants 22.09

Objet	OUI	NON	Bl.	Nul
• Curatelle	669	18	12	2

Naturalisations

Naturalisation ordinaire

En 2012, 7 nouvelles demandes de naturalisation ordinaire avec bourgeoisie de Crissier ont été déposées. Les 7 demandes ont fait l'objet de rapports de renseignements et se décomposent ainsi :

- dossier en attente du rapport de renseignements 0
- dossiers en attente auprès du Greffe municipal pour la convocation à la séance d'information 3
- dossiers transmis à la Municipalité pour l'audition 4

Les 6 dossiers transmis à la Municipalité ont donné les résultats suivants :

- dossiers transmis au Service de la population pour suite de la procédure 4
- dossier reporté, candidats pas prêts pour l'audition 0
- dossier en attente de l'audition 0

Naturalisations facilitées cantonales

En 2012, 16 demandes ont été déposées comme suit :

- demandes facilitées d'étrangers nés en Suisse 15
- demandes facilitées de jeunes de la 2^{ème} génération 1

Les 16 candidats ont obtenu la bourgeoisie de Crissier.

Objectifs 2012 - résultats

- Pour réaliser une économie d'échelle, réviser les contrats des appareils de reproduction multifonctions avec le fournisseur.

- Le regroupement de tous les contrats d'appareils de reproduction multifonctions et la négociation d'un seul nouveau contrat ont permis de réduire sensiblement les coûts d'exploitation de ceux-ci. Il est à noter que, tous les appareils existants ont été remplacés, sans nouvel investissement deux services ont été nouvellement équipés et le prix unitaire des copies négociés sensiblement à la baisse.

○ *Objectif atteint*

- Projet de révision du site internet communal.

- Un travail important de révision de la charte graphique et de la hiérarchie de son contenu par le service du greffe a permis dès le 11 juin, de mettre à disposition des internautes le nouveau site internet communal.

○ *Objectif atteint*

- Révision des contrats et des conditions de location des locaux communaux.

- Par manque de disponibilité et suite à divers événements imprévus, la revue des contrats de location des locaux communaux n'a pas été entreprise.

○ *Objectif non atteint, reporté à une date ultérieure.*

ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

- Remplacer le statut du personnel par un nouveau règlement.
 - Plusieurs ateliers de travail avec trois groupes distincts de représentants (collaborateurs, cadres, Municipalité) ont permis une réflexion sur chaque article du futur règlement du personnel communal.
 - *Objectif partiellement atteint, démarche toujours en cours.*

- Faire adopter un descriptif de fonction unifié dans l'administration communale.
 - La description de fonction standardisée fait partie du projet de révision du règlement du personnel.
 - *Objectif non atteint, reporté en 2013.*

Objectifs 2013

- Remplacer le statut du personnel par un nouveau règlement.
- Faire adopter un descriptif de fonction unifié dans l'administration communale et le mettre en vigueur dans tous les services.
- Avec le support d'un archiviste qualifié, mise en place de critères d'archivages différenciés par durée de conservation.
- Révision des contrats et des conditions de location des locaux communaux.

ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Personnel communal

Personnel fixe présent au 31 décembre 2012

Greffes (3.0 ETP)	Infelta Emilie Lang Denis Rothen Natacha
Bibliothèque (0.2 ETP)	Streuli Anne-Dominique
Transit (2.9 ETP)	Eulo Véronique Gamba Raphael Ocampo Natasha Pfister Nicolas
Bourse (4.4 ETP)	Aellen Jacques-André Rabaglia Chantal Studer Floriane Tercier Frédéric Villard Damien
Bâtiments (1.4 ETP)	Le Goff Nicolas Slusarczyk Katia
Travaux (2 ETP)	Toledano Francis Belperroud Philippe
Urbanisme (3.7 ETP)	Grossenbacher Segura Nathalie Liaudet Jacques Richard Jacqueline Ruedin Thomas
Voirie (11 ETP)	Bussy Yvan Castro José Christen Raymond Corral Raymond Correvon Michel Huguenin Claude-Alain Niquille Alexandre Oberson Stève Rouilly Sébastien Schopfer Pierre Streuli Jean-Claude
APEMS (2.55 ETP)	Despont Véronique Huber Sandrine Olela Wembo Remy Marie-Claude
Conciergerie (7 ETP)	Frête Claude Leumann Ernst Mallet Thierry Mayor Luc Pannella Antonio Theintz Olivier Wertenberg John
Office de la population (2.5 ETP)	Martignier Carole Pirona Rosa Thibaud Philippe

SDIS (1 ETP)
Centre de vie
enfantine
(9.7 ETP)

Rempp Hervé
Bader Simone
De Paemelaere Vanessa
Deponds Jessica
Matias Fedela
Diaz Miriame
Gana Danielle
Grandjean Lucie
Picariello Debora
Sadriu Annick
Turin Marie-Claude
Tarchini Angela

soit 58 personnes ou 51.35 ETP.

Apprentis

Greffes	Gomes André
Office de la population	Oulevay Joyce
Centre de vie enfantine	Coppola Milena Gautier Elodie

Personnel auxiliaire 2012

Administration	5
Bibliothèque	3
Service jeunesse	31
Bâtiments communaux	9
Bâtiments scolaires	44
Parascolaire	52
Temples et cultes	11
Total auxiliaires	155 personnes
Total ETP auxiliaires	10.70 ETP

	Personnes	ETP*
Personnel communal	58	51.35
Personnel auxiliaire	155	10.70
Total	213	62.05

* Equivalent à un temps plein (100 %)

ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Progression de la masse salariale 2012 par rapport à 2011 : + 3.5 %.

Mutations :

6 arrivées – 3 départs

Arrivées :

Desponds Jessica	Assistante socioéducative
Diaz Myriam	Auxiliaire d'éducation - CVE
Huber Sandrine	Auxiliaire d'éducation - CVE
Marzullo Daniella	Educatrice
Rouilly Sébastien	Employé de voirie
Toledano Francis	Chef de service travaux

Départs :

Castilho de Castro Alves Liseta	Assistante socioéducative
Desseaux Georgette	Concierge au service jeunesse
Gillieron Sarah	Assistante socioéducative

Jubilaires :

Belperroud Philippe	25 ans
Infelta Emilie	10 ans
Martignier Carole	15 ans
Niquille Alexandre	25 ans
Rabaglia Chantal	15 ans
Streuli Jean-Claude	15 ans
Tercier Frédéric	10 ans
Wertenberg John	10 ans

Apprentis :

Au terme de trois années d'apprentissage au sein de l'Administration communale, Mlle Soraia Da Silva et M. Alan Heiningen ont obtenu en juin, leur CFC d'employé de commerce 'E'. En fin de contrat et pour d'autres horizons professionnels, ils ont quittés la Commune au 31 juillet.

3. FINANCES

Bourse communale et informatique administrative

Missions et responsabilités

La Bourse communale assume les responsabilités suivantes, aussi bien pour la Commune de Crissier que pour le compte de tiers :

- Tenue de la comptabilité générale et clôture des comptes,
- Collaboration à la gestion du personnel et gestion des salaires (effectif de l'ordre de 450 personnes),
- Gestion de la trésorerie, des titres et des placements,
- Gestion des paiements des débiteurs et des créanciers,
- Gestion des diverses facturations et du contentieux,
- Coordination et élaboration du budget de fonctionnement et du plan des investissements,
- Crédits complémentaires au budget de fonctionnement et aux crédits d'investissements,
- Statistiques, études et analyses financières,
- Décomptes et assujettissement TVA.

Dans le cadre de ses missions, la Bourse accomplit également les tâches énoncées ci-après :

- Encadrement et exécution du bouclage de la comptabilité auxiliaire de l'Office de la population,
- Appui régulier à la facturation des prestations scolaires communales et support dans le cadre de la facturation des prestations fournies par le réfectoire scolaire, l'APEMS, le centre de vie infantile et le jardin d'enfants,
- Gestion des rôles d'impôts et des éléments fiscaux, relation avec les autorités fiscales cantonales, estimations fiscales des immeubles, remises d'impôt,

- Arrêté d'imposition,
- Toute action en relation avec la gestion financière des fermages, des droits de superficie et des bâtiments communaux,
- Gestion du cadastre administratif et perception de l'impôt foncier,
- Perception d'impôts (frontaliers, tombolas et lotos) et de taxes (séjour, exemption du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours, raccordement au réseau d'égouts),
- Abonnements transports scolaires,
- Gestion administrative et participation à la distribution annuelle du vin communal et de la mise de bois.

Evénements marquants

- Mise en place d'une suppléance en raison de l'absence, pour cause de maternité, de la Boursière communale adjointe.
- Participation à la procédure d'engagement d'une nouvelle Cheffe de service.
- Implication conséquente en lien avec les aspects financiers et comptables lors de l'élaboration du préavis municipal n° 17/2012 "Révision du règlement communal sur la gestion des déchets et introduction du principe de causalité sous forme d'une taxe au sac liée à une taxe forfaitaire".

FINANCES

Comptes 2011

Crédits complémentaires 2012

Budget de fonctionnement 2013

Plans des investissements annuel 2013 et quinquennal 2013-2017

Les comptes communaux 2011, après des attributions de Fr. 2'780'000.-- à la réserve pour investissements futurs et de Fr. 200'000.-- au fonds de réserve « Etudes & Investissements Agglomération Lausanne-Morges », ont été bouclés avec un résultat positif de Fr. 21'620.11. Ils ont été approuvés par le Conseil communal dans sa séance du 25 juin 2012.

Les demandes de crédits complémentaires 2012 (budget de fonctionnement et crédits d'investissements) ont été traitées selon les dispositions y relatives du Règlement du 14 septembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom).

Lors de sa séance du 14 décembre 2012, le Conseil communal a accepté le budget de fonctionnement 2013 qui prévoit un déficit de Fr. 884'800.--.

Les plans des investissements annuels 2013 et quinquennal 2013-2017 ont été présentés au Conseil communal lors de la même séance.

Comptes 2012

Pas encore bouclés au moment de l'établissement du présent rapport de gestion, les comptes communaux 2012 feront ultérieurement l'objet d'une publication séparée et détaillée. Sur la base des informations disponibles en janvier 2013, le résultat de l'exercice comptable 2012 devrait se révéler meilleur que celui prévu au budget de fonctionnement 2012.

Comptes et budgets de fonctionnement établis pour le compte de tiers

La Bourse a géré les comptes et budgets des organismes tiers suivants :

- *Organisation Régionale de Protection Civile de l'Ouest lausannois (ORPC)*
- *Entente intercommunale Mèbre-Sorge (entretien des collecteurs de concentration)*
- *SDIS Sorge – Service de défense contre l'incendie et de secours*
- *Fondation du Centre Œcuménique de Crissier*
- *Association paroissiale de Crissier.*

Informatique administrative

Parc informatique

A la suite de la création du Service des infrastructures et travaux, un poste de travail a été installé à l'occasion de l'arrivée de son responsable.

De plus, pour des raisons de performance, six postes de travail ont été remplacés (Police des constructions, Office de la population, Service jeunesse et Greffe municipal).

A ce jour, le parc informatique communal est constitué de 51 postes de travail, de 3 serveurs et de 42 imprimantes.

Evolution des coûts

Actuellement, les dépenses informatiques relatives à la structure matérielle, aux logiciels ou au réseau présentent globalement une situation inférieure au budget et sont stables par rapport aux trois exercices précédents.

4. DEVELOPPEMENT ET URBANISME

DEVELOPPEMENT

Ce domaine d'activité englobe les projets et opérations qui concourent de manière significative au développement économique et territorial de Crissier, qualitativement et quantitativement.

Les missions sont :

- Conduire le développement territorial de Crissier sur la base des lignes directrices municipales.
- Renseigner et conseiller les promoteurs et propriétaires pour les inciter à présenter des projets conformes à notre planification communale.
- Représenter la commune et ses intérêts dans les instances régionales qui gèrent et pilotent les projets d'agglomération et intercommunaux.
- Faire progresser le développement des zones ayant fait l'objet de plans directeurs localisés (Arc-en-Ciel, Centre et Ley Outre) et au travers des autres plans partiels d'affectations et lignes directrices.

Les activités principales sont :

- Participer aux études des organismes de planification régionaux.
- Valider politiquement les étapes successives des projets étudiés (groupes décisionnels).
- Négocier avec les services cantonaux l'obtention d'aides et de décisions favorables à notre développement.
- Conduire les entretiens et séances de travail avec les propriétaires/promoteurs désireux de mettre leurs parcelles en valeur, ainsi qu'avec leurs mandataires.
- Etre à l'écoute des responsables d'entreprises désireux de renforcer leurs activités à Crissier.

En **2012**, ces activités qui précèdent l'élaboration de la planification, ont été nombreuses. Elles n'ont souvent pas d'effet visible à court terme, mais sont cruciales pour l'avenir économique de la commune qui doit rester un des pôles dynamiques, attractifs et

attrayants de l'agglomération Lausanne-Morges.

Suivi des objectifs

- Le 25 juin 2012, un accord cadre relatif au futur développement des parcelles appartenant à Piazza Immobilien, anciennement occupées par BTR – produits en ciment et situées dans le plan directeur localisé de Ley-Outre, a été ratifié par le propriétaire, le canton et la commune.
- Durant le 1^{er} semestre de 2012, le Plan d'agglomération Lausanne-Morges 2^{ème} génération (PALM II) a fait l'objet d'une importante coordination entre l'ensemble des partenaires et a été déposé auprès de la Confédération.
- Le projet de règlement communal concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires a été développé avec l'aval du SECRI et de l'ACI.
- Les grands projets régionaux de la gare de Renens et de la requalification du 14 Avril et rue du Jura et l'axe fort Bussigny-Lutry ont été développés en collaboration avec les communes partenaires. (enquête publique de tram t1, développement des projets de la gare- lot 3 espaces publics)
- Durant le deuxième semestre 2012, le concours d'urbanisme (MEP Lentillières Nord) en relation au développement du site de l'ancienne centrale de distribution COOP a été mené, aboutissant au choix du projet lauréat « Côté Jardins » du bureau Bauart SA – architectes et urbanistes.

Pour **2013**, cinq principaux objectifs sont fixés :

- Poursuivre les développements des projets régionaux précités (développement des études et demandes de crédits d'ouvrages)
- Contribuer au développement des secteurs situés dans le PDL Ley-Outre (secteurs 3 et 8-9-10)
- Légaliser le plan de quartier « Alpes-Sud » (ancien site Chicorée)

DEVELOPPEMENT ET URBANISME

- Etablir une demande de crédit d'étude relative au plan de quartier des Lentillières Nord (ex dépôts COOP) et accompagner le dossier.
- Elaborer une demande de crédit pour le développement du secteur des Uttins et débiter le plan de quartier en collaboration avec le Service Immeuble patrimoine et logistique de l'Etat de Vaud (SIPAL), propriétaire d'environ 50% du périmètre
- Finaliser le dossier de mise en valeur du Château en vue de trouver un partenaire économique, puis établir le plan de quartier.

URBANISME

Les missions du service sont les suivantes :

- Planifier et conduire le développement territorial de Crissier, conformément aux lignes directrices de notre charte de développement.
- Identifier les nouveaux besoins en matière d'infrastructures (routes, réseaux, transports publics) en fonction du développement territorial prévisible et de la législation.
- Assurer le traitement et le suivi des dossiers de projets présentés par les propriétaires ou leurs représentants.
- Gérer et actualiser le système d'information sur le territoire (SIT).

Les activités principales sont les suivantes :

- Etablir, selon les besoins, des plans directeurs localisés, des plans partiels d'affectation ou des plans de quartier.
- Attribuer, contrôler et coordonner les travaux (études) des mandataires.
- Gérer les contacts avec les propriétaires de parcelles et bâtiments, les renseigner sur l'état des planifications et les conseiller dans leurs démarches de mise en valeur.
- Tenir à jour le SIT et suivre la formation continue proposée par le fournisseur.
- Faire aboutir les dossiers conformes à nos exigences et délivrer les autorisations qui en découlent.

- Contrôler la conformité des réalisations par rapport aux conditions posées par la Municipalité.
- Gérer la correspondance et les rendez-vous, tenir les procès-verbaux de la délégation d'urbanisme

En **2012**, les activités déployées ont été principalement les suivantes :

- Poursuite des études et démarches relatives aux PPA CB 3.8, CB 3.10, Alpes Sud, Esparcette, Château, Uttins.
- Participation aux groupes technique, décisionnel et commission de projet de la gare de Renens et de la requalification du 14 Avril – Jura (tram t1)
- Préparation et conduite de 24 séances de la délégation municipales d'urbanisme.
- Participation aux séances de la cellule de pilotage technique du SDOL.
- Préparation et conduite de 7 séances de la commission permanente d'urbanisme et d'environnement
 - 19.1.12 : Gare de Renens/ Lots 3
 - 26.4.12 : PQ Château et PPA CB 3.10
 - 04.5.12 : Köniz
 - 04.7.12 : PQ Château
 - 12.9.12 : Les Uttins
 - 10.10.12 : PQ Alpes Sud
 - 01.11.12 : PQ Esparcette

Les objectifs.

Les objectifs marquants atteints en **2012**, sont les suivants :

- Obtention des accords préliminaires cantonaux relatifs aux dossiers des plans de quartiers Alpes Sud, Esparcette, Château, CB 3.10, les Uttins.
- Approbation par le Conseil d'Etat du dossier relatif à l'assainissement phonique des routes communales (dossier traité par le service de l'urbanisme)
- Elaboration d'un accord cadre et du programme des études-test fédérant les propriétaires des secteurs 8, 9 et 10 du PDL Ley-Outre.
- Elaboration du volet foncier du plan de quartier Alpes Sud.

DEVELOPPEMENT ET URBANISME

- Organisation des mandats d'études parallèles (MEP) sur les secteurs Lentillières Nord (ancien site Coop) et l'Orée (ancien site BTR).
- Finalisation avec le SDOL, les communes de Chavannes et d'Ecublens, le canton et l'EPFL de l'étude préliminaire intercommunale relative à la requalification de la RC 82.

Pour **2013**, le service prévoit d'atteindre les principaux objectifs suivants :

- PQ Alpes Sud : signer le volet foncier avec les propriétaires et proposer au Conseil communal la ratification du plan à fin 2013.
- PPA CB 3.10 : signer le volet foncier avec les propriétaires et procéder à l'examen préalable du dossier par les services cantonaux.
- Mener une étude sectorielle relative aux installations commerciales à forte fréquentations (ICFF).
- PQ Lentillières Nord : développer le plan de quartier sur la base du résultat des mandats d'études parallèles (MEP)
- Poursuivre le développement des PPA/PQ CB 3.8, Esparcette, Château, Lumen, Uttins.
- En collaboration avec le SDOL, les communes de Chavannes et d'Ecublens, le canton et l'EPFL, développer l'étude d'avant-projet relative à la requalification de la RC 82.

MOBILITE ET TRANSPORTS

Missions :

- Assurer la meilleure mobilité possible à la population de Crissier et aux pendulaires travaillant à Crissier.
- Faire évoluer nos infrastructures de mobilité parallèlement à notre développement territorial et démographique.
- Renforcer notre réseau de mobilité douce.

Les **activités** principales sont :

- Représenter et défendre les intérêts de Crissier au sein de la communauté des

Transports Lausannois (TL) et dans les projets du PALM.

- Participer à l'élaboration des programmes bisannuels des TL (R10, R12, R14, etc).
- Etudier et proposer les tracés à utiliser sur notre territoire et les équiper (abribus).
- Négocier les aménagements nécessaires (cessions, servitudes, etc).
- Participer aux groupes de travail consacrés aux divers projets de mobilité.

En **2012**, les activités déployées ont été principalement les suivantes :

- Mise en service au mois de décembre de la nouvelle ligne régionale entre Cheseaux (LEB) et Renens via Crissier (Préavis 14/2011-2016).
- Obtention du crédit d'étude pour la phase de projet définitif du passage inférieur (PI) pour cycles et piétons entre Ecublens et Crissier (Mesure PALM 4d.OL 11).
- Développement de l'étude de projet de la mesure PALM 4c OL 22 / cheminement piétons+cycles /mobilité douce entre Crissier Bussigny (examen préalable terminé en 2012).
- Négociation et élaboration des servitudes de passage pour la mobilité douce dans différents projets de construction.

Objectifs

En matière de **transports publics**, les objectifs sont fixés au niveau régional, dans les programmes successifs des TL, comme précisé ci-dessus. Le réseau TL 2013 (R13) n'apportera rien de fondamentalement nouveau pour Crissier ; les fréquences des lignes 18, 32 et 36 ne seront en principe pas modifiées.

Dans le cadre du chantier de Chailly sur la commune de Lausanne, des perturbations importantes sont attendues sur la ligne 7. Afin de palier aux répercussions sur son tronçon ouest et en anticipation aux travaux des axes forts, la ligne 7 sera dès lors coupée en deux dès le 3 juin 2013.

DEVELOPPEMENT ET URBANISME

La partie ouest sera reprise par la ligne 17 avec la même fréquence en heure de pointe sur les tronçons communs Renens-14 Avril - St-François (1 véhicule sur deux en terminus à Croix-Péage avec une fréquence de 10').

2013 verra se poursuivre le développement du projet d'ouvrage du BHNS ainsi que le développement de l'avant-projet du tram t1 (tronçon gare de Renens à Bussigny/Villars Ste Croix)

En matière de **mobilité douce** (cyclistes et piétons), l'année 2013 sera principalement marquée par le développement des mesures PALM 4c OL 22 Crissier-Bussigny et 4d OL 11 Ecublens-Crissier avec pour cette dernière, le développement du projet d'ouvrage en étroite collaboration avec le service des infrastructures & travaux.

5. DOMAINES ET BÂTIMENTS

Bâtiments

Missions et responsabilités

Les missions du service des domaines et bâtiments concernent le patrimoine administratif, locatif, scolaire ainsi que les parcelles communales. Nos missions sont les suivantes :

- Planifier, mettre en œuvre et contrôler les travaux d'aménagement et de rénovation des **bâtiments communaux** et de leur mobilier.
- Planifier, mettre en œuvre et contrôler l'entretien des **installations techniques**, équipements et infrastructures communales.
- Optimiser le **rendement du patrimoine** géré par le dicastère soit :
 - les bâtiments ;
 - les parcelles, notamment les DDP ;
 - les forêts.
- Conduire la **politique énergétique** communale et maintenir le label « Cité de l'Énergie ».
- Planifier et conduire les projets de **constructions communales**.

Pour remplir ces missions, le service déploie les activités suivantes :

- Assurer les suivis des chantiers (qualité, délais, écoutes) ;
- Contrôler les prestations des sous-traitants (qualité, délais, écoutes) ;
- Entretenir des relations efficaces avec le secteur conciergerie ;
- Coopérer avec la voirie au maintien du cimetière et des jardins familiaux ;
- Rendre compte de l'avancement des travaux à la Municipalité.

Événements marquants 2012

- Le service bâtiments a mis en place, durant toute l'année 2012, le concours d'architecture du futur collège de la Romanellaz. L'architecte lauréat a été désigné début novembre.

- En 2012, le service bâtiments a assuré, avec le soutien de maîtres d'état spécialisés et du secteur conciergerie, de nombreuses interventions de réparations courantes ou dépannages suite à des pannes, des casses d'équipements ou des actes de vandalisme.
- Ci-après, vous trouverez, en dehors des entretiens périodiques, la liste des plus importants travaux réalisés afin de garantir un maintien satisfaisant du patrimoine immobilier communal.

Objectifs 2013

- Renouvellement du Label « Cité de l'énergie » ;
- Mener à bien les études du projet du futur collège de la Romanellaz ;
- Mettre en place le crédit de construction pour le futur collège de la Romanellaz ;
- Débuter la construction du futur collège de la Romanellaz ;
- Mener bien les études de projet de la rénovation de la Pinte communale ;
- Mettre en place le crédit de construction pour la rénovation de la Pinte communale ;
- Mener à bien les études du parking souterrain dans le secteur Pinte Romanellaz ;
- Réaménager l'appartement laissé vacant dans le bâtiment de l'administration communal ;
- Poursuivre l'établissement par bâtiment ou groupe de bâtiment un plan de maintenance à moyen terme.

DOMAINES ET BÂTIMENTS

TRAVAUX PONCTUELS

Bâtiment de la Pinte (Yverdon 4)

- Réparation de la friteuse industrielle
- Mise en place dans les caves d'une tôle anti rats
- Réparation fenêtre appartement combles

Bâtiment de l'ancienne boucherie

- Réparation radiateur et sanitaire

Carrière 16

- Réparation ventilation naturelle sanitaire appartement

Bâtiment de Pré-Fontaine 27

- Mise aux normes électriques épicerie
- Création d'un local à la crèche
- Remplacement pompe chaufferie

Edicules publics

- Réparation chasse d'eau WC
- Peinture avant toit cimetière

Abribus TL

- Remplacement verres cassées.
- Peinture anti graffiti

Garderie et nurserie "Les P'tits Mômes"

- Peinture complète garderie
- Remplacement sèche-linge

Bâtiment administratif

- Rénovation mobilier salle de Municipalité
- Equipement de projection salles de conférences
- Remplacement lave vaisselle cafétéria
- Réparation porte d'accès garage SDIS

Cantonement STPA

- Réparation douche
- Remplacement soupape de sécurité chauffage

Centre socioculturel de Pré-Fontaine

- Mise en place porte ancienne cabine téléphonique
- Remplacement poignées porte d'accès
- Peinture couloir

Salle de spectacles

- Réparation plaque cuisinière

- Réparation parquet
- Réparation quai de chargement
- Mise aux normes électrique tableau principal

Bâtiment de la Voirie

- Remplacement couvert à moto
- Mise en conformité rayonnage engin
- Mise en place palan local jardinier
- Peinture silo à sel

Centre sportif de Chisaz

- Réparation fuite vestiaire douche

Centre sportif de la Ruayre

- Réparation conduite sanitaire dégâts de gel
- Réparation robinetteries extérieures

Refuge de Montassé

- Remplacement mobilier
- Remplacement luminaires
- Remplacement chauffage
- Peinture intérieure et extérieure

Stand de tir

- Installation compteur d'eau à la demande des SIL

Local de pétanque

- Réparation conduite sanitaire dégâts de gel

Collège de Marcolet

- Révision des portes de garage à matériel de la salle omnisport
- Remplacement des exutoires de fumée
- Révision des stores à lamelles
- Piquage carrelage au plafond du parking direction des écoles
- Remplacement des grilles de sol des vestiaires de la salle omnisport
- Remplacement des luminaires des vestiaires de la salle omnisport
- Remplacement de l'installation de gong

DOMAINES ET BÂTIMENTS

Collège de Chisaz

- Peinture salles de classe
- Vitrification parquet salles de classe
- Remplacement de la barrière d'accès au préau
- Rénovation de l'éclairage du préau
- Remplacement réfrigérateur classe d'économie familiale

Collège de la Blancherie

- Remplacement lave vaisselle appartement
- Réparation fenêtre local UFC
- Réparation vanne chauffage local UFC

Collège des Noutes

- Mise en séparative des réseaux d'écoulement
- Remplacement des joints de dilatation des garages
- Rénovation de la peinture du préau
- Abattage du tilleul

Collège de la Carrière

- Fin des travaux d'assainissement de la façade ouest pour éradiquer les infiltrations d'eau.
- Réparation des caméras de surveillance et adaptation des horaires des enregistrements à la demande du préposé à la vidéosurveillance
- Réfection joints de tablettes salle de travaux manuels

MAINTENANCE PERIODIQUE

La maintenance courante des installations techniques par le biais de 70 contrats d'entretien et de 16 contrats de ramonage a été assurée.

Le suivi obligatoire de l'état de fonctionnement des extincteurs selon les directives de l'ECA (tous les 3 ans) comprenant contrôle, entretien et/ou remplacement des 108 extincteurs, répartis dans 19 bâtiments équipés, a été réalisé par les différents fournisseurs.

La gestion des clés, la maintenance des systèmes de verrouillage et la mise à jour des plans de fermeture ont été effectuées en rapport au besoin et à la demande des utilisateurs.

CREDITS D'INVESTISSEMENT

Les principaux travaux correspondant aux crédits d'investissements (hormis préavis particuliers ont été entrepris selon le descriptif des travaux par bâtiment).

Les préavis municipaux suivants ont été déposés et/ou sont gérés sous la direction du service bâtiments :

Préavis n° 100/2010:

Centre sportif de la Ruayre : extension vestiaires et WC hommes, rénovation façades

Préavis n° 105/2010 :

Bâtiment de la Voirie : Rénovation de la zone appartement

Préavis n° 03/2011-2016:

Collège de Marcolet : Réfections des verrières de liaison entre le bâtiment principal et la direction des écoles

Préavis n° 04/2011-2016:

Démolition de la cabine SIE de la parcelle n°113

Préavis n° 05/2011-2016:

Secteur Pinte Romanellaz : Crédit d'étude

Préavis n° 09/2011-2016:

Collège de la Carrière : Rénovation façades et diverses

Préavis n° 10/2011-2016:

Collège de Marcolet : Rénovation et Modernisation du système de régulation

DOMAINES ET BÂTIMENTS

Mobilier

Le mobilier de type bureautique est géré par les secteurs ou services concernés.

Pour les pianos, en collaboration avec les utilisateurs (sociétés, écoles, etc.), le service bâtiments gère leur entretien et leur accordage. La commune de Crissier est propriétaire ou utilisatrice de 12 pianos droits ou à queue et d'un orgue.

Le préavis municipal suivant a été déposé et géré sous la direction du service bâtiments :

Préavis n° 50/2009

Crédit-cadre « Achat mobilier scolaire 2009 - 2013 ».

GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Bâtiments du patrimoine administratif

Bâtiment de l'administration communale et STPA	Construit en 1978
Salle de Spectacle	1967
Salle Communale	1878-1920
Bâtiment de la voirie	1986
Vernie 10	2010
Garderie et nurserie « les p'tits Mômes »	1995-2003
Centre socioculturel	1995
Local de musique	1953
Temple	1958
Centre sportif de Chisaz	1970
Centre sportif de la Ruayre	1993
Stand de tir	1920-1953
Refuge de Montassé	1977
Local de Pétanque	1989
Edicules publics	1970-1975
Abribus TL	2005-2009

Bâtiments du patrimoine financier

Bâtiment de la Raiffeisen	1 appartement 1 banque	1961-2005
Bâtiment de la Pinte	5 appartements 1 café/restaurant	1878-1920
Bâtiment Yverdon 2A	1 appartement	1870
Collège de Chisaz	1 appartement	1962

Collège de Marcolet	1 appartement	1972-1990
Collège de la Blancherie	2 appartements	1908
Bâtiment ancienne boucherie	3 appartements 1 bureau	1933
Bâtiment administratif Chisaz	1 appartement	1978
Bâtiment de la voirie	2 appartements	1986
Pré-Fontaine 27	1 magasin 1 salon de coiffure	1995
Bâtiment locatif Carrière 16	2 appartements	1955
Divers	22 places de parc 12 garages	

Les places de parc des parkings publics sont gérées par le Service des Bâtiments et plus particulièrement par les 4 concierges assermentés spécifiquement pour la gestion de ces places de parc.

DOMAINES ET BÂTIMENTS

Bâtiments du patrimoine scolaire

Collège de Marcolet	53 classes & 3 salles de gym	Construit en 1972
Collège de la Carrière	15 classes & 1 salle de gym	2005
Collège de Chisaz	18 classes & 1 salle de gym	1962
Collège de la Blancherie	3 classes	1908
Collège les Noutes	8 classes	1921-1951
Pavillon de la Romanellaz	2 classes	1985

Revenus des bâtiments

Patrimoine administratif	Fr. 90'175.-
Patrimoine financier	Fr. 448'250.-

Information sur le patrimoine

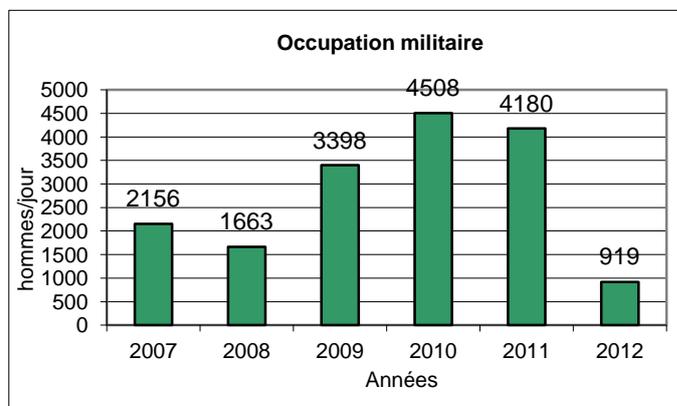
L'ensemble des patrimoines représente une valeur assurée ECA d'environ Fr. 112'000'000.--.

Locaux mis à disposition des sociétés locales

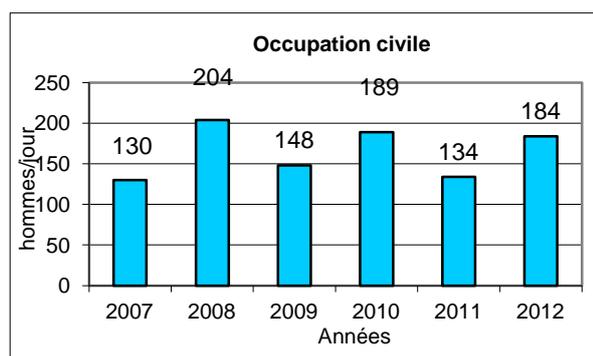
Chœur mixte de l'Harmonie	Salle de projection Marcolet
Petit Chœur des écoles	Salle de musique de la Carrière
Fanfare de Crissier	Local de Musique
Ecole de musique	Centre socioculturel / Aula de Chisaz / local de musique
Groupe des Pipeaux	Local Blancherie
Acrisco	Temple
Orchestre symphonique bande son	Centre socioculturel
Football club Crissier	Centres sportif de Ruayre et Chisaz
FC Villa Mea	Salle de Gym de Marcolet et de Chisaz
Association Futsal	Salle de Gym Chisaz
Fédération Suisse de Gym	Salle de Gym de Marcolet, de la Carrière et de Chisaz
Gym dames de Crissier	Salle de Gym Marcolet

Gym des aînés	Salle de Gym de la Carrière
Gym hommes	Salle de Gym de la Carrière
Handball Club Crissier	Salle de Gym de Marcolet
Amicale des handballeurs de Crissier	Salle de Gym de Marcolet, et de Chisaz
Pétanque Crissier	Local Pétanque
Tennis de Table	Salle communale et salle de gym de la Carrière
Union Féminine	Local Blancherie
Club canins	Parcelle de Chantemerle
Associations des joyeux jardiniers	Parcelle de Chantemerle
Fleurs d'automne	Centre socioculturel
L'avenir association Albano-Suisse	Centre socioculturel
Carton du cœur	Cantonement STPA
Bibliothèque communale	Vernie 10
Jeunesse de la Sorge	Stand de tirs
Club de Vô Vietnam	Salle de rythmique de Marcolet
Orchestre symphonique Bande-Son	Centre socioculturel
Festival de théâtre	Centre socioculturel

Cantonement STPA



DOMAINES ET BÂTIMENTS



Parcelles communales

Au 31.12.2012, en dehors du domaine public (routes, alignements) et des zones forêts, les surfaces non utilisées par les infrastructures communales sont mises à disposition sous les formes contractuelles suivantes:

Baux à ferme	19	119'308 m ²
Bail à ferme pour vignes	1	3'000 m ²
Contrats de prêt à usage	5	22'173 m ²
DDP superficie	28	112'665 m ²
Total	52	252'305 m²

Vignes

Un contrat de bail à ferme pour vignes conclu entre Florency-Bellevue SA, propriétaire-bailleur et la commune de Crissier, locataire est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003.

Sur la parcelle n°932 de 44'391 m², une surface équivalente à 3'000 m² est cadastrée et inscrite au registre foncier comme vigne.

Les cépages plantés sont :

Vin blanc : Chasselas 1'500 m²
 Vin rouge : Gamaret 965 m²
 Garanoir 535 m²

Lors de la sixième vendange effectuée le 15 octobre 2012, pour le millésime 2012, il a été récolté :

- Chasselas environ 1'500 kg de raisins
- Gamaret-Garanoir environ 1'000 kg de raisins

Depuis sa plantation, l'exploitation de cette vigne est confiée à M. Michel Blondel, vigneron.

Quant aux travaux d'encavage et de mise en bouteilles, ils sont effectués par Cœnologie à façon SA à Perroy.

Pour le millésime 2011, la distribution de 581 bouteilles aux souscripteurs a eu lieu en octobre 2012. Dans le même temps, le stock des bouteilles du millésime 2010 a été mis en vente.

Jardins communautaires

La parcelle située au Nord de l'A1 d'une surface à disposition de 11'300 m² est louée à l'Association des joyeux jardiniers. 42 jardins avec cabanon, pergola et réduit pour les outils sont mis à disposition depuis le 1^{er} avril 1996.

Les consommations d'énergie (eau et électricité), le nettoyage courant et les travaux d'entretien des surfaces communes sont à la charge des locataires. La commune de Crissier, bailleuse, fournit la peinture pour le bois des cabanons, les gravillons et les copeaux de bois pour les accès et le compost. Elle met également à disposition des bennes pour l'évacuation des gros déchets verts et participe financièrement à l'entretien de la tondeuse et la maintenance des places des jeux.

Toutes les locations des parcelles communales génèrent un montant locatif annuel d'environ Fr. 1'340'000.-.

Cimetière

Les inhumations et l'entretien des espaces verts et du jardin du souvenir sont réalisés par le secteur voirie et espaces verts.

DOMAINES ET BÂTIMENTS

POLITIQUE ENERGETIQUE

Cité de l'énergie

Missions

- Définir et formuler une vision à moyen et long terme de la politique communale pour économiser les énergies et promouvoir les énergies renouvelables.
- Maintenir notre label « Cité de l'Énergie ».

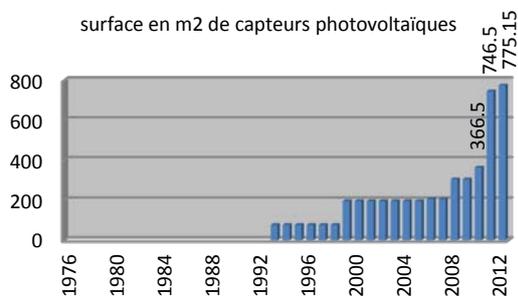
Activités

- Mettre en œuvre le programme validé par la Municipalité.
- Gérer le fonds d'encouragement pour les économies d'énergies et promouvoir son utilisation.
- Diffuser les informations sur nos objectifs, engagements et réalisations dans le domaine énergétique.
- Introduire ces engagements dans l'élaboration de notre planification du développement territorial.
- Coordonner le travail des mandataires et sous-traitants.

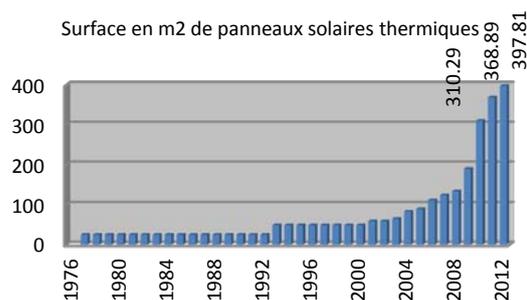
Objectifs

Ils sont fixés dans le programme énergétique communal 2009 – 2013 publié sur le site internet de la commune.

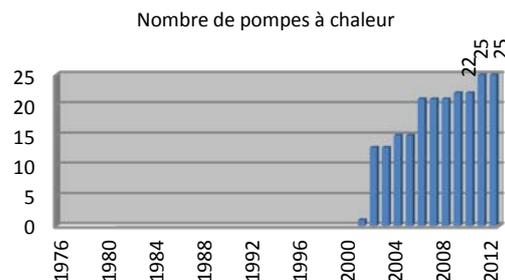
Notre participation au capital-actions de CRICAD (avec le SIE) nous permet d'être associés au développement du réseau de chauffage à distance. Le raccordement du centre commercial MMM en 2011 marque une extension importante de ce réseau.



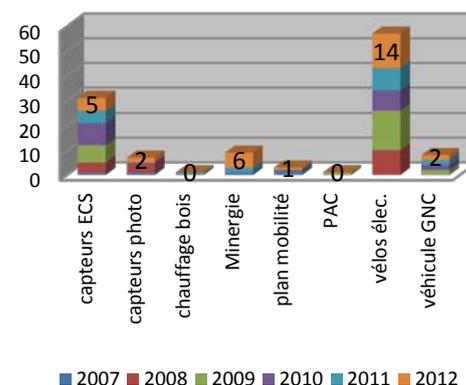
Surface en m2 de panneaux solaires thermiques



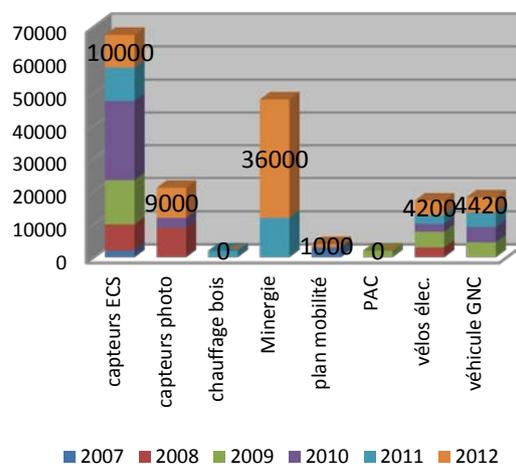
Nombre de pompes à chaleur



Nombre de demandes par type d'objet

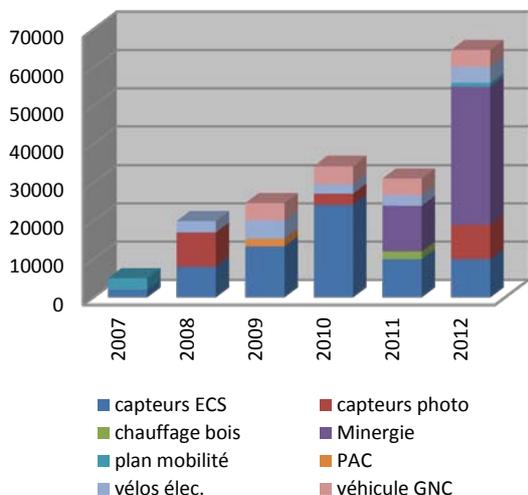


Montant des subventions octroyées par type d'objet



DOMAINES ET BÂTIMENTS

Montant des subventions octroyées par année



Energies bâtiments communaux

Pour répondre à la politique énergétique relative au label Cité de l'énergie, la commune de Crissier doit impérativement poursuivre le suivi énergétique de son patrimoine immobilier.

Cette comptabilité annuelle, basée sur le logiciel EnerCompta proposé par Suisse énergie, vise à analyser la performance des bâtiments en comparant les indices énergétiques à des valeurs limites et cibles pour des bâtiments de catégories similaires (administration, écoles, installations sportives, etc.).

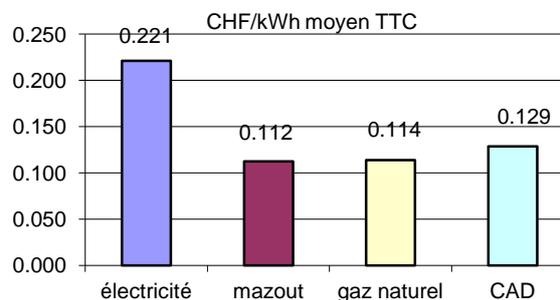
Ces calculs ont été effectués sur la base des consommations en eau, électricité et chaleur (chauffage à distance, mazout, gaz naturel, électricité) et d'un certain nombre de critères relatifs à la typologie des bâtiments (température de consigne, volumétrie, surface de référence énergétique, hauteur des locaux, degré-jours, type d'utilisation, etc.).

Pour l'optimisation de l'énergie dans les bâtiments, des initiatives en vue de sensibiliser le secteur conciergerie et les utilisateurs sont constamment apportées à l'ordre du jour.

Chauffage

Mazout: l'approvisionnement en mazout de qualité écologique comprenant le négoce des prix ainsi que l'organisation des livraisons a été assurée en une ou deux fois selon les capacités

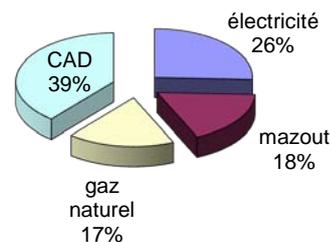
des citernes et les besoins des différents bâtiments.



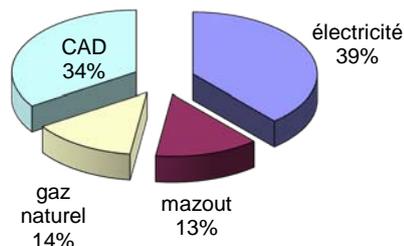
La capacité totale des citernes est de 114'100 litres.

Litres	Prix moyen TTC	budget	année
66'867	61.68 Fr./100 l.	50 Fr./100 l.	2005
83'205	78.97 Fr./100 l.	81 Fr./100 l.	2006
87'809	71.19 Fr./100 l.	90 Fr./100 l.	2007
58'365	102.40 Fr./100 l.	85 Fr./100 l.	2008
110'973	75.79 Fr./100 l.	146 Fr./100 l.	2009
58'890	84.66 Fr./100 l.	95 Fr./100 l.	2010
64'821	85.75 Fr./100 l.	95 Fr./100 l.	2011
79'463	101.10 Fr./100 l.	100 Fr./100 l.	2012

Répartition des agents énergétiques



Répartition des frais énergétiques



DOMAINES ET BÂTIMENTS

Locations et prêts de locaux

Refuge de Montassé

Le total des locations du refuge de Montassé pour 2012 est légèrement inférieur à celui enregistré en 2011.

	2009	2010	2011	2012
Habitants de Crissier	128	123	133	123
Hors Crissier	71	67	60	66
Total	199	190	193	189
Jours sans utilisation	166	175	172	176

Ce qui correspond à un taux d'occupation de 51.78 %.

Les habitants de Crissier bénéficient d'un avantage par rapport aux autres locataires. En effet, les Crissirois peuvent louer le refuge 12 mois à l'avance (jour pour jour), alors que les autres personnes peuvent le faire seulement 10 mois à l'avance. Les sociétés locales, groupements intercommunaux, ont la possibilité de le louer d'année en année, sur demande auprès du Greffe municipal.

Centre socioculturel de Pré-Fontaine

Le centre socioculturel de Pré-Fontaine est régulièrement loué pour diverses manifestations, en légère diminution en 2012.

Voici un tableau récapitulatif de ces locations :

	Salle polyvalente 2011	Salle polyvalente 2012
Fondation du centre œcuménique	--	---
Eglise	6	6
Sociétés locales & partis politiques	97	94
Services communaux	4	5
Entreprises ou sociétés extérieures	2	2
Entreprises de Crissier	3	1
Crissirois	30	29
Privés hors Crissier	9	11
Total	151 jours	148 jours

Salle de spectacles

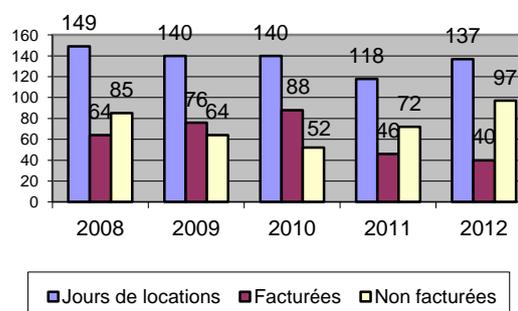
Au cours de l'année 2012, de nombreuses locations de notre salle de spectacles ont été enregistrées par la Municipalité, ceci pour diverses manifestations.

Voici un tableau récapitulatif de ces locations :

lotos	5
soirées ou autres utilisations par les sociétés locales	75
soirées ou autres utilisations par les écoles de Crissier	11
soirées ou manifestations par des sociétés extérieures	4
jours de répétition	15
repas d'entreprises ou d'autres sociétés	---
concerts divers	---
jours d'expositions diverses	---
conférences, congrès ou assemblées	3
réceptions d'obsèques	1
conférences, réceptions ou manifestations organisées par la Commune	6
séances du Conseil communal	5
soirées privées	8
manifestation sportive	---
utilisations par l'Eglise	4
Total des jours d'utilisation	137

Ce qui représente un taux d'occupation de 37.53 %.

Evolution de 2008 à 2011



DOMAINES ET BÂTIMENTS

Conciergerie

Missions

Le secteur conciergerie est chargé des missions suivantes :

- Assurer la mise à disposition des locaux communaux conformément aux engagements pris avec les organisateurs ;
- Prendre en charge les travaux de réparation et de remise en état des bâtiments, des installations techniques et des infrastructures communales ;
- Conduire le personnel de la conciergerie et distribuer les tâches à accomplir.

Activités

Pour assumer ces missions, le secteur déploie les activités suivantes :

- Etablissement général du planning des travaux d'entretien et de nettoyage, contrôler la qualité du personnel fixe et auxiliaire ;
- Demander de devis et vérifier les factures ;
- Contrôler le fonctionnement des équipements techniques ;
- Planifier les grands nettoyages.

Objectifs

Les objectifs mis en place cette année sont les suivants :

- Changement de différents produits pour une nouvelle gamme plus écologique.
- Utilisation d'un système de notation d'heures identique pour tout le service.
- Recherche de solutions optimales afin d'économiser au mieux l'énergie.
- Gestion des énergies en particulier électricité eau et gaz.
- Commande des travaux urgents par le chef concierge dans la limite des compétences du service.

Evénements marquants

Le secteur conciergerie est supervisé depuis le 1^{er} janvier 2011 par le nouveau chef des bâtiments, M. N. Le Goff.

Surfaces à entretenir en m²

Collège de la Carrière	3134
Collège de Marcolet	9018
Salle omnisports et buvette	2784
Pavillons provisoires	356
Collège de la Blancherie (sans UFC)	226
Local Union Féminine (UFC)	68
Bâtiment de la bibliothèque	68
Bâtiment de la Pinte	83
Ancienne grande salle	203
Pavillon scolaire des Noutes	674
Bâtiment de la boucherie	36
Local de musique	130
Centre socioculturel (rez)	583
Garderie et crèche Les P'tits Mômes"	206
Collège et salle de gym de Chisaz	2671
Pavillons provisoires	139
Salle de spectacles	1509
Centre sportif de Chisaz sans buvette	91
Refuge de Montassé	105
Local UAPE	195
Bâtiment administratif sans STPA	1550
STPA	605
Pavillon de la Romanellaz	208
Bâtiment de voirie	227
Locaux de la Vernie 10	1900
Centre sportif de la Ruayre	363

DOMAINES ET BÂTIMENTS

Salle de spectacles

La salle de spectacles a nécessité la présence de un ou deux concierges pour :

Années	Week-end	Jours dans la semaine	Total
2007	39	96	135
2008	62	102	164
2009	44	90	134
2010	47	91	138
2011	46	74	120
2012	36	104	140

Salle omnisports

La salle omnisports de Marcolet, elle a été occupée les week-ends selon le tableau suivant, et a nécessité des nettoyages complémentaires :

Années	Samedis	Dimanches	Total
2007	32	22	54
2008	30	21	51
2009	40	24	64
2010	35	40	75
2011	34	37	71
2012	21	34	55

Personnel

L'ensemble du personnel se compose de 34 personnes partagées en trois catégories :

a) Concierges fixes

L'équipe de concierges fixes est composée d'un chef concierge, d'un couple de concierges, de cinq concierges à plein temps et un apprenti.

b) Auxiliaires

L'équipe de concierges fixes est aidée par une équipe composée de 21 auxiliaires.

Les bâtiments locatifs suivants, qui ne présentent pas de surface commune (cage d'escaliers, buanderie, ...), sont entretenus par les locataires des lieux :

- rte de la Carrière 16
- rue du Centre 21 (Raiffeisen)

c) Auxiliaires gérés directement par les utilisateurs

Buvette et vestiaires des centres sportifs de la Ruayre et de Chisaz	FC Crissier
Eglise et salle de paroisse	Conseil de paroisse
Centre œcuménique de Pré-Fontaine	Fondation du Centre œcuménique
Locaux des pompiers	Corps du SDIS
Local de l'Union Féminine (Blancherie)	Union Féminine

6. INFRASTRUCTURES - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

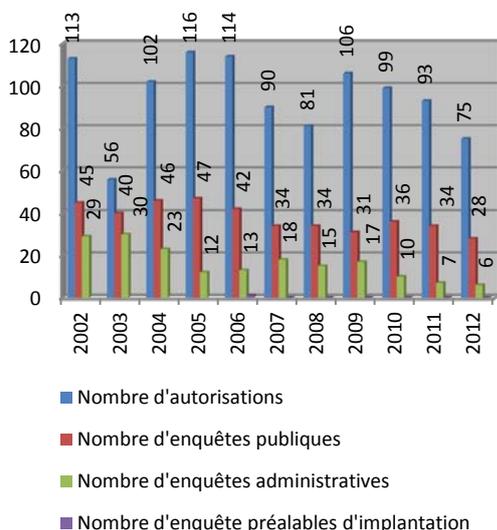
POLICE DES CONSTRUCTIONS

Missions

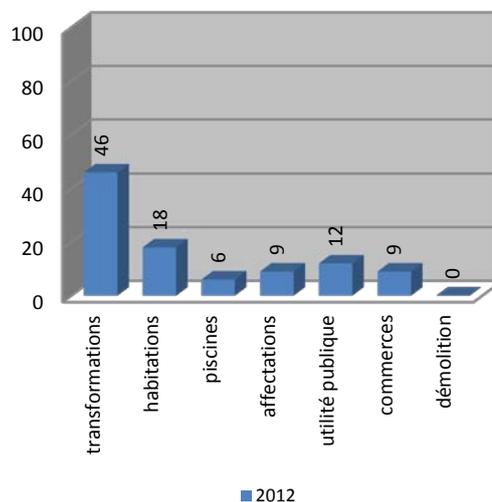
- Traiter les demandes de constructions/modifications dans le respect des dispositions des lois fédérales, cantonales, du règlement communal sur l'aménagement du territoire et les constructions (RPGA) et des plans partiels d'affectation rentrés en force.
- Délivrer les autorisations validées par la Municipalité et contrôler le respect des conditions de réalisation.

Les activités dans ce secteur sont déclenchées par les projets et demandes du secteur privé. Elles ne sont pas planifiables d'une année à l'autre. Nous en donnons ci-après un aperçu statistique.

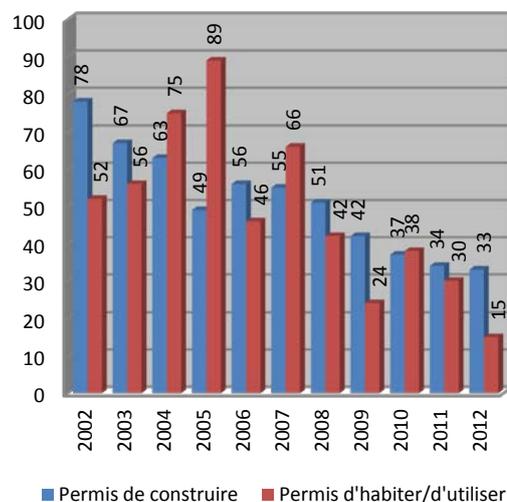
Répartition par typologie des enquêtes publiques, enquêtes administratives et autorisation de bâtir pour réalisation de moindre importance



Demande de mises à l'enquête publique et administrative en % (34 enquêtes en 2012)

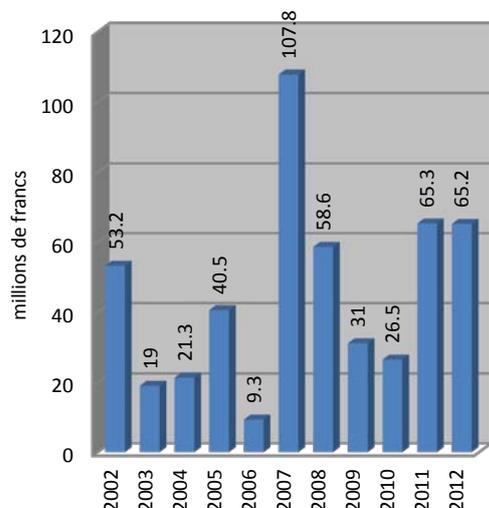


Délivrance de permis de construire et d'habiter/d'utiliser



INFRASTRUCTURES - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

Investissements en mio. de francs relatifs aux permis de construire (CFC 2)



Dans ce domaine, l'**objectif principal** consiste à pouvoir traiter les dossiers le mieux et le plus rapidement possible. Une planification n'est guère envisageable, car la charge de travail induite par les dossiers à traiter peut beaucoup varier en fonction de décisions privées.

INFRASTRUCTURES RESEAUX

RESEAU ROUTIER

Quantitatifs :

Réseau routier communal :

Longueur totale chaussées : env. 33,2 km

Longueur totale trottoirs : env. 22,5 km

Les **missions** sont les suivantes :

- Assurer le maintien de la valeur du réseau routier.
- Planifier, organiser et conduire les travaux d'entretien des chaussées et des trottoirs.
- Planifier, organiser et conduire les travaux d'extension et d'amélioration du réseau, y compris sur le plan phonique.

Les principales **activités** sont les suivantes :

- Evaluer l'état du réseau routier par le recensement, l'inventaire, la priorisation et la planification des interventions importantes à réaliser et réunir tous les

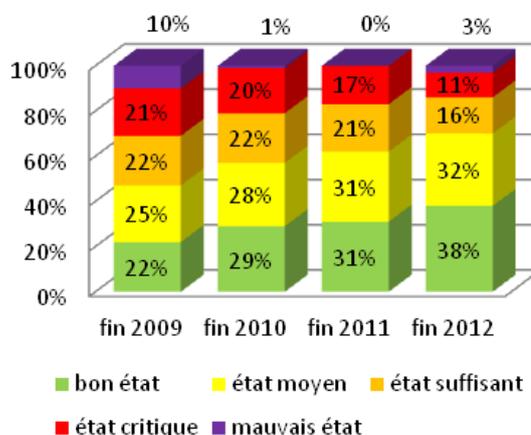
éléments permettant de demander un crédit (préavis) au Conseil communal.

- Gérer les projets prioritaires pour l'année en cours, avec le respect de la loi sur les marchés publics pour les appels d'offres, le management intégral de projet (y compris contrôle de la qualité, respect des délais, maîtrise des coûts).
- Gérer le budget d'investissement et de fonctionnement alloués au réseau routier, incluant la mise à jour du plan quinquennal, la gestion du budget annuel de fonctionnement et le budget des objets attribués.

En **2012**, les principaux travaux réalisés ont été les suivants :

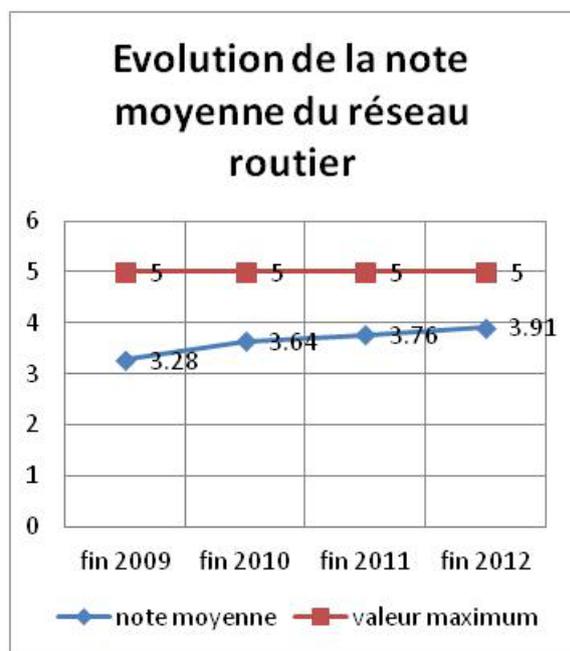
- Exécution de la campagne annuelle de réfection des revêtements bitumineux
- Pose du tapis de finition « phono-absorbant » sur chaussée à la rue des Alpes.
- Réalisation des arrêts de bus « Chisaz » et « Timonet » pour la ligne TL 54.
- Finalisation du dossier de planification de l'assainissement phonique des routes communales.
- Mise à jour de l'état de nos routes (5 états répertoriés de mauvais à bon) selon la méthode de contrôle mise en œuvre en 2010.

Etat du réseau routier 2009-2012



INFRASTRUCTURES - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

L'état du réseau est déterminé deux fois dans l'année. La première analyse est faite au printemps, afin de déterminer la dégradation du réseau routier suite aux contraintes hivernales (principe du gel-dégel). Cet état est à nouveau analysé en fin d'année, avec la confirmation des travaux programmés pour l'année suivante. Il est difficile de déterminer l'évolution de l'état du réseau autre qu'une estimation qualitative, sur la base des pourcentages du tableau précédent, car tous les pourcentages fluctuent naturellement en respectant le vieillissement du réseau.. Dès lors, nous introduisons la note moyenne du réseau routier. En rapport avec les 5 états du réseau, nous introduisons une échelle de note de 1 à 5, représentative de l'état du tronçon routier analysé. Ainsi, un tronçon neuf aura la note la plus élevée de 5 et un tronçon dans un mauvais état la note de 1. Le tout rapporté au pourcentage du graphique précédent, il en résulte une note moyenne attribuée au réseau routier.



Objectifs.

Les objectifs **2012** sont inclus dans les activités décrites ci-dessus. Ils ont tous été atteints à part quelques travaux de finition. Il convient de relever la satisfaction des bordiers de la rue

des Alpes qui apprécient la diminution des nuisances sonores.

Les objectifs **2013** sont les suivants :

- Exécution de la campagne annuelle d'entretien des revêtements bitumineux.
- Entretien d'une partie du pavage de Pré-Fontaine.
- Modélisation fine de l'évaluation de l'état du réseau routier, en intégrant les largeurs de chaussée et les trottoirs
- Elaboration du plan quinquennal selon la priorisation des objets
- Mise en place d'un processus de contrôle et de suivi des travaux liés aux permis de fouille.

RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Quantitatifs :

Longueur totale du réseau communal de canalisations : 54,0 km
EC séparé : 25,0 km
EU séparé : 26,5 km
Unitaire : 2,5 km
Nombre total de bâtiments séparés : 1'074
Nombre total de bâtiments non séparés : 158
Nombre total de bâtiments non raccordés (avec une fosse sceptiques) : 8

Il comprend le réseau d'évacuation des eaux claires (eau de pluie, eau de source) et le réseau d'évacuation des eaux usées rejetées par les habitations et les activités économiques. Très souvent, il s'agit de deux collecteurs parallèles, celui des eaux claires étant plus largement dimensionné que celui des eaux usées. Le réseau des eaux usées est structuré en deux parties : deux grands collecteurs intercommunaux (gérés par l'Entente Mèbre – Sorge) conduisant à la STEP de Vidy et les collecteurs communaux qui aboutissent aux deux grands collecteurs précités.

Pour rappel, notre réseau d'alimentation en eau potable appartient à la Ville de Lausanne.

INFRASTRUCTURES - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

Missions

- Structurer et réaménager notre réseau d'assainissement en visant une séparation totale des eaux claires et usées.
- Edicter et actualiser le règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux

Les activités principales sont les suivantes :

- Etablir et actualiser un plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et mettre en œuvre les mesures qu'il contient (plan annuel des travaux).
- Détecter les sources de pollution des eaux claires et ordonner ou déclencher les travaux de mise en conformité.
- Planifier, organiser et contrôler l'exécution des travaux d'extension du réseau.
- S'assurer que les raccordements privés aux collecteurs publics sont conformes aux prescriptions et, le cas échéant, exiger la mise en conformité des collecteurs privés.
- Gérer les budgets de fonctionnement et d'investissement alloués au réseau d'assainissement
- Organiser et conduire les séances de l'entente intercommunale Mèbre-Sorge Crissier est commune pilote).
- Analyse des pollutions détectées et détermination des mesures de correction

En **2012**, les travaux d'assainissement sur notre commune ont été les suivants :

- Fin des travaux relatifs à la mesure PGEE n° 37 – collecteur EC diamètre 120 cm au travers de la parcelle Debrunner
- Curage et inspection d'une partie du réseau communal.
- Etude préliminaire de la mesure PGEE n°1. Captage des EC de la partie agricole du ch. de la Crésentine et ch. du Ferrage et intégration, en collaboration avec l'OFROU et le SR, d'un collecteur de transport des EC en provenance de l'autoroute, de la route cantonale ainsi que du secteur de la zone communale habitée.

Objectifs

Les objectifs **2012** ont été atteints. La révision du règlement d'évacuation des eaux a progressé et a été soumis avec succès en consultation préalable au Canton. Il fera l'objet, d'un préavis au Conseil communal courant 2013, afin d'une mise en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Pour **2013**, les travaux suivants sont planifiés :

- Projet de construction pour la réalisation de la mesure PGEE n°1 (Crésentine /Alouettes/Ferrage/A1 Sorge)
- Finalisation du nouveau règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.
- Campagne de curage et d'inspection d'une partie du réseau.
- Réalisation des mesures d'urgence selon les rapports d'inspection,
- Campagne annuelle de réfection des chambres et des couvercles.
- Correction des pollutions détectées.

RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Quantitatifs :

Nombre de points lumineux : 984

Nombre d'ampoules : 1'085

Nombre d'armoires de distribution : 72

Nombre d'ouvrage sous gestion au total : 1'056

Missions :

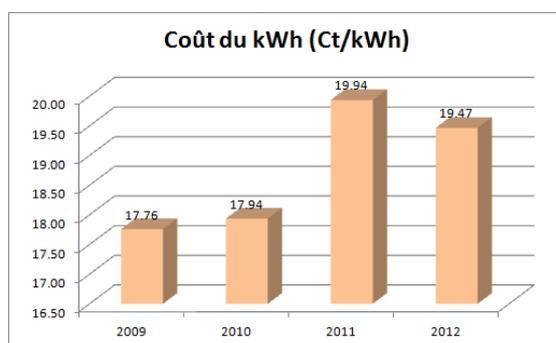
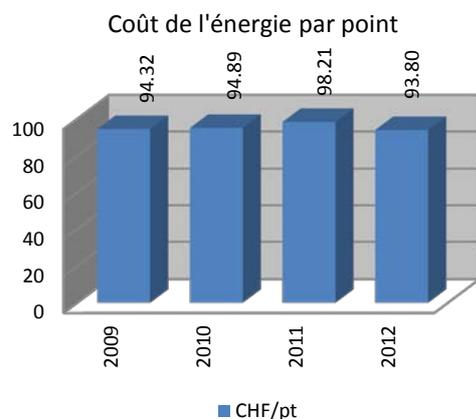
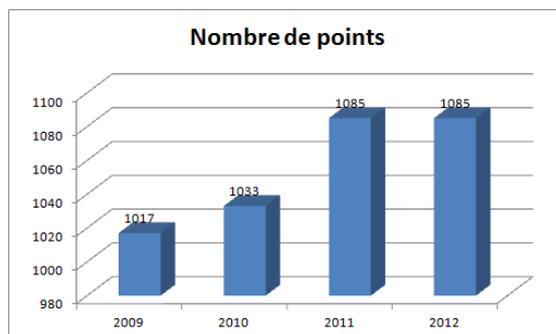
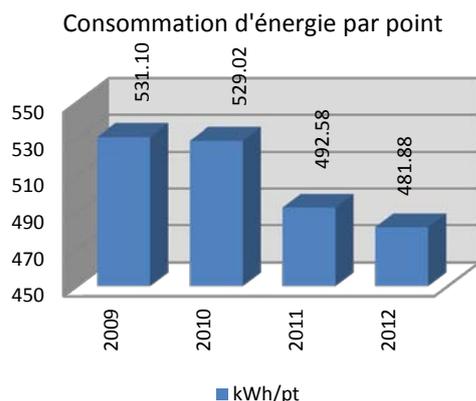
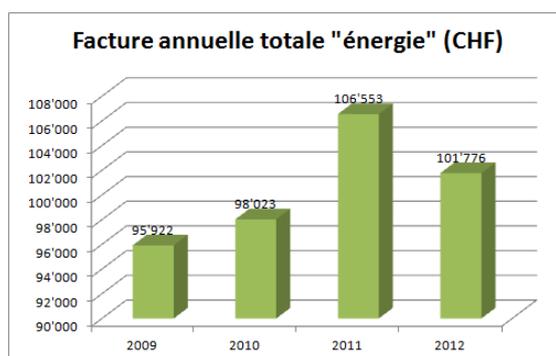
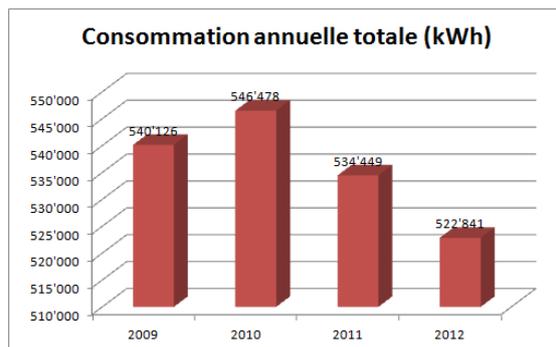
- Assurer le maintien de la valeur du réseau d'éclairage public. L'objectif étant de garantir un réseau d'éclairage performant et l'adapter en fonction des évolutions de la technologie et des réseaux routiers et de mobilité douce.
- Planifier, organiser et conduire les travaux d'entretien de l'éclairage public.
- Planifier, organiser et conduire les travaux d'extension et d'amélioration du réseau.
- Concernant le type d'ampoules utilisées, trouver le meilleur compromis possible entre les technologies de pointe, la durée de vie et la puissance installée.
- Gestion des remises en état après accident.

INFRASTRUCTURES - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

Le réseau d'éclairage public communal comporte 1'085 ampoules dont :

- 206 lampes économiques, dont du type « Cosmopolis », soit 19,0 %
- 857 lampes économiques « standard » sodium haute pression, soit 79,0 %
- 20 lampes « vapeur de Mercure » ancienne génération, soit 1,8 %
- 2 rails LED, soit 0,2 %

En 2012, le réseau d'éclairage public a fonctionné durant 4'183 heures. Il a consommé 522'841 kWh représentant un total de CHF 101'776.30 TTC. Comme le montrent les deux graphiques ci-après, notre consommation par point d'éclairage est en diminution alors que le prix augmente, suite à la hausse des tarifs ainsi qu'à l'augmentation de la durée des heures pleines.



INFRASTRUCTURE - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

Activités :

La gestion de notre réseau d'éclairage s'effectue dorénavant en partenariat avec le SIE, avec lequel nous avons signé un contrat de maintenance de cinq ans le 23 décembre 2010. Ce contrat spécifie dix types de prestations à fournir par le SIE pour inspecter, contrôler, exploiter, réparer et maintenir notre réseau d'éclairage. Le SIE établira un rapport annuel d'activité. Le contrat prévoit notamment le remplacement périodique des ampoules en fonction de leur type et leur durée de vie, le contrôle mécanique d'une partie des mâts et les contrôles électriques.

Objectifs :

L'année **2012** a été marquée par la clôture du préavis n° 46/2008 (crédit cadre « éclairage publique ») et l'établissement d'un nouveau préavis 2011-2016 également sous la forme d'un crédit cadre comprenant l'ensemble des interventions prévues sur le patrimoine des installations d'éclairage public.

2013 verra la réalisation de la première tranche de travaux planifiés selon le crédit cadre.

ENVIRONNEMENT et VOIRIE

Missions et responsabilités

- Assurer la gestion des déchets
- Garantir la mise à disposition du matériel pour les manifestations
- Assurer le nettoyage et l'entretien général du réseau routier communal (yc. Les accotements et les talus), ainsi que l'entretien hivernal
- Surveiller, nettoyer les sacs de route et collaborer à l'entretien du réseau communal des collecteurs
- Entretien des espaces verts, les terrains de sports, les installations sportives et les places de jeux.
- Assurer la gestion et l'entretien du cimetière
- Assurer la gestion et l'entretien du parc des véhicules & machines et du matériel du secteur voirie.

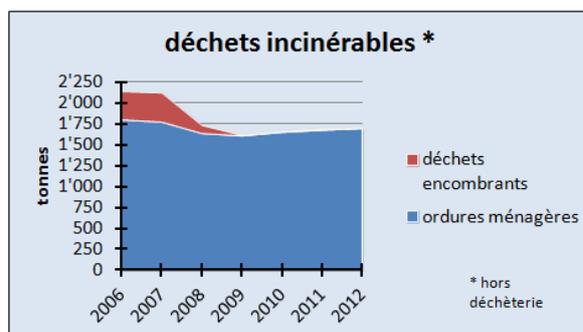
Déchets

Le règlement communal sur la gestion des déchets a été mis à jour courant 2012, afin de répondre au principe de causalité et permettre l'introduction du sac taxé et de la taxe forfaitaire au 1^{er} janvier 2013. Ce règlement intègre les mesures sociales d'allègements. Certaines mesures d'accompagnements ont été développées telles que la déchèterie mobile.

Gestion communale des déchets

Pour l'année 2012, nous constatons une augmentation de 22 to de déchets incinérables représentant une augmentation de 1.26% par rapport à 2011 (porte à porte et déchèterie), pour une augmentation de la population de 1,34% sur la même période.

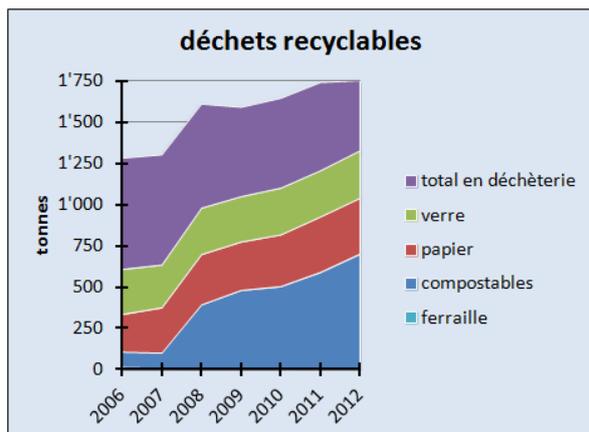
De plus, il est à relever que pour les déchets recyclables, et en particulier les compostables et les papiers-cartons, il y a une diminution des tonnages respectifs à la déchèterie avec un report sur les collectes porte-à-porte. Compte tenu des modifications du système de récupération des déchets compostables à la déchèterie intercommunale et de l'introduction de la taxe au sac, nous pensons que les volumes de compostables au porte-à-porte augmenteront en 2013 de manière importante.



Le taux de recyclage des déchets pour notre commune en 2012 est de 48.7%.

Pour information, le taux de recyclage est calculé ici selon le modèle cantonal ; ce dernier tient compte uniquement des déchets recyclables principaux (compostables, papier et cartons, verre et ferraille).

INFRASTRUCTURE - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT



Entretien des accotements routiers

C'est la deuxième année que notre commune travaille avec une entreprise externe. Le contrat finit fin 2013. Les travaux exécutés en 2012 ont été réalisés dans les délais impartis et à notre entière satisfaction.

Entretien des places de jeux

En 2012, l'équipe de voirie a réalisé une remise en état lourde des jeux de la place de Montassé. Sans cette intervention importante, les jeux auraient dû être supprimés pour des raisons de sécurité.

En comparaison cantonale :

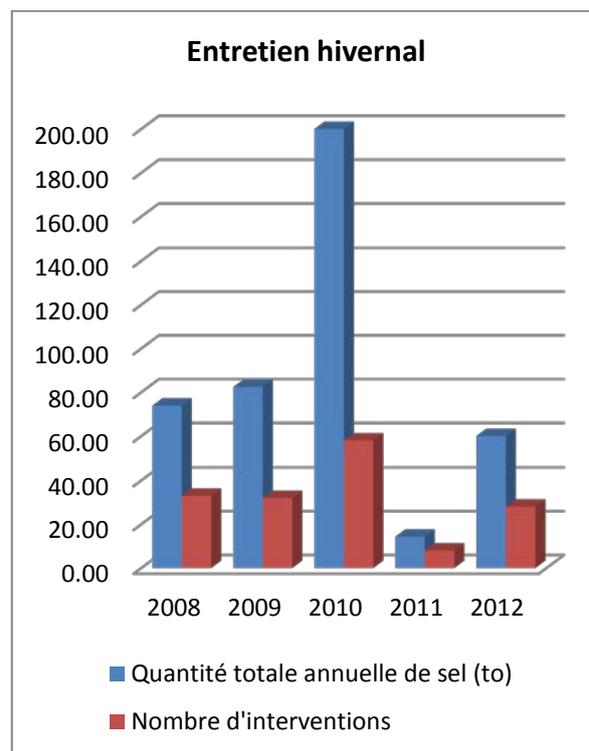
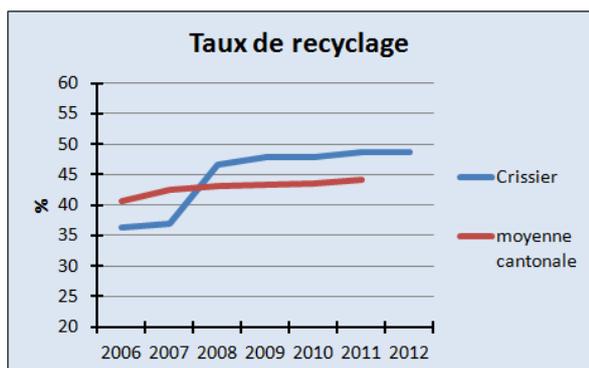
Taux de recyclage 2011 communal 48.71%

Taux de recyclage 2011 cantonal 44.07%

Les données cantonales 2012 ne sont pas encore disponibles

Entretien hivernal

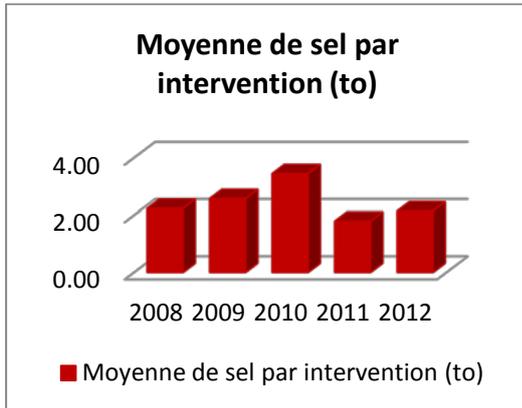
Utilisation d'environ 60 tonnes de sel de déneigement correspondant à 28 interventions avec une consommation moyenne d'environ 2.14 tonnes par intervention. La moyenne de consommation de sel varie en fonction des conditions météo et de la qualité du sel.



Manifestations

La voirie a apporté son soutien à 18 manifestations importantes pour la Commune, dont la Fête au village suivie de l'Abbaye, l'inauguration de la rue des Alpes, FestiCrissier et la Fête du 1^{er} août, pour les plus importantes. Un total de 3'203 heures, soit 50% de plus qu'en 2012, a été consacré par la voirie à la mise à disposition, livraison et repli du matériel de manifestations pour les sociétés locales. Ce chiffre comprend également le temps consacré à distribuer les tables, chaises et parasols en prêt pour les particuliers et entreprises. Pour la deuxième édition du BLUES RULES, la voirie a effectué environ 220 heures contre 260 en 2011 et 300 en 2010.

INFRASTRUCTURE - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT



Sécurité au travail

L'audit réalisé en 2012 a permis de poursuivre l'effort en matière de sensibilisation des collaborateurs. Un état des lieux et un contrôle des mesures de prévention ont été effectués par notre prestataire (ingénieur en sécurité au travail). L'objectif était de vérifier la mise en application des mesures déterminées en 2011 et d'affiner la signalétique dans les bâtiments de Voirie.

1 seul accident professionnel bagatelle a eu lieu en 2012.

Les collaborateurs de la voirie ont suivi une formation de samaritains.

Préavis

Les deux préavis n° 39/2008 (manifestations) et n°77/2010 (remplacement véhicule), sont fermés.

Le préavis n°20/2011-2016, remplacement du véhicule Nissan King cab a été déposé en 2012 et le véhicule sera acquis début 2013.

Objectifs

Les objectifs 2012 ont tous été atteints.

Pour 2013, en plus des travaux usuels, la voirie devra mener de front :

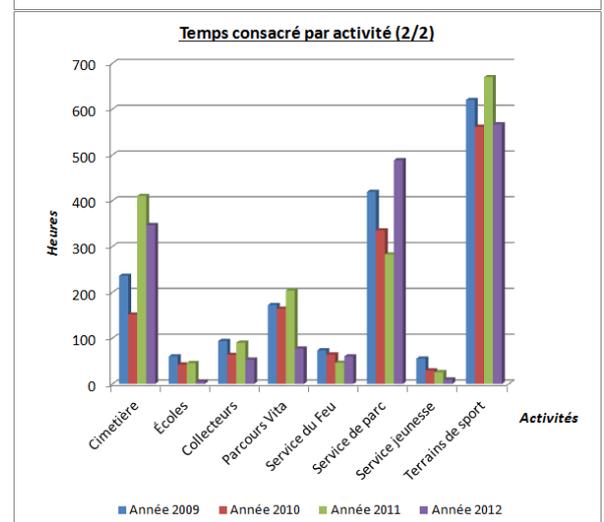
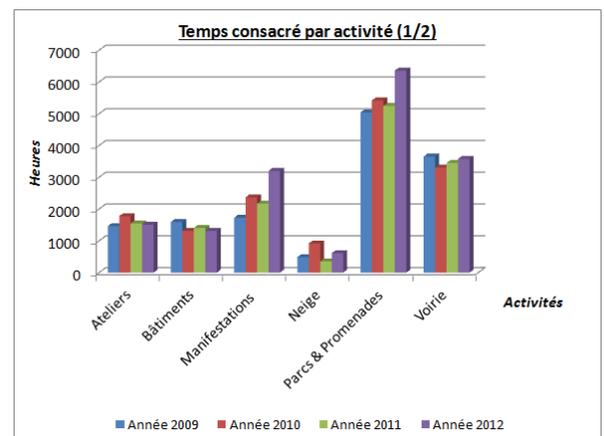
- La réalisation du préavis 8/2011-2016, réaménagement de 4 places de jeux
- La gestion des déchets suite à l'introduction du nouveau règlement sur la collecte et le traitement des déchets et la mise en service de la déchèterie mobile.

Les préavis suivants sont à préparer en 2013 :

- Remplacement de la balayeuse MFH250 compte 433, Fr. 185'000.--.

- Mise en place d'infrastructures pour les déchets compte 450 (Benches, containers, conteneurs et toute sorte d'équipement adapté à la gestion des déchets), Fr. 54'000.-
- Mise en place d'infrastructures pour les déchets compte 452 (Installations et améliorations d'infrastructures pour les déchets, existantes ou à créer, type écopoint par la réalisation de clôtures, portails, cartes d'accès etc.), Fr. 36'000.-
- Élaboration du projet et du préavis pour la rénovation des WC de Montassé, Fr. 180'000.-
- Élaboration et réalisation de l'appel d'offre (2014-2017) pour la collecte porte-à-porte des déchets, dans le respect de la loi sur le marché public.

Occupation des collaborateurs de la voirie :



7. JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Activités parascolaires

Activités parascolaires du corps enseignant

On entend par activités parascolaires tous les éléments constitutifs de la vie de l'établissement hors de l'enseignement standard. Celles-ci comprennent les animations (spectacles, préventions, visites de musée, etc.), les sorties à buts sportifs (joutes, camps), culturels (courses, journées hors cadre). Ces activités sont à la charge de la commune.

Activités culturelles et diverses

Projet « Vivre la forêt avec de jeunes élèves »

Mise en route du projet et sorties effectuées en 2011-2012



Septembre 2011

Présentation du projet à M. Jacques.

Exposé du projet et reconnaissance d'un lieu possible avec le garde forestier responsable des forêts de Crissier, Monsieur Robert. L'endroit se situe dans la forêt du Bois de la Chasse, parcelle de la commune de Crissier proche du refuge de Villars-Ste-Croix. Il répond aux critères de sécurité et offre des conditions d'apprentissages variés. En classe : décoration du petit char qui va nous accompagner à chaque sortie pour le transport du matériel.

Octobre 2011

Information écrite puis orale lors de la soirée de parents. Recommandations, sécurité. 1^{ère} visite avec les élèves lors d'une matinée afin de nettoyer et préparer l'emplacement du canapé et du foyer. Contact avec le Service forestier pour la confection du foyer et d'éléments de structure du canapé forestier.



Novembre 2011

Confection des piquets et piquetage de la structure du canapé. 18 novembre : Journée en forêt avec pique-nique, grillades et confection du canapé par les élèves et l'aide des parents.

Février - Juin 2012

4 sorties avec les élèves : L'hiver en forêt, faire un feu, cuisiner, observer les traces d'animaux, observer l'évolution des bourgeons, décalquer des empreintes d'écorces, cueillir des plantes pour confectionner un herbier, s'organiser et construire des cabanes, fabriquer un onguent « anti-piqûres d'insectes » au plantain, jeux.

Pour plus d'information :

Projet détaillé avec Objectifs PER à disposition à la Direction des écoles

Sarah Vauquiez « Les enfants des bois » Book on Demand

Tania Schusselé Silviva Cours HEP

Spectacles - Conférences

18 janvier	Animation pédagogique sur le thème de l'Egypte, présentée aux élèves de la classe Acc.5
21 mars	Lâcher de ballons à Montassé organisé par la classe de Mme Fleurdelys
29 mars	Concert de Peilsender, organisé par Germanofolies, présenté aux élèves de 7 ^e à 9 ^{ème} , option allemand
Avril	Participation de la classe 7VSB.1 au concours « Les experts de demain », qui remporte le 3 ^{ème} prix
3 juillet	Film-conférence 5 ans, 5 continents présenté Serge Rotheli
26 septembre au 4 octobre	Participation des élèves de l'option-théâtre au Festival de théâtre de Crissier pour y interpréter une adaptation du Bourgeois Gentilhomme
Automne	Animation Pro Natura pour les classes de CYP1
5 octobre	Animation « Calligraphie » proposée aux élèves de CYP1
29-31 octobre	Spectacle Zibou présenté aux élèves de CYP1 & CYP2
6 novembre	Journée du lait, distribution de lait aux élèves de 3 ^{ème} et 4 ^{ème}
20 décembre	Film-conférence sur les mineurs boliviens, présenté aux élèves des classes 7 à 9 ^{ème}

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Fête des écoles

Celle-ci s'est déroulée en coordination avec l'Abbaye, le dimanche 2 juillet 2012. Le thème retenu pour la composition du cortège était basé sur les 4 saisons.

Le défilé comptait 31 classes et 549 élèves, et les saisons ont été présentées de la manière suivante :

1. Printemps : 7 classes, 115 élèves
2. Eté : 10 classes, 182 élèves
3. Automne : 8 classes, 149 élèves
4. Hiver : 6 classes, 103 élèves

Les écoles ont été accompagnées durant le parcours par les ensembles instrumentaux de la Verrerie de St-Prex (25 musiciens), l'Harmonie du Pontet (25 musiciens) et la fanfare de Renens (28 musiciens).

Si la tempête régnait ce jour-là, nous avons véritablement passé entre les gouttes, profitant ainsi de la seule accalmie de la journée... Le soleil, quant à lui se trouvait à la grande salle et a brillé de tous ses éclats lors du repas organisé par Monsieur et Madame Cardinale et Madame Albiker-Pochon à l'attention des musiciens et du corps enseignant.

Cours de langues et de cultures albanaises, italiennes et portugaises

Ces cours, donnés aux élèves albanais, italiens et portugais inscrits par leurs parents, sont organisés en collaboration avec la ligue des enseignants et des parents albanais, le consulat général d'Italie à Lausanne et du Portugal au Grand-Saconnex (GE). Ils ont tous lieu au Collège de Marcolet.



Promotions

La cérémonie a eu lieu à la salle de spectacles de Chisaz le jeudi 5 juillet en présence d'un nombreux public qui apprécia les productions des enfants; 119 élèves ont été libérés de leurs obligations scolaires.

Devoirs accompagnés

En préambule, il est à signaler l'excellente collaboration qu'il existe entre la direction des

établissements scolaires, le secrétariat des écoles, les enseignants et les préposé(e)s aux devoirs accompagnés.

La transition entre devoirs surveillés et devoirs accompagnés s'est, dans les grandes lignes, très bien déroulée. Il est à signaler que dans la grande majorité des cas les préposé(e)s exerçaient déjà leur mandat dans ce sens.

Les visites de classes effectuées par le responsable des devoirs accompagnés ont permis de constater les points suivants :

- Une très grande disparité du niveau scolaire des élèves qui suivent les devoirs accompagnés, certains peuvent travailler de façon autonome tandis que d'autres auraient besoin d'un suivi individualisé.
- De plus en plus de problèmes de discipline, d'attitude et d'attention apparaissent dans les classes de CYP1 et doivent faire l'objet d'avertissements aux élèves concernés.

Pour la prochaine rentrée scolaire, il est prévu d'organiser un cours de perfectionnement pour les préposé(e)s aux devoirs accompagnés, ce cours aura pour thèmes les points suivant :

- HarmoS, LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire), PER (programme enseignement romand).

Ces cours ont pour but d'informer nos préposé(e)s aux changements provoqués par l'introduction de la nouvelle LEO dès la rentrée scolaire 2013.

Pour l'année écoulée, 15 groupes ont été constitués pour le secteur primaire, 9 groupes pour le CYT, ce qui représente 110 élèves du CYP1 et CYP2, 24 élèves du CYT.

- 2 groupes au Pavillon des Noutes
- 4 groupes à Marcolet
- 8 groupes à Chisaz
- 9 groupes à la Carrière
- 1 groupe à la Blancherie

Les devoirs accompagnés ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 15h20 à 16h05 pour les élèves du CYP, de 15h30 à 16h15 pour les élèves du CYT.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Activités de santé et prévention

Création et Consolidation de l'équipe santé

Travail de coopération qui vise l'actualisation de la mission et de la fonction de l'équipe PSPS et des rôles attendus de chaque professionnel qui la constitue.

Analyse des besoins

Projet « We cook and you Sport @Crissier »

L'équipe santé a mis sur pied un projet pour tous les élèves des classes CYP2 (5-6 Harmos) et les classes d'accueil du collège de Chisaz. 78 élèves vont pouvoir partager 6 repas (préparés par une classe de 9VSG) qui seront suivis par une animation sportive. Les objectifs visés sont de travailler la coopération, la confiance en soi et l'appartenance à un système. Cette animation prendra effet durant le 1^{er} semestre 2013.

Projet « Force » (préparation en 2012, mise en application en 2013)

Afin d'agir face à la montée de la violence et de l'intolérance dans les classes de l'établissement, l'équipe santé en partenariat avec le Conseil de Direction et le Conseil d'Etablissement a mis sur pied une animation qui touche tous les élèves du CYP2/2 et CYT (6-7 Harmos).

Cette animation a pour but :

- Sensibiliser les enfants aux différentes formes de violence
- Encourager les enfants à une perception positive de soi
- Gérer sa colère et orienter l'expression de cette dernière au travers de moyens non violents
- Développer le courage de ses opinions et le courage communautaire.

Cours d'éducation sexuelle par Profa

Classes CYP2-DEP-CYT6 : information et prévention du 16 mars au 5 avril. Conférence aux parents des élèves concernés le 12 mars.

Classes 8^e à 9^e et ACC.S : information et prévention du 21 au 29 mars.

Classes de 9^e, et ACCS : visite du planning familial (les 8 et 15 mai).

Journée du Sida – 1^{er} décembre

Aucune action particulière cette année.

Prophylaxie dentaire

Durant l'année scolaire, Mme Rui, prophylaxiste dentaire, se rend 4 fois dans les classes du CIN, CYP1, CYP2, DeP et Accueil et propose une animation adaptée à l'âge des élèves.

Pomme à la récréation

En décembre, distribution de pommes durant la récréation aux élèves du cycle initial (CIN) et du 1^{er} cycle primaire (CYP1). Opération qui est un prolongement précieux à la prophylaxie dentaire

Prévention dentaire

Durant les mois de septembre, octobre et novembre, M. et Mme Guionnet, dentistes scolaires, ont effectué les visites dentaires pour tous les élèves de l'établissement.

Prévention de la délinquance juvénile (CYT6 & Des.2)

Pas organisé en 2012.

Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS)

Une soirée d'informations et d'échanges sur les droits et devoirs des parents et des enfants a été organisée pour la première fois à Crissier (1.10.2012).

A l'initiative du préfet, M. Etienne Roy, l'occasion fut donnée à l'école, à la gendarmerie et à la préfecture de coordonner leurs efforts et de replacer les parents et les élèves des classes de 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} années de l'établissement devant leurs responsabilités.

Le mémento à l'usage des parents, des enfants et des adolescents a servi de base à la conférence.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Il a été commenté et a débouché sur de riches échanges au sujet des notions suivantes : Les Autorités, l'autorité, la collaboration école-parents, les problématiques liées à l'alcool, au tabac, aux sorties nocturnes, aux armes, aux diverses infractions et violences, aux drogues, au comportement sur la voie publique ainsi qu'à la prévention « Internet » (Tchats, blogs, réseaux sociaux, SMS, MMS, photos et autres téléphones portables).

Cette conférence fut suivie par 120 parents.

Prévention routière

Du 5 septembre au 9 septembre, la Police de l'Ouest lausannois est passée dans les classes CIN, CYP1 et Accueil (classes du Pavillon des Noutes) afin de sensibiliser les enfants des dangers de la route.

Théorie en classe suivie d'exercices pratiques dans la rue.

Santé scolaire

La santé scolaire est mandatée par le DSAS (Département de la Santé et de l'Action Sociale) et a comme mission de participer à l'élaboration des programmes de santé scolaire, de développer les compétences dans le domaine de la santé communautaire et de participer à l'élaboration d'actions de prévention et de promotion en milieu scolaire. Les activités sont élaborées en concertation avec les départements DFJC (Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture) ainsi qu'avec le Service de l'enseignement spécialisé SES.

En terme d'activités de santé communautaire sont à relever diverses activités de prévention, (des actions prévues par la santé publique - dépistages de la vue, des couleurs, du relief et de l'ouïe au CIN, vaccinations en 1^{ère} et 7^{ème} année) et de promotion de la santé comme par exemple des entretiens avec des parents d'élèves en école infantine, des animations de santé en 5^{ème} année, suivi d'un entretien avec le médecin scolaire ou des projets plus spécifiques dans une thématique particulière, comme par exemple l'intégration d'élèves avec des besoins

particuliers, de la prévention contre la violence ou un projet concernant l'alimentation équilibrée.

Dans le travail de tous les jours l'infirmière scolaire est considérée comme personne de référence, une passerelle entre le monde de « l'école » et le monde « du médical ». En plus des interventions de soins médicaux en premier recours « la bobologie » à l'infirmerie, lui incombe la gestion des diverses pharmacies de secours qui sont mises à disposition dans chaque collège. L'infirmière assure également un suivi pour des élèves qui sont momentanément en difficulté, ceci en entretien individuel ou collectif. A ce moment-là, les liens avec les différents acteurs ou intervenants de l'école sont importants afin de pouvoir mobiliser les ressources à disposition, non seulement médicales, mais également éducatives ou humaines. Le travail en partenariat dans l'établissement ainsi qu'entre l'école et la famille est indispensable pour un bon fonctionnement. Des rencontres régulières de l'équipe pluridisciplinaire nommée aussi « l'équipe de santé » permettent de sensibiliser tous les partenaires au sujet de la santé et de les intégrer le plus possible aux actions de prévention et de promotion de la santé.

HAND-ÉTUDES Crissier



Rapport du coordinateur M. Verchère

Le COPIL

Comme le stipule la loi, le Comité de pilotage du « Hand-études Crissier » se réunit 2 à 3 fois par année. Lors de ces séances nous établissons un point de situation et planifions l'avenir. Le COPIL est présidé par M. Jaques, directeur des écoles de Crissier.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Mme Beaud, municipale des écoles pour sa présence lors de ces séances et son intérêt pour notre projet.

Bilan scolaire

Le bilan global est positif :

- Aucun élève en échec ;
- Parmi les 3 élèves de 9^{ème} : deux ont intégré le gymnase et un a obtenu les points pour le raccordement.

Les échanges avec les personnes concernées par les élèves du Hand-études sont bons.

- M. Lorenzi, responsable des appuis effectue un rapport hebdomadaire par email. Nous avons mis en place un système pour que ces périodes soient préparées au mieux.
- Les enseignants de Crissier ont parfaitement intégré l'existence de notre structure et leur collaboration, indispensable, est excellente.

Bilan sportif

Notre structure compte actuellement 15 athlètes. Pour la première fois cette année une jeune handballeuse nous a rejoint.

Les jeunes s'entraînent tous les jours de 12h00 à 13h00. Les contenus sont variés et adaptés (condition physique – technique – tactique – préparation mentale).

Un jeune handballeur nous a quitté pour rejoindre un centre de formation à Zurich, club de ligue nationale A.

Un physiothérapeute suit chaque semaine les jeunes athlètes de la structure.

Collaboration avec la commune

Cette collaboration, si importante pour le bon fonctionnement de la structure, est de notre point de vue, excellente.

M. Pfister est le répondant direct pour la cantine scolaire. Les contacts sont réguliers.

Nous remercions la commune pour la mise à disposition de la salle de théorie chaque mercredi pour les cours de préparation mentale ainsi que le lundi pour les études surveillées prises en charge par le centre sport-études.

Activités parascolaires communales Conseil d'établissement (CET)



Le conseil d'établissement pour la législature 2011-2016 se compose de :

¼ **Politique** : Beaud Michelle, Carnal Jacques, Rodari Sophie

¼ **Professionnels** : Berthoud Johanne, Chauvet Christine, Jaques Pierre-Albert

¼ **Parents** : Albiker-Pochon Caroline, Carluccio Anne-Marie, Olela Snezana

¼ **Société civile** : Cardinale Nicolas, Guignet Joël, Rémy Marie-Claude

Le **Bureau** : Michelle Beaud, Présidente, Anne-Marie Carluccio, Secrétaire, Joël Guignet, Vice-Président et Pierre-Albert Jaques, Directeur de l'établissement.

Le **comité de l'Association du CET** (pour la gestion du fond de solidarité) : Johanne Berthoud, Présidente, Jacques Carnal, trésorier, Anne-Marie Carluccio, Secrétaire.

5 séances plénières ont eu lieu en 2012 :

- 23 février 2012
- 4 avril 2012
- 11 juin 2012
- 4 octobre 2012
- 7 décembre 2012

Le 27 avril, les membres ont visité l'ensemble des locaux scolaires.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Séances plénières

Dans le respect de son rôle (art. 25 du règlement) et de ses compétences (art. 26 et 27 de son règlement) le CET, en plénum,

- a été régulièrement informé sur la vie de l'établissement scolaire et du dossier de la mise en application de la nouvelle loi scolaire (LEO) et du Plan d'études romand (PER) et ses incidences par la Direction des écoles. L'Autorité communale, par sa municipale responsable, a transmis les informations concernant la mise en place des devoirs accompagnés, de l'organisation des transports scolaires et des activités parascolaires.
- a décidé d'accorder ½ jour de congé, soit le mercredi matin précédent l'Ascension. Ce congé sera reconduit jusqu'à la fin de la législature en 2016.
- a pris acte du projet de construction du collège de la Romanellaz se nommant « Flintstone » retenu à l'unanimité par le Jury du concours d'architecture.
- a participé à l'organisation de la fête et du cortège des écoles du 1^{er} juillet : apéritif et repas des invités, maîtres et fanfares et accueil le jour de la fête – collation pour les élèves – surveillance de la cour de Chisaz.
- a tenu une buvette lors de l'inauguration de la rue des Alpes le 16 juin.
- a participé aux promotions le 5 juillet.
- a échangé sur les thèmes suivants : Incivilité – violence à l'école et a préavisé favorablement à la mise en place du projet de prévention « FORCE » dans l'établissement.
- Dans le cadre de l'Association du CET dont le but est la gestion d'un compte alimenté par les recettes lors d'activités parascolaires (chœur – théâtre etc), les soldes des caisses de classes et les dons et legs éventuels, suite à une demande de contribution de la part de l'Association du CET pour favoriser le voyage d'études en 9^{ème} année en plus du camp de ski, les membres ont décidé que dans le cadre

d'une double activité, les frais inhérents au personnel d'encadrement peuvent être pris en charge par l'Association du CET. Ils ont aussi répondu favorablement à la demande de prise en charge des frais de voyages des enseignants-accompagnants dans le cadre d'un échange linguistique.

Commissions (selon art. 35 du règlement)

Formation

Activités parascolaires

Mme Rodari, Mme Rémy, Mme Olela, Mme Chauvet, Mme Albiker-Pochon

Transports scolaires

Mme Chauvet, M. Guignet, Mme Beaud, Mme Carluccio

Activités culturelles

M. Carnal, Mme Berthoud, M. Cardinale, Mme Carluccio

Bâtiments et constructions

Mme Albiker-Pochon, Mme Beaud, M. Cardinale, M. Jaques

En raison de nombreuses activités de soutien aux activités parascolaires ou locales, les commissions n'ont pas réussi à se réunir assez régulièrement pour établir un rapport de leurs délibérations et amener des propositions abouties.

Activités parascolaires :

La commission travaille sur un concept global « je prends soin de moi » et l'objectif pour 2013 est l'établissement d'un catalogue des activités existantes et le développement du projet avec un thème annuel. La commission développe également un projet de communication globale par le biais du Crissier-Contact pour l'ensemble des thèmes touchant l'école.

Activités culturelles :

En collaboration avec le comité de l'Association du CET, les membres de la commission ont soutenu le groupe théâtral lors de leur spectacle dans le cadre du Festival de Théâtre.

Transports scolaires :

Une seule séance a permis d'identifier les différents problèmes liés à la sécurité sur le chemin de l'école et des transports scolaires. L'objectif de la commission est de préavisé sur un remaniement de l'organisation et de

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

l'optimisation du trajet des bus scolaires en fonction du réel besoin de nos élèves.

Concernant la sécurité, en collaboration avec Partenariat et Prévention de la POL, l'objectif est d'établir un état des lieux des endroits stratégiquement et objectivement considérés comme délicats en terme de sécurité sur le chemin de l'école et de faire des propositions afin des les sécuriser.

Bâtiments et constructions

La commission n'a pas siégé. Les différents sujets concernant ce thème ont été débattus en plenum. L'objectif de la commission est de mettre en place une séance annuelle avec le Municipal et les responsables Bâtiments et conciergerie afin que soit respecté l'Art. 27, point 1 du règlement qui précise que le CET a la compétence de donner son avis aux autorités exécutives communales quant aux projets de construction, de transformation ou de réparation importante de locaux scolaires.

Information aux parents

Selon l'art. 9 du règlement, le ¼ parents, a organisé l'assemblée des parents le 19 novembre, une trentaine de parents ont répondu à l'invitation. Outre les membres du ¼ parents, le Directeur des écoles, la Municipalité et la directrice de l'APEMS ont répondu aux questions des participants.

Un flyer a également été préparé et diffusé pour présenter le CET aux parents.

Budget à disposition pour les activités parascolaires

A l'unanimité le CET remercie la commune pour l'attribution de ses contributions aux élèves concernant les colonies, camps, caisses de classe et autres activités parascolaires. Une statistique place notre commune dans les plus généreuses dans ce domaine.

Activités SPORT-ETUDES



Journées hors cadre

Du 25 au 28 juin pour les élèves des degrés 5 à 8. Les activités proposées furent nombreuses et diverses, notamment :

Sports : Voile - Téléski-nautique - plongée - beach-volley - mini-golf - atelier graffiti - rink-hockey - escrime - bob-luge - labyrinthe - tir à l'arc - parkour - billard - danse hip-hop - badminton - tennis - squash - équitation - escalade - capoeira - danse latino - zumba - slow-up à vélo - kick-boxing

Autres : Bijoux - bricolage fimo - E-bag - initiation D.J. - percussions - slam - film d'animation - cuisine - visite du Jura - robotique - visite de la ville de Fribourg - enquête à Champ-Pittet - visite du stade de Genève - visite d'Yvoire

Ces journées rencontrent toujours un vif intérêt de la part des élèves.

Joutes sportives

Classes CYP1

- 14 juin : journée ludico sport

CYP2, DeP, accueil II

12 juin	Athlétisme
22 juin	Jeux
28 septembre	Marche et Rallye

Classes secondaires

18 et 19 juin	Athlétisme
2 et 3 juillet	Jeux
14 septembre	Marche des classes 5 ^e et 6 ^e
21 septembre	Marche des classes 7 ^e à 9 ^e , Acc.S et DeS

Sport facultatif

Le sport scolaire facultatif a lieu en dehors de l'horaire scolaire. Les diverses activités proposées sont séparées par des interruptions.

Les 4 maîtres d'éducation physique, éventuellement aidés ou remplacés par d'autres maîtres, ont la responsabilité des groupes d'élèves inscrits.

Activités pratiquées en 2012 : badminton - danse moderne - jeux - mini-handball - musculation - tchoukball- uni-hockey - football filles - football garçons - danse hip-hop - mini-tennis - tennis de table - cirque.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES



Championnat de football scolaire officiel de l'Association Suisse de Football ASF – Credit Suisse Cup

Quatre équipes de Crissier composées d'élèves de 6^e à 8^e (filles et garçons) ont participé à la finale du 18 mai.

Une équipe de garçons 8^{ème} a participé la Credit suisse Cup 2012 : tournoi cantonal à Chavannes le mercredi 23 mai et finale suisse à Bâle le 13 juin 2012.

Sorties à but sportif, sorties d'étude, courses annuelles

• 41 sorties à but sportif	Patinage, ski, ski de fond, luge (pour les petits), natation, marche
• 45 sorties d'étude	étude de l'environnement, expos, beaux-arts, spectacles, etc.
• 51 courses annuelles	durée : 1, 2 ou 3 jours ou davantage, selon les degrés
• 10 sorties diverses	Concert dans EMS, jeux, pique-nique avec parents

Aucun accident ou incident notable ne fut à déplorer au cours de ces 131 déplacements qui concernaient généralement 1 classe, plus rarement 2 ou 3 classes.

LOCAUX SCOLAIRES



Occupation des locaux - détails sur le tableau en page 52

Salles de classe, y compris locaux spéciaux

* au collège de Marcolet, 5 salles de dégagement sont utilisées à plein temps par 3 classes d'accueil, 1 classe de développement, une classe ressource, et une salle spéciale pour l'enseignement de l'italien.

TRANSPORTS SCOLAIRES



Bus scolaire (par M. Bernard Deppen, de Car Postal)

Horaire

Idem horaire 2011-2012, suite à l'augmentation du devis pour la période 2012-2013, la commune nous a fait part de son souhait d'étudier la possibilité d'optimiser les horaires afin de diminuer les coûts (suppressions de courses à midi et 13h).

Véhicules

Deux minibus de 3,5 tonnes et 1 bus de 5 tonnes

Personnel

Deux conducteurs avec le permis D1 et un conducteur avec le permis « car » catégorie D.

Parcours

Desserte supplémentaire de l'EVAM

- 1 bus supplémentaire, les autres courses ont été attribuées au TL en raison de l'arrivée tardive de la réponse à notre offre de l'EVAM et de notre impossibilité d'assurer le service avec un délai de réalisation aussi court (1 semaine).

Effectif d'élèves

Stable par rapport à 2011.

Comportement dans le bus

Nous avons enregistré quelques comportements d'incivilité des élèves de l'EVAM envers les conducteurs, nos médiateurs sont intervenus mais pas de manière supplémentaire à leurs objectifs.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

CAMPS SCOLAIRES

Camps d'hiver (du 6e au 9e degré)

Dates	Lieux	Classes	Titulaires
30.01.-03.02.	Leysin	8VSO.1 8VSO.2 8VSO.3 8VSG.1 8VSB.1 9VSG.1	M. Jaton N. Berguerand C. Lecoultre M.-C. Baume S. Ciminello M. Emery
06.02.-10.02.	Leysin	7VSB.1 7VSG.1 7VSG.2	C. Roulin A. Goldiger L. Essomba
13.02.-17.02.	Morgins	7VSO.1 7VSO.2 7VSO.3 ACC.3	M. Bauer D. Negamiyamana Y. Escher F. Russ
20.02.- 24.02.	Morgins	CYT6.2 CYT6.4 ACC.4	E. Legrand G. Annen Z. Polijicak
26.03.-30.03.	Morgins	CYT6.1 CYT6.3 DES.2	D. Bielinski O. Villars Y. Zehr
02.04-05.04.	Morgins	9VSO.1 9VSO.2 9VSO.3 ACC .5	L. Bovey J. Santa C. Burnier M. Coelho

Ecole à la montagne (du 2e au 5e degré)

Dates	Lieux	Classes	Titulaires
23.04-27.04.	Morgins	CYP2.01 CYT5.3	C.-L. Valet M. Pidoux
30.04-04.05.	Morgins	CYT5.2 CYT5.4	P.-A. Gaillard P. Michaud

07.05-11.05.	Morgins	CYT5.1 CYT5.5	V. Mercier N. Capsi
03.09-07.09.	Morgins	CYP2.03 CYP2.07	A. Coppola P. Massard
10.09-14.09.	Morgins	CYP2.06 CYP2.08	A. Sugnaux M. Gaillard
03.12-07.12.	Morgins	CYT5.3 CYT5.4	O. Villars G. Annen
10.12-14.12.	Morgins	CYT5.1 CYT5.2	D. Bielinski Y. Escher

Camps, courses, joutes et journées hors cadre

Le concept revu par le Conseil d'établissement (CET) a été appliqué durant cette année. Celui-ci précise que les classes de 9^{ème} année ont la possibilité d'effectuer soit un camp de ski, soit un voyage d'études.

La garantie financière est assurée par la commune pour une activité. Les parents sont appelés à participer pour un montant de Fr. 150.- pour un camp d'hiver et de Fr. 200.- si un voyage d'études est organisé selon le règlement approuvé par le CET et publié dans la brochure Info-parents.

Le CET a autorisé, en fonction des circonstances et après accord de la Direction, qu'une classe puisse effectuer les 2 activités. Dans une telle situation, le maître de classe prend les dispositions afin que la deuxième activité soit entièrement financée par la classe, sans participation communale. Dans ce cas les élèves sont amenés à exécuter divers travaux ou ventes afin d'acquérir le capital nécessaire à couvrir les frais de l'activité.

OBJECTIFS 2012

Deux objectifs communaux prioritaires figuraient au plan 2012.

Le premier concernait le plan quinquennal de renouvellement du mobilier. Il a été mené à terme selon les planifications prévues.

Le second concernait le futur collège de la Romanellaz. Les pavillons provisoires datant de plus de 30 ans, il est temps de les remplacer. L'évolution démographique de la commune conduisait elle aussi à une réflexion relative à l'utilisation de ce site. La décision de construire un nouveau collège a été prise par les Autorités et a débouché sur un concours d'architecture et la désignation d'un jury.

Celui-ci s'est réuni les 31 octobre et 1^{er} novembre 2012 et a retenu, à l'unanimité, le projet Flintstone. Le vernissage de l'exposition de tous les projets présentés a eu lieu le 22 novembre 2012, et les procédures menant à la réalisation pour une mise en service à la rentrée 2015 se dérouleront courant 2013.

Les objectifs purement scolaires, susceptibles d'engendrer des conséquences au niveau communal sont en cours depuis 2012. Il s'agit notamment de la mise en place de l'harmonisation scolaire romande (programme Harmos) et de la conduite de la réflexion amenant à la concrétisation de la nouvelle Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO) avec effet pour la rentrée 2013.

Année scolaire 2012 – 2013
Inventaire et occupation des locaux au 01.09.2012

Collèges	Niveaux	Salles de classes	Salles de dégagement	Secteur Primaire		Secteur Secondaire		Locaux spéciaux	Total classes	Totaux L dég.	Totaux généraux
				S. classes occupées	S. dégag. occupées par une classe	S. classes occupées	S. dégag. occupées par une classe				
Marcolet	2A	4	-	1	-	3	-	6	4	-	10
	2B	-	-	-	-	-	-	8	-	-	8
	3A	5	-	1	-	4	-	2	5	-	7
	3B	5	-	1	-	3	-	-	5	-	5
	4A	6	5	2	-	4	2	-	6	5	11
	4B	6	5	2	-	4	3 + (1R)	-	6	5	11
Marcolet PK	REZ	2	-	2	-	-	-	-	2	-	2
	1 ^{er}	2	-	1	-	-	-	-	2	-	2
M. Vernie	0	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
La Carrière	0	4	-	-	-	4	-	2	4	-	6
	1	5	-	-	-	5	-	1	5	-	6
	2	-	1	-	-	-	-	1	-	1	2
	3	-	1	-	-	-	-	2	-	1	3
Chisaz	Aile dte	1	1	1	-	-	-	2	1	1	4
	1	6	-	6	-	-	-	-	6	-	6
	2	6	-	6	-	-	-	-	6	-	6
Chisaz PK	Rez	2	-	-	-	-	-	2	-	2	
Chisaz EPS	Rez	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Les Noutes	Rez	3	-	3	-	-	-	-	3	-	3
	1 ^{er}	4	-	3	-	-	-	-	4	-	4
Romanellaz	Rez	2	-	2	-	-	-	-	2	-	2
Blancherie	Rez	2	1	2	-	-	-	-	2	1	3
Anciennes EPS	Rez	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Totaux inter.						27	5				
Totaux finaux		65	14	33	--	32		28	65	14	107

Nombre de salles de classes libres (ou occupées comme salles de dégagement au 01.09.2012) :

Marcolet 1
 Marcolet PK 1
 Chisaz (Ex T;) 1
 Les Noutes 1

4

Service jeunesse

Administration

La mission du Service Jeunesse est de mettre en place la politique jeunesse et sociale voulue par la Municipalité.

Cela comprend la gestion administrative, l'encadrement du personnel et la supervision des structures d'accueils préscolaires, parascolaires, socioculturelles et sociales communales.

OBJECTIFS 2012

L'ensemble des objectifs 2012 a été atteint.

- Les descriptifs de fonctions des collaborateurs du Centre de Vie Infantile ont été rédigés
- Un recueil systématique des statistiques de fréquentation des structures d'accueil du Service a été mis en place et est remis une fois par année à la Municipalité
- Une solution concrète afin d'augmenter la capacité d'accueil de la garderie a été étudiée et fera l'objet d'un préavis en 2013
- Diverses solutions ont été étudiées afin de répondre aux besoins d'accueil et de repas de midi des enfants scolarisés dans le haut du village.

OBJECTIFS 2013

- Soumettre en Municipalité un projet détaillé de doublement des places de garderie. Le cas échéant, assurer la mise en place de 22 places de garderie supplémentaires et procéder au recrutement de 5 à 7 éducatrices supplémentaires
- Organiser la reprise des activités et du personnel de l'UAPE par la Direction de l'APEMS
- Réorganiser les tâches et les responsabilités au sein du Centre Transit
- Etablir un rapport sur les besoins à moyen terme (2018-2020) en matière d'accueil parascolaire en fonction des nouvelles constructions et de l'évolution démographique prévue

- Finaliser les procédures administratives liées aux prestations sociales communales
- Etudier une solution afin d'augmenter le nombre d'accueillantes en milieu familial sur Crissier

En termes de Ressources Humaines, la création en 2010 d'un APEMS, d'une cantine scolaire à la Vernie et la reprise par la commune du Centre de Vie Infantile en janvier 2011, le nombre de collaborateurs du Service est passé de 4 à 23 employés en l'espace d'un an. Cela a nécessité une importante réorganisation du Service, qui s'est poursuivie avec la reprise des prestations sociales communales en 2012.

Au niveau du Centre de Vie Infantile, nous avons pu, au gré des arrivées et des départs, progressivement engager des éducatrices qualifiées pour atteindre, fin 2012, le niveau de formation du personnel exigé par les normes du Service de Protection de la Jeunesse. Selon ces mêmes normes, les directrices du CVE et de l'APEMS devront suivre une formation spécifique dans les trois ans à venir.

Si le projet de création de 22 places supplémentaires en 2014 est accepté par le Conseil Communal, il nécessitera, en fonction des pourcentages de postes choisis, l'engagement de 5 à 7 collaborateurs supplémentaires. Afin de répartir les charges des directrices, les deux éducatrices de l'UAPE qui font actuellement partie du Centre de Vie Infantile, passeront sous la direction de l'APEMS.

Pour répondre à l'augmentation progressive de ses responsabilités, le chef du Service devra à terme pouvoir bénéficier d'une formation continue dans le domaine de la gestion du personnel. Ce dernier assumant encore une partie de sa fonction d'animateur responsable, une nouvelle organisation hiérarchique devra également être rapidement mise en place au sein du Centre Transit.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR (ACJ)

Depuis l'introduction de la Loi cantonale sur l'Accueil de Jour de Enfants (LAJE), les habitants d'une commune doivent obligatoirement placer leur(s) enfant(s) dans le réseau de leur domicile.

Au niveau de l'organisation de notre réseau, qui comprend Crissier, Renens, la Fondation des Baumettes, l'entreprise Bobst SA et depuis 2012, le Foyer St. Famille de Renens, l'ensemble des places d'accueils préscolaires et parascolaires est réservé aux enfants des couples ou des parents seuls, qui travaillent ou sont en recherche d'emploi.

Le Service Jeunesse gère 82 places sur les 365 que compte notre réseau. Ci-dessous les chiffres généraux de l'Accueil Collectif de Jour (ACJ) de Crissier.

ACJ 0 à 12 ans	2012	2011
Nb Crissirois de 0 à 12 ans	1076	1139
Places à disposition	82	74
Places occupées	81	56
Taux d'occupation	99%	76%
Nb places pour 100 enfants (moyenne cantonale 14%)	7.6	6.5
Nombre d'enfants placés	118	101
Familles concernées	103	92
Familles en couple	72	63
Familles monoparentales	31	29
Demandes non satisfaites	62	50

Accueils préscolaires et parascolaires confondus, nous disposons de 7,6 places d'accueil pour 100 enfants. Soit la moitié de la moyenne cantonale qui est d'environ 14%.

Vous trouverez dans les tableaux ci-après le détail de ces chiffres par type d'accueil.

GARDERIE (Accueil préscolaire)

La garderie accueille les enfants de 0 à 4 ans. Cette structure est ouverte 12 heures par jour. Elle est divisée en 3 groupes soumis aux normes du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ).

La Nurserie: 0 à 18 mois (2 éduc. pour 5 bébés)

les Trotteurs: 18 à 30 mois (2 éduc. pour 7 enfants)

Les Moyens: 30 à 48 mois (2 éduc. pour 10 enfants)

En 2012, le manque de places en garderie s'est traduit par le refus de 61 demandes contre 50 en 2011.

Afin de permettre le passage des enfants d'un groupe à l'autre, nous avons dû demander une dérogation au SPJ pour accueillir trois enfants supplémentaires dans un groupe, sans augmenter le personnel éducatif.

GARDERIE 0 à 4 ans	2012	2011
Nb Crissirois en âge de Garderie	341	383
Places à disposition	22	22
Places occupées (dérogation SPJ)	25	22
Taux d'occupation (dérogation SPJ)	114%	100%
Nb places pour 100 enfants (moyenne cantonale 17,6%)	6.5	5.7
Nombre d'enfants placés	38	36
Familles concernées	33	32
Familles en couple	28	28
Familles monoparentales	5	4
Demandes non satisfaites	61	50

Le placement moyen d'un enfant étant d'environ 60%, le projet de création de 22 places supplémentaires pour la rentrée scolaire 2014 nous permettrait de répondre partiellement à la demande. Une proposition dans ce sens sera soumise au conseil communal cet automne.

En fonction de l'évolution démographique de Crissier, pour atteindre les 15% de places demandées par la FAJE, il faudrait atteindre 66 places de garderie à l'horizon 2017 - 2018.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

UNITE D'ACCUEIL POUR ECOIER

(Accueil Préscolaire jusqu'à l'entrée en vigueur d'Harmos)

L'UAPE accueille les enfants de 4 à 6 ans qui fréquentent les classes enfantines du Cycle initial 1 et 2. Egalement soumis aux normes du SPJ, les deux éducatrices encadrent au maximum 24 enfants.

En 2012, nous avons pu répondre à l'ensemble des demandes de placements à l'UAPE. En fonction des entrées et sorties prévues pour la rentrée 2013, les 24 places de l'UAPE devraient être suffisantes pour répondre à toutes les demandes.

UAPE 4 à 6 ans	2012	2011
Nb Crissirois en âge UAPE	180	181
Places à disposition	24	24
Places occupées	21	17
Taux d'occupation	88%	71%
Nb places pour 100 enfants (moyenne cantonale 17,6%)	13.3	13.3
Nombre d'enfants placés	31	25
Familles concernées	27	23
Familles en couple	20	16
Familles monoparentales	7	7
Demandes non satisfaites	1	0

Dès l'entrée en vigueur d'HARMOS en août 2013, les classes enfantines deviennent les 1^{ère} et 2^{ème} primaires. Les 1^{ère} et 2^{ème} primaires actuelles deviennent les 3^{ème} et 4^{ème} primaires.

En termes de réglementation de l'accueil collectif, l'UAPE, qui est actuellement une structure préscolaire devient une structure parascolaire au même titre que l'APEMS. Crissier comptera alors deux APEMS, un de 36 places (Vernie) et un de 24 places (Pré-Fontaine 27), soit un total de 60 places.

ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE

(Accueil Parascolaire)

L'APEMS accueille, avant l'école, à midi et l'après-midi, des enfants âgés entre 6 et 12 ans dans une structure qui favorise leur épanouissement physique et psychique. L'APEMS propose un encadrement professionnel des enfants selon les normes du Service de Protection de la Jeunesse. Il garantit aux parents une prise en charge pensée et adaptée pour chaque enfant.

L'année s'est terminée avec **48** enfants inscrits contre **41** à la fin 2011. La fréquentation hebdomadaire est répartie comme suit: **2012 / 2011 / 2010**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	19/10/5	19/12/5	8/6/2	18/9/4	19/11/7
Midi	38/24/18	42/32/20	18/12/9	40/27/16	42/27/19
ApM	23/18/12	28/19/12	10/6/4	27/18/13	22/14/11

En 2011, la structure n'était pas pleine et de ce fait seuls 215% sur 255% de postes à disposition ont été pourvus. Depuis la rentrée scolaire d'août 2012, l'APEMS compte une nouvelle éducatrice auxiliaire à 40%. Le personnel est aujourd'hui au complet pour gérer les 36 places initialement prévues.

APEMS 6 à 12 ans	2012	2011
Nb Crissirois en âge APEMS	555	575
Places à disposition	36	28
Places occupées	35	21
Taux d'occupation	97%	61%
Nb places pour 100 enfants (moyenne cantonale 10,1%)	6.5	6.2
Nombre d'enfants placés	48	41
Familles concernées	43	38
Familles en couple	23	19
Familles monoparentales	20	19
Demandes non satisfaites	0	0

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Nous avons pu répondre à l'ensemble des demandes de placements. Comme vous le constatez, la structure est actuellement pleine et il est fort probable qu'à la rentrée 2013-2014, nous ayons recours pour la première fois à une liste d'attente.

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL (AMF)

Au cours de l'année 2012, 6 accueillantes en milieu familial de Crissier ont accueilli 26 enfants (dont 4 Renonais) à la journée ou à la demi-journée et ont effectué une dizaine de dépannages d'accueils d'enfants. Avec 15 Crissirois accueillis sur Renens nous avons au total 37 de nos enfants qui bénéficient des AMF.

AMF	Crissier	Renens	Total
Accueillantes en activité	5	38	43
Nouvelles accueillantes	1	5	6
Enfants placés	26 Dont 4 de Renens	171 Dont 15 de Crissier	197

Afin de recruter de nouvelles accueillantes de jour, la coordinatrice a organisé une soirée de présentation de cette activité à Crissier en collaboration avec Mme Michèle Beaud, Municipale. Seul trois personnes intéressées à obtenir une autorisation d'accueil ont participé à cette soirée. Malheureusement pour des raisons de lourdeur administrative et de salaire peut intéressant aucune n'a donné suite.

La loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) est devenue plus exigeante, ainsi que les critères pour obtenir une autorisation d'accueillir des enfants à son domicile. De ce fait, certaines candidates sont parfois incitées à renoncer à leur projet. Le placement en milieu familial étant une alternative financièrement intéressante, en 2013, il s'agira d'étudier des solutions pour faciliter le recrutement d'accueillantes sur notre commune.

JARDIN D'ENFANTS

Le Jardin d'Enfants prend en charge les enfants âgés entre 2,5 et 4 ans. Il est ouvert les matins de 8h30 à 11h00 et les après-midis de 13h30 à 16h00 (sauf le mercredi fermé). La structure est fermée durant les vacances scolaires.

Les parents peuvent placer leur(s) enfant(s) entre 2 et 3 demi-journées par semaine.

Dans la mesure où son temps d'ouverture n'est que partiel, cette structure n'est pas considérée comme un lieu d'Accueil Collectif de Jour au sens de la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) et ne dispose pas des subventions cantonales. Son exploitation est toutefois soumise à une autorisation du SPJ.

Jardin d'Enfants 2,5 à 4 ans	2012	2011
Nb Crissirois de cet âge	138	198
Places à disposition	55	55
Places occupées	51	53
Nombre d'enfants inscrits	51	53
Taux d'occupation	93%	96%

CANTINE SCOLAIRE

La cantine est réservée aux élèves âgés entre 7 et 16 ans. Elle est ouverte durant les périodes scolaires du lundi au vendredi de 11h30 à 13h45. Le prix d'achat du repas est de Fr. 10,50.-, Il est facturé Fr. 9.- aux parents. Les repas sont composés d'aliments équilibrés qui sont aux normes "Fourchette Verte".

Un aménagement gratuit est prévu pour les jeunes qui souhaitent réchauffer un repas préparé à la maison.

Les élèves sont accueillis par des cantinières qui effectuent le service et mettent en place un cadre propice pour le dîner. Dès la fin du repas, les enfants ont la possibilité de bénéficier des installations de jeux et de lecture qui sont mis à disposition dans les locaux. Une salle plus calme est également à disposition pour ceux qui souhaitent faire des devoirs.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

CANTINE 7 à 16 ans	2012	2011
Nombre de repas servis	5'280	4'876
Places à disposition	50	50
Places occupées	35	30
Nombre d'enfants inscrits	68	69
Taux d'occupation	66%	60%

Malgré une légère augmentation du nombre de repas servis, la fréquentation de la cantine reste globalement stable par rapport à 2011.

CENTRE TRANSIT

La mission du Centre d'Animation TRANSIT est de mettre en place des animations pour les adolescents qui favorisent leurs capacités d'émancipation et d'intégration à la vie sociale et culturelle.

L'animatrice de la place animée (accueil des 6-10 ans) ayant été absente plusieurs mois pour maladie, seuls 100 enfants ont été accueillis sur une dizaine de mercredis après-midis contre 400 en 2011.

En tenant compte de ce cela, nous constatons dans le tableau ci-après que la fréquentation du Centre est constante.

TRANSIT 11 à 16 ans	2012	2011
Nb Crissirois en âge TRANSIT	502	617
Fréquentation annuelle	4'405	4'960
Nombre d'enfants inscrits	285	239
Venant d'autres communes	49	31

En dehors des 800 heures d'ouverture du centre, les deux animateurs à 50%, les moniteurs et différentes équipes de jeunes ont organisé ou participé à: La fête de Printemps, Festicrissier, La Fête du Jeu, la Fête de la Musique, un camp d'été, le rallye aventure, l'inauguration de l'Avenue des Alpes, une dizaine de soirées repas cinéma, un atelier "Graph" et deux ateliers Relooking.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE

La mission du TSP est d'accompagner les jeunes dans leur processus d'intégration.

Identifier les problématiques et les comportements à risques et proposer des actions sociales, préventives et culturelles pour y répondre.

En 2012, notre Travailleuse Sociale de Proximité a malheureusement été absente pour maladie une bonne partie de l'année. Etant donné la spécialisation requise pour ce travail, elle n'a pu être que partiellement remplacée.

Une dizaine de jeunes a fait l'objet d'un soutien ou d'une démarche éducative pour des problèmes de comportements. Deux médiations ont eu lieu, une avec la police de prévention et l'autre avec un concierge afin de régler des problèmes relationnels entre jeunes et adultes.

Deux familles ont bénéficié d'un soutien à domicile sur plusieurs mois pour des problèmes éducatifs et ont nécessité un accompagnement au sein de diverses institutions sociales.

Dans le cadre de la "Boussole", la TSP a assuré le suivi parascolaire d'une dizaine de jeunes.

Elle a également organisé le camp d'été en Gruyère et s'est également investie dans l'organisation de Festicrissier avec une vingtaine de jeunes.

PRESTATIONS SOCIALES COMMUNALES

Suite à la réorganisation des activités de l'agence sociale requise par l'ARASOL, les prestations sociales communales ont été reprises par le Service Jeunesse depuis le 1^{er} juin 2012.

Transport de personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte à tout habitant de la commune, dont l'état de santé ne permet pas des déplacements par les moyens de transports publics. Elle est cependant limitée à 96 courses par personne et par année, dans un rayon de 15 kms, sous déduction du prix d'un billet de bus, soit actuellement Fr. 3.-

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Abonnement TL

Les bénéficiaires PC domiciliés à Crissier ont droit à un remboursement mensuel de Fr. 20.- sur présentation de leur abonnement TL "Mobilis".

Secours d'hiver communal

Le Secours annuel unique de Fr. 200.- versé en début d'année à tous les bénéficiaires de prestations complémentaires.

Aide pour la déclaration d'impôts

La commune met à disposition une personne compétente pour remplir la déclaration d'impôts des personnes en difficultés.

Sortie des Aînés

En 2012, nous avons à nouveau organisé une croisière sur le Léman, d'une journée sans escale. Sur les 1'128 invités, nous avons enregistré la participation de 256 personnes.

Noël des aînés

Le 8 décembre, 239 aînés ont participé au repas de Noël organisé en collaboration avec la Fondation du centre Œcuménique, le Centre TRANSIT et le Greffe Municipal.

Les personnes au bénéfice des Prestations Complémentaires reçoivent un bon leur permettant de retirer gratuitement 2 rouleaux de sacs de 35 litres.

Les familles qui ont des enfants de moins d'un an reçoivent un bon donnant droit à 10 rouleaux de sacs de 17 litres ou 5 rouleaux de sacs de 35 litres pour chaque enfant. Les familles qui ont des enfants âgés entre 1 et 3 ans reçoivent un bon donnant droit à 4 rouleaux de sacs de 17 litres ou 2 rouleaux de sacs de 35 litres pour chaque enfant.

Les personnes au bénéfice du RI qui s'annoncent au secrétariat des Prestations Sociales Communales reçoivent un bon donnant droit à 2 rouleaux de sacs de 35 litres.

Les personnes souffrant d'incontinence reçoivent un bon donnant droit à 2 rouleaux de sacs de 35 litres ou 4 rouleaux de 17 litres.

Prestations Sociales en quelques chiffres	2012
Nb de trajets personnes à mobilité réduite	777
Nb d'abonnements TL "Mobilis" subventionnés	12
Nb de secours d'hiver communal versés	199
Nb d'aides pour la déclaration d'impôts	85
Nb de participants à la sortie des Aînés	256
Nb de participants au Noël des aînés	239
Nb de nonagénaires fêtés	7

Taxe au sac

En 2011 la Municipalité a décidé les mesures d'allègements sociales suivantes, qui seront appliquées dès 2012:

Afin de ne pas pénaliser les familles avec des enfants en bas âges ainsi que certaines catégories de citoyens, la Municipalité a décidé les actions sociales suivantes:

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Bibliothèque communale

Equipe de fonctionnement

Membres de l'équipe au 31 décembre 2012 :

Mme STREULI Anne-Dominique, responsable

Mmes BOSSON Nathalie Bénévoles

BLONDEL Sylviane

CARNAL Béatrice

CAVIN Dominique

CUEREL Corinne

DESSEMONTET Antoinette

ELSNER Françoise

JAQUIER Laurence

JAUNIN Nathalie

JEANRICHARD Barbara

LEYVRAZ Catherine

MINA Cecilia

NEUMANN Jacqueline

POULY Françoise

PULFER Isabelle

ZAHLER Charlotte

Mme BEAUD M., Municipale

Détails des heures de travail

La bibliothèque a été ouverte au public 358 heures en 2012. Durant l'année, la responsable et les bénévoles ont consacré 1590 heures de travail à la bibliothèque décomposées comme suit :

- 582 heures pour le prêt correspondant aux heures de présence de la responsable (64 heures de bénévolat) et des bénévoles pendant les heures d'ouverture.

- 565 heures pour les tâches annexes réalisées par les bénévoles (achats, catalogage, équipement des documents, et surtout animations avec les festivités de notre 30^{ème} anniversaire)

- 443 heures dont 43 heures de bénévolat pour la gestion, (+ catalogage, achats, animations, équipement de documents, nettoyage, rangement) réalisées par la responsable

Statistiques des lecteurs

En fin d'année 2012, nous avons supprimé les lecteurs n'ayant plus emprunté de documents depuis 3 ans.

Nombre total de lecteurs inscrits : 1024 au 31.12.2012, répartis comme suit :

382 adultes et 642 enfants + jeunes

Sur le total des inscriptions, nous avons eu 512 lecteurs actifs ces deux dernières années.

Avec **149 nouvelles inscriptions** pour 2012, nous restons dans une bonne moyenne. (120 en 2011, 202 en 2010, 140 en 2009)

Les animations nous amènent régulièrement de nouveaux lecteurs.

Statistiques des documents

Nombre total de documents : **8772**

Nous avons acquis **976** nouveaux documents. (Achats + dons)

Notre collection est régulièrement mise à jour.

Statistiques des prêts

L'équipe de la bibliothèque a géré :

23'012 prêts en 2012

20'646 prêts en 2011

18'423 prêts en 2010

13'135 prêts en 2009

9'386 prêts en 2008

Les prêts ont plus que doublé en 5 ans !

Documents empruntés :

10'213 Livres enfants	44,40%
6'735 BD+Mangas	29,28%
4'066 Livres adultes	17,60%
1'786 DVD	7,80%
212 Périodiques	0,92%

Les prêts sont en constante augmentation. Notre offre BD, Manga et DVD s'étant étoffée, ces documents rencontrent un succès grandissant.

Animations et manifestations

- Février : participation au samedi des bibliothèques vaudoises : organisation d'un grand rallye
- Participation au Prix Fantaisie 2012

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

- **Les heures du conte** : 2 séances. En mars et novembre 2012 avec env. 80 personnes par séance. Les enfants de la garderie les P'tits Mômes, des Apems et de la Place Animée se joignent au public régulier. Les contes pour enfants rencontrent toujours un grand succès... de plus en plus du côté des adultes également.
- **Jardin des Fleurs** - atelier lectures pour les tout petits. Cette animation nous demande beaucoup d'investissement en temps, livres et matériel. Nous la proposons dorénavant régulièrement (7 séances en 2012). Nous avons un public fidèle et enthousiaste
- **Avril : concours de dessins Mangas**
- **30^{ème} anniversaire :**
5 mai 2012
Sortie d'une journée à Bâle, organisée pour l'équipe de la bibliothèque
- Juin 2012
Sacs surprises contenant 2 livres de notre choix, distribués aux lecteurs adultes. A découvrir pendant l'été.
- 16 et 17 novembre 2012.
Contes pour adultes le vendredi soir, avec apéritif. Contes pour les tout-petits le samedi matin et atelier de dessins Mangas pour les ados le samedi après-midi. La participation aux activités offertes aux enfants a été excellente.
- Décembre 2012
Grand concours destiné aux adultes
- **Animation de Noël**, le 21 novembre 2012 : les enfants apportent un dessin utilisé pour notre fenêtre de l'Avent et choisissent leurs livres de Noël. Paquets surprises offerts. Plus de 80 dessins ont décorés la bibliothèque cette année.
- **Fenêtre de l'Avent**, le 5 décembre 2012

La bonne moyenne de fréquentation de nos animations est due, notamment, à la qualité des prestations offertes, à l'investissement personnel de quelques bénévoles, à l'excellente collaboration que nous entretenons avec la direction des écoles qui nous permet de distribuer nos papillons d'informations, ainsi qu'aux nombreux articles parus dans le journal Crissier Contact.

La bibliothèque offre un bon choix d'animations et nous nous positionnons bien dans la tendance actuelle qui fait des bibliothèques des lieux de rencontres et de partage ; des lieux de vie.

Activités diverses

Hors les murs :

- participation à une réunion inter-bibliothèques à Lausanne avec visite de la bibliothèque municipale
- participation à une réunion inter-bibliothèques sur la Côte avec visite de bibliothèques
- visite de la bibliothèque de Lutry avec démonstration de méthode de réparation de livres

Formation

La responsable et certaines bénévoles ont suivi des cours de formation continue divers tels que :

- Cours Bibliomaker, notions essentielles
- Les Mangas
- Romans adultes +jeunesse : quelles différences ?
- Documents sonores en bibliothèque jeunesse

Ces cours nous permettent d'acquérir de nouvelles connaissances, d'échanger des idées et de rester au goût du jour. Ils nous donnent ainsi la possibilité de créer des animations et des expositions et nous guident aussi dans le choix des documents à proposer à nos lecteurs.

Objectifs 2013

- Poursuite des animations : séances de contes, ateliers -lectures
- Participation au "samedi des bibliothèques vaudoises"
- Organisation d'une rencontre inter-bibliothèques
- Organisation d'une vente de livres seconde main
- Installation d'une nouvelle version de notre logiciel Bibliomaker en vue de mettre notre catalogue en ligne en 2014
- Inscription à divers cours pour la formation continue
- Plusieurs fois par année, accueil du centre de vie enfantine

8. SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Office de la population

Registre civique

Rôle des électeurs

Electeurs inscrits	31.12.10	31.12.11	31.12.12
Suisses	3080	3110	3183
Etrangers	1473	1475	1535

Référendums et initiatives

		2011	2012
Sur le plan communal	Référendum	1	0
	Initiative	0	0
	signatures valables	968	0
Sur le plan cantonal	référendum	1	1
	initiatives	1	0
	signatures valables	215	153
Sur le plan fédéral	initiatives	10	13
	signatures contrôlées	438	644
	référendums	0	6
	signatures valables	0	211

Registre des entreprises

864 entreprises et commerces sont inscrits au 31 décembre 2012.

Nuitées

45157 nuitées ont été enregistrées dont 45006 soumises à la taxe de séjour.

Recensement des chiens

Au 31 décembre 2012, on compte 318 chiens.

Il est rappelé que tous les chiens doivent obligatoirement être munis d'une puce électronique.

Gestion des parkings

Nombre de personnes titulaires de macarons	152
Nombre d'entreprises titulaires de macarons	6
Nombre de cartes à gratter à Fr. 4.-- vendues	131
Nombre de cartes à gratter à Fr. 8.-- vendues	123

Contrôle des habitants

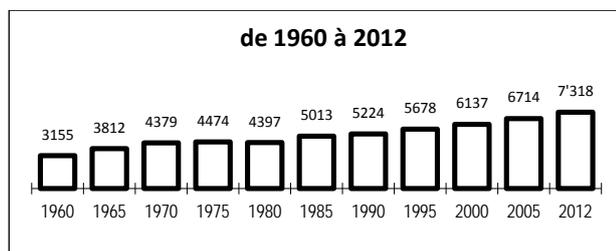
	2011	2012
Nombre de naissances	68	83
Nombre de décès	44	45
Nombre de catholiques	3478	3779
Nombre de protestants	1669	1642
Nombre autres confessions	1801	1390
Nombre sans confession	741	981
Nombre de Bourgeois de Crissier	530	569
Nombre de ménages	3233	2904
Nombre d'arrivées	1342	1440
Nombre de départs	1215	1270
Nombre de mariages	76	79
Nombre de séparations	66	53
Nombre de divorces	32	36
Nombre de naturalisations	69	56
Nombre de reconnaissances	6	12
Nombre de changements de noms	9	11
Nombre de tutelles / curatelles	5	11
Changements d'adresse	192	203

Personnel

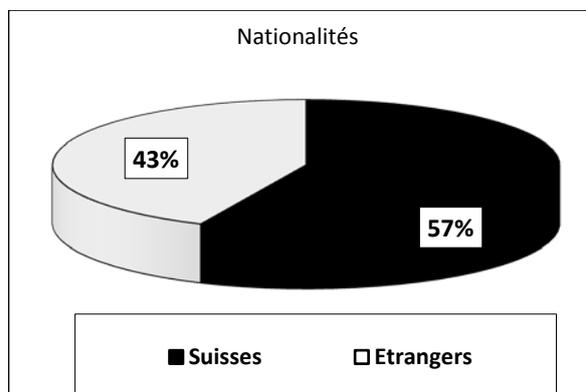
Le 1^{er} septembre, nous avons engagé Mme Albulena Uruqi Neziri qui nous a été proposée par le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion. Son stage durera jusqu'au 28 février 2013.

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Evolution de la population selon la statistique fédérale



Répartition de la population en 2012 selon la statistique fédérale



**Population de résidence par catégorie au 31.12.2012
selon la statistique communale**

Catégories	16 ans et plus		Moins de 16 ans		TOTAUX		
	h	f	g	f	h	f	total
SUISSES							
Bourgeois	204	233	55	76	259	309	568
Vaudois	678	820	204	171	882	991	1873
Confédérés	651	744	164	137	815	881	1696
Total des suisses	1533	1797	423	384	1956	2181	4137
ETRANGERS							
Permis B (UE)	306	255	49	61	355	316	671
Permis C (UE)	800	650	172	142	972	792	1764
Permis L (UE)	37	6	0	0	37	6	43
Permis F	12	4	1	1	13	5	18
Permis N	131	105	28	29	159	134	293
Permis B	125	117	14	15	139	132	271
Permis C	162	141	44	52	206	193	399
Permis L	6	4	0	0	6	4	10
Sans permis	25	24	8	13	33	37	70
Total des étrangers	1604	1306	316	313	1920	1619	3539
POPULATION RESIDENCE	3137	3103	739	697	3876	3800	7676

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Population en séjour par catégorie au 31.12.2012 selon la statistique communale

Catégories	16 ans et plus		Moins de 16 ans		TOTAUX		
	h	f	g	f	h	f	Total
SUISSES							
Bourgeois		1				1	1
Vaudois	3	4	1		4	4	8
Confédérés	49	44	1		50	44	94
Total des suisses	52	49	2	0	54	49	103
ETRANGERS							
Permis B (UE)	2				2		2
Permis B	1	1			1	1	2
Permis G	2	3			2	3	5
Permis C (UE)	2	1			2	1	3
Permis C	1				1		1
Total des étrangers	8	5	0	0	8	5	13
POPULATION SEJOUR	60	54	2	0	62	54	116

Population résidente au 31.12.2012 selon la statistique fédérale

Suisses : 4'157
Etrangers : 3'161
Total : 7'318

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Répartition de la population étrangère au 31.12.2012 selon la statistique communale

Nationalités	Total
Afghanistan	41
Algérie	13
Allemagne	35
Angola	9
Arabie Saoudite	1
Argentine	2
Arménie	2
Autriche	1
Bangladesh	1
Bélarus	5
Belgique	19
Bénin	7
Bolivie	4
Bosnie et Herzé.	61
Brésil	35
Bulgarie	7
Cambodge	1
Cameroun	14
Canada	7
Cap-Vert	10
Chili	32
Chine	37
Colombie	12
Congo (Brazzaville)	8
Congo (Kinshasa)	18
Corée (Sud)	3
Côte d'Ivoire	10
Croatie	2
Cuba	3
Danemark	5
Egypte	4
Equateur	14
Erythrée	101
Espagne	289
Estonie	2
Etat inconnu	3
Etats-Unis	4
Ethiopie	10
Finlande	1
France	274
Gambie	5
Ghana	3
Géorgie	2
Grèce	6
Guinée	11
Guinée-Bissau	9
Hongrie	2
Inde	9
Indonésie	1
Iran	11
Irak	4
Israël	4
Italie	625
Japon	11
Kazakhstan	1
Kenya	1
Kirghizistan	1
Kosovo	105
Laos	1
Lettonie	3
Liban	5
Libéria	2
Libye	6
Lituanie	7
Macédoine	29
Mali	1
Maroc	42
Maurice	1
Mexique	2
Moldova	1
Mongolie	4
Népal	5
Nicaragua	1
Nigéria	12
Norvège	1
Nouvelle-Zélande	2
Pakistan	5
Paraguay	1
Pays-Bas	10
Pérou	11
Philippines	3
Pologne	17
Portugal	1080
Royaume-Uni	24
Rép. Dominicaine	7
Rép. Tchèque	4
Roumanie	15
Russie	12
Rwanda	1
Sénégal	3
Serbie	98
Serbie-Montenegro	21
Sierra Leone	2
Slovaquie	2
Slovénie	5
Somalie	7
Soudan	4
Sri Lanka	15
Suède	2
Syrie	23
Thaïlande	2
Togo	2
Tunisie	21
Turquie	96
Ukraine	3
Vietnam	13
Total	3552

Différence dans les chiffres:

Dans la statistique fédérale nous ne trouvons pas :

- Les requérants d'asile 293
- Les permis de courte durée (moins d'une année) 53
- Les résidences secondaires des suisses 103
- Les résidences secondaires des étrangers 13
- Les personnes en attente d'un permis de séjour 71

Dans la statistique communale nous trouvons la totalité des résidents sur la commune de Crissier.

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Association du passeport vacances de la région lausannoise

Elle comprend les Communes d'Assens, Belmont, Bettens, Bioley-Orjulaz, Bottens, Bournens, Bousens, Bretigny, Bussigny, Chavannes, Cheseaux, Cugy, Echallens, Ecublens, Epalinges, Etagnières, Forel, Froideville, Goumoens-la-Ville, Jouxens-Mézery, Lausanne, Le Mont, Lutry, Morrens, Montilliez, Paudex, Penthéréaz, Poliez-Pitet, Prilly, Pully, Renens, Romanel, Saint-Barthélémy, Saint-Sulpice, Savigny, Sullens, Villars-le-Terroir, Villars-Ste-Croix, Vuflens-la-Ville et Crissier, le passeport-vacances s'est fort bien déroulé. Le temps ensoleillé a permis une bonne participation.

Cette action a toujours du succès auprès des écoliers âgés de 10 à 15 ans. Ils peuvent ainsi occuper une partie de leurs vacances scolaires en s'instruisant, en pratiquant du sport, en faisant connaissance avec diverses professions. Le prix du passeport-vacances traditionnel, à charge des enfants, est de Fr. 45.- pour le 1^{er} et 40.- pour le 2^{ème} et suivants. Le passeport « Farniente » est de Fr. 25.- par enfant. Le coût varie d'une année à l'autre. Le reste est facturé à la commune.

Pour 2012, le passeport traditionnel est de Fr. 88.42491 par enfant et 1363 ont été distribués contre 1525 en 2011. Le « Farniente » est de Fr. 25.- par enfant et 363 ont été distribués. Pour ce qui concerne Crissier, 43 passeports traditionnels ont été acquis par nos écoliers, contre 44 en 2011 et 15 « Farniente » ce qui fait 1 de moins que l'année précédente.

Les activités sur la Commune de Crissier, sont les suivantes :

1. Visite du McDonald's
2. Visite de Rüegger SA
3. Cré'Art

Les objectifs

Un seul objectif a pu être atteint en 2012 :

- Attribution des logements (LHR)

Pour 2013, le service prévoit d'atteindre les principaux objectifs suivant :

- Installation du guichet virtuel
- Mise en place d'un logiciel pour gérer la distribution des sacs poubelles
- Adapter le registre des entreprises pour la facturation forfaitaire des taxes de déchet
- Mise à jour du fichier des chiens avec celui d'Anis.

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT



Sociétés locales

La Municipalité a maintenu ses objectifs de soutenir les animations de toutes sortes qui sont nombreuses à Crissier grâce au dynamisme des sociétés locales. Toutes ces activités, celles qui concernent les jeunes en particulier, sans oublier les membres dans la force de l'âge et bien sûr nos aînés méritent d'être maintenues et consolidées. Par ailleurs, nos petits enfants, notre jeunesse, nos clubs et associations ainsi que nos aînés doivent, dans la mesure du possible, disposer de structures d'accueil correspondant à notre mode de vie actuel. Nous avons et allons continuer à soutenir la vie associative et maintiendrons des infrastructures sociales adéquates

En 2012, l'objectif de la Municipalité de continuer à maintenir les acquis tant financiers qu'infrastructurels mis à disposition des associations et groupements à l'évolution des besoins a été atteint. Le montant des subventions allouées est resté stable voire en légère progression.

Le nombre d'heures globales d'utilisation des locaux communaux par les sociétés locales a été de 173 heures hebdomadaires pour les salles de gymnastique, 798 heures annuelles pour les salles de réunion.

Le Municipal en charge des Sociétés locales suit, accompagne et est à disposition des sociétés locales et associations et de leurs comités pour toutes questions plus particulièrement en relation avec la commune. Les animations de toutes sortes qui sont nombreuses à Crissier grâce au dynamisme des sociétés locales sont

souvent offertes à nos concitoyens pour un prix des plus corrects et accessible.

Des évènements ont permis à nos sociétés de se fédérer.

- La course des castors, organisée par la société de jeunesse a attiré la foule sur le site de Montassé où les jeunes et moins jeunes ont passé une superbe journée dans l'effort et une ambiance conviviale. Cette manifestation est en train de devenir pérenne et nous nous en réjouissons.
- La Fête de la Musique offre une scène à tous les jeunes talents en formation dans nos écoles de musique. Un vrai plaisir que le public ne boude pas, bien au contraire et c'est avec plaisir que nous attendons l'édition 2013 qui doit avoir lieu dans le cadre de la grande salle de Chisaz.
- Le 3^{ème} Blues Rules Crissier Festival atteint tranquillement sa vitesse de croisière, toujours soutenu par plusieurs sociétés locales qui assurent le côté « village » avec les différents stands de subsistance. La commune et la société de développement ont mis les moyens financiers à disposition des organisateurs de cet évènement permettant un équilibre fragile des comptes de cette édition. L'édition 2013 débutera par une soirée à la grande salle de Chisaz, puis une soirée à Lausanne et Paris. Le retour dans les jardins du Château de Crissier est prévu en 2014 pour la 5^{ème} édition.
- Fête au village, fête des écoles et fête de l'Abbaye, cette belle manifestation s'est déroulé pendant plusieurs jours. La population leurs ont réservé un accueil des plus chaleureux le dimanche soir lors de leur arrivée.
- Cap sur l'Ouest, fête du district en mobilité douce. Fête de la mobilité douce ! Quelle merveilleuse idée ! Crissier n'a jamais vu autant de bâtons, de deux roues ou patinettes sur son territoire. Les visages souriants des participants tout heureux de savourer un dimanche sans voiture ont défilé devant les stands de notre village.

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Les sociétés et associations à Crissier

Culture : Chœur Mixte l'Harmonie, Petit Chœur des Ecoles de Crissier, Fanfare de Crissier, Ecole de Musique de Crissier, Groupe des Pipeaux de Crissier, ACRISCO-Association Crissier Concert, Orchestre symphonique Bande-Son.

Sport : Football Club Crissier, FC Villa Mea, Fédération suisse de GYM, Gym-Dames Crissier, Gym des Aînés, Gym Hommes, Handball Club Crissier, Amicale des Handballeurs de Crissier, Pétanque de Crissier, Abbaye la Sentinelle, Pistolet 22 LR, Club de Tennis de table, Club de Vo Vietnam de Crissier, l'association Futsal.

Divers : Amicale des sapeurs-pompiers, Association des joyeux jardiniers, commission des lotos, Club canin « les 4 Pattes », Trait d'Union, Union Féminine, Jeunesse de la Sorge.

Les groupements suivants dépendent du dicastère Formation et Social (Mme Beaud) : Conseil de Paroisse, Fondation du Centre œcuménique, Association Sambata de Sus-Crissier-Boisoara, Association des Parents d'élèves, Association « Fleurs d'Automne », Commission de la Bibliothèque communale.

Apéritif culturel

Le 23 janvier 2012 au foyer de la salle de spectacles, les délégations des Sociétés locales ont été accueillies par la Municipalité, in corpore, pour le traditionnel apéritif culturel. Chaque société a présenté le panel de ses activités et manifestations pour l'année 2012, manifestations qui sont reportées dans l'agenda du Crissier-Contact et le site internet communal. Les participants ont été informés sur la manifestation du district Cap sur l'Ouest – la fête du district en mobilité douce.

Mérite sportif, artistique, culturel et professionnel

Après tous les efforts consentis le succès et la réussite ont aussi été au rendez-vous en 2012. C'est le 28 novembre que la commune a eu le plaisir d'honoré les 36 lauréats. Eux qui ont accompli un exploit portant avec brio les couleurs de Crissier hors de notre commune, de notre canton et même de notre pays. Un mérite professionnel, un mérite culturel et 4 mérites sportifs ont été décernés. Les lauréats sont :

- M. Thanh Phong Lê pour ses 2 médailles de bronze aux olympiades de physique et chimie (Tallin et Washington).
- M. Anton Zysset et Mme Sylviane Tschanz pour la création du Festival du théâtre de Chisaz, biennale et sa 10^{ème} édition après 20 ans de travail.



- Mme Michela Cipriano et sa 1^{ère} place au championnat vaudois de pétanque, titrée championne vaudoise triplette
- L'équipe garçons (Juniors, cat. M9) du Handball Club Crissier pour son titre de champion romand. (Yvan, Bruno, Yann, Trian, Osame Loris et Jean-Claude l'entraîneur)
- L'équipe du FC Crissier son titre de champion de groupe en 3^{ème} ligue et sa promotion en 2^{ème} ligue. (Ekren, Mustafa, Anthony, Frédéric, Safet, José, Nicolas, Anthony, Michel, Julien, Luan, Ibrahim, Julian, David, Mathieu, Milan, Alexandre, Angelo et Christian)
- L'équipe de la FSG et son 1^{er} rang au championnat vaudois aux Agrès « Agrès jeunesse B – Parcours d'agrès » (Anika, Maud, Alyssa, Marine, Tiffany, Aude).



RELATIONS EXTERIEURES

Les entreprises et organismes ci-après ont des statuts juridiques divers relevant soit du droit privé, soit du droit public. La commune de Crissier y est représentée ou associée par les membres de la Municipalité et, dans certains cas, par des membres du Conseil communal. Les données publiées ci-dessous sont tirées des documents reçus au greffe municipal. Ce dernier

est à disposition des Conseillères et Conseillers qui souhaiteraient obtenir des précisions supplémentaires.

Le contrôle de gestion de ces entités est assuré par les instances compétentes (conseils d'administration, conseils de direction, etc) et n'est pas soumis à l'approbation des Conseils communaux.

Représentations du dicastère Administration, finances, développement

Lausanne Région

Groupement de 29 communes de la région lausannoise réparties en 3 secteurs (est, nord et ouest). Cet organisme nous représente auprès du comité directeur du Plan d'Agglomération Lausanne-Morge (PALM). Les rapports annuels d'activité détaillés sont publiés sur internet : http://www.lausanneregion.ch/documents/2013_0304Rapportactivites2012.pdf.

Transports publics de la région lausannoise – TL

Les TL se composent de trois entreprises : Transports publics de la région lausannoise SA (TL), Tramway du sud-ouest lausannois SA (TSOL) et Métro Lausanne-Ouchy SA (L-O). La commune de Crissier n'est représentée que dans les TL. Le rapport d'activité est publié sur internet : www.t-l.ch.

Les tl, le trait d'union des communes de l'agglomération Lausanne-Morges

100 millions de voyageurs transportés

Pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise, cent millions de voyageurs ont embarqué à bord de nos véhicules en un an. Cent millions, c'est aussi le nombre des clients transportés par le seul métro m2 depuis son ouverture en octobre 2008! Ces chiffres réjouissent. Ils sont la preuve que les lignes du réseau tl connectent toujours plus de personnes et les rapprochent encore mieux des lieux de vie.

Sur le **réseau routier**, la croissance des voyageurs a été de 2.5%. L'augmentation résulte de l'amélioration notable de l'offre de bus et de trolleybus, notamment suite à la mise en service de **Réseau 12**, ainsi que de l'amélioration durant toute l'année des fréquences sur les lignes du réseau. Les grandes lignes urbaines de trolleybus (l. 7 et 9) croissent plus faiblement (moins de 1%), tandis que les évolutions des l. 18 et 25 restent les plus fortes (plus de 10%).

Sur les métros, la fréquentation a augmenté de 3.2%. Le m1 progresse de 3.4%; quant au m2, son évolution se poursuit avec 3.1%. Des projets sont en cours pour augmenter la capacité de ces deux lignes performantes. La construction de la première des cinq rames supplémentaires du m1 a notamment démarré en octobre dans le dépôt de la Borde. Pour rappel, grâce à ces cinq véhicules, la capacité maximale de la ligne pourra être exploitée dès 2015 et sera augmentée de 25%.

Les effets de la mise en service de **Réseau 13**, en décembre, se feront pleinement sentir en 2013. R13 apporte son lot de nouveautés (création des lignes 49 et 54) et met le réseau régional à l'honneur. Ces améliorations représentent 179'000 kilomètres supplémentaires parcourus chaque année et vingt-six arrêts créés.

La seule nouveauté pour Crissier en 2012 a été l'augmentation de fréquence de la ligne 18 aux heures de pointe.

RELATIONS EXTERIEURES

Schéma directeur de l'Ouest lausannois – SDOL

Le bureau du SDOL est installé au centre Perrelet (tl), chemin du Closel 15 à Renens.

Les postes du bureau du SDOL, représentant 5,7 EPT, sont occupés par Ariane Widmer, cheffe de projet (80 %), Benoît Biéler, adjoint (80 %), Regina Witter, responsable transports (50 %), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (50 %), Nicolas Wisnia, chef de projet Malley (100 %), Cristina Ferrari, secrétaire (80 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Bruno Maréchal, stagiaire (100 %) jusqu'à fin novembre, et Cynthia Martignier, stagiaire (100 %) dès le 1er décembre. Le bureau du SDOL compte aussi la présence de Jean-Christophe Chassard, chef de projets Axes forts, détaché à 75 % au SDOL par les tl.

Séances du Gropil, de la cpt et du Groupe ABC

- 7 séances du groupe de pilotage (Gropil): pilotage stratégique du SDOL et de ses études.
- 8 séances de la cellule de pilotage technique – cpt (représentants techniques des Communes et des services cantonaux, bureau du SDOL): suivi et coordination des chantiers, préparation des objets soumis au Gropil, vérification de la conformité des projets de planification aux objectifs et principes du SDOL, 13 dossiers de ce type traités:
 - Bussigny / PDL Cocagne-Buyère et PQ En Rente
 - Crissier / PQ de l'Esparcette, PQ Château de Crissier, PQ Alpes-Sud, Sous-Riette et PQ Les Uttins
 - Chavannes / PQ En Dorigny
 - Prilly / PQ Galicien et PQ En Broye Prilly/Renens / PQ Malley Gare
 - Renens / PQ Les Entrepôts
 - Villars-Ste-Croix / PPA Sansy Saugeon
- 2 séances du groupe ABC: vérification de la conformité des projets de construction aux objectifs et principes du SDOL, 2 dossiers de ce type traités:
 - Bussigny / COB
 - St-Sulpice / En Champagny

Des informations complètes sur les activités du SDOL et son fonctionnement sont disponibles sur le site internet www.ouest-lausannois.ch.

Bureau Intermunicipal – BI

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mesdames et Messieurs les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2012 :

- 3 fois sous la présidence de M. Pierre Kaelin, Syndic d'Ecublens
- 3 fois, sous la présidence de M. Alain Gilliéron, Syndic de Prilly.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- Désignation d'un délégué pour le District de l'Ouest lausannois auprès d'ARCOS
- Appartements de secours via portes à cabines
- Cour des comptes - Audit
- Cap sur l'Ouest – Organisation + Retour sur cette manifestation du 23.09.2012
- Tour de Romandie 2013 – Villes étapes des 24 / 25.04.2013 - Organisation
- Ouest Expo 2013 - Organisation
- Musée Encre et Plomb – agender visite (ndlr : repoussé en 2013)
- SDOL :
 - Budget SDOL 2013
 - Assujettissement à la TVA pour la période 2007-2010 – supplément rétroactif (séance avec le Conseil d'Etat fixée au 21.03.2012).

RELATIONS EXTERIEURES

- Film sur l'Ouest Lausannois – Promotion de ce film agender au 11.01.2013 à l'ECAL
- Salon de l'immobilier du 29 mars 2012 à Ouchy - Flyers
- IIC : - Approbation des comptes + rapport d'activité 2011
- Approbation Budget 2013
- Transport et Urbanisme – Informations diverses
- Actions TL
- Kléber-Méleau - Succession de M. Mentha
- Rencontre entre syndics de l'Ouest Lausannois et les députés nouvellement élus – Date à fixer + proposition ordre du jour
- Répartition des sièges CA et CD + actionnariat TSOL-TL
- Création Compagnie Théâtrale pour les jeunes de l'Ouest Lausannois
- Fonds intercommunal élargi
- Piscine couverte régionale
- Introduction de la taxe au sac dans les communes à partir du 01.01.2013
- UCV – Facture sociale
- LHC (Lausanne Hockey Club) – Facturation pour la prochaine saison
- Feuille d'impôts communaux par classe de revenus imposables
- Abonnement CFF journalier
- CSR
- Financement du contournement de Morges
- SOS médecins – Macarons
- VélosPass – Station de Renens + Ouest Lausannois
- Changement de préfet dans le District de l'Ouest Lausannois - Passation de pouvoirs agendée au mardi 15.01.2013 à Renens
- Association Mobilet – Subventions

La séance BI fixée au 23 mai 2012, s'est déroulée à Arnex-sur-Orbe sur invitation de M. Roy, Préfet. La première partie de cette séance a été consacrée aux divers points présentés par M. Etienne Roy (tels Audit de la Cour des Comptes, Organisation

manifestation Cap sur l'Ouest, Tour de Romandie 2013, etc.)

La 1^{ère} partie de la séance BI du 03.07.2012, a été consacrée au budget SDOL 2013, en présence de Mme Ariane Widmer.

La première partie de la séance BI du 26 septembre 2012, a été consacrée aux divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet (tels retour sur la Fête du District (Cap sur l'Ouest), Tour de Romandie 2013 (villes étapes, budget, etc.), Ouest Expo, etc.

La deuxième partie de la séance BI du 26 septembre 2012, a été consacrée à la création d'une compagnie théâtrale pour les jeunes de l'Ouest Lausannois, en présence de Mme Prudat, directrice du Théâtre Escarboucle.

La séance informelle BI a eu lieu le 13.12.2012, à Prilly.

Cette année marquant le changement de préfet dans le District de l'Ouest Lausannois, un apéritif de passation de pouvoir a été agendé au mardi 15 janvier 2013, à la Salle de Spectacles de Renens. A cette occasion, un cadeau sera remis à M. Roy, Préfet, pour le remercier de son étroite collaboration tout au long des années écoulées.

Secteur Ouest de Lausanne Région

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne-Région a tenu en 2012 :

- 2 séances, sous la présidence de M. Pierre KAELIN, Syndic d'Ecublens
- Faute d'objets à traiter, la séance fixée initialement au 14 novembre 2012, sous la présidence de M. Alain GILLIERON, Syndic de Prilly, a été annulée et reportée à une date ultérieure.

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du président :
- Engagement d'une déléguée économique
- Commission des Déchets – Concept de taxe au sac
- Rapport final de la manifestation « Dimanche sportif »
- Rapport d'activités 2011
- Subventions Aux Amis de l'Opéra
- Point sur la situation du PALM
- Trophées PERL

RELATIONS EXTERIEURES

- Nomination d'un représentant du secteur à la Commission de gestion + son suppléant
- Cap sur l'Ouest (présentation du fil rouge à l'AG du 29.03.2012)
- Comptes 2011 de Lausanne Région (en vue de l'AG du 29.03.2012)
- Assemblée générale de septembre 2012, comprenant entre autres :
 - Budget 2013
 - Affaires régionales
 - Agglomération
 - Fonctionnement
 - Etudes
 - Promotion économique (PERL, Soutien filières)
 - Commissions : Formation et Emploi des Jeunes (DUO 15-18 / APP APP / Seniors / Adospro
 - Activités sportives
 - Transports (comptages / Sites P + R)
 - Déchets
 - Toxicomanie
 - Part. dispositif lausannois
 - Fonds Capital développement
 - Etc.
- Médiateur sportif

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Service intercommunal de l'électricité de Renens et environs SA – SIE Rapport de la Direction

Sans la vente des immeubles de la rue Neuve à la Société coopérative d'habitation de Renens, ainsi que celle de deux stations moyenne tension à la Migros, notre exercice aurait été nettement déficitaire, d'environ 0,7 million de francs ! Par ailleurs, d'autres charges exceptionnelles, suite à un défaut invraisemblable sur des compteurs d'électricité, engendre des coûts supplémentaires de plus d'un million de francs. La perte d'exploitation, hors éléments exceptionnels, est la suite logique de la politique

menée par l'OFEN, afin de faire baisser les prix de la distribution d'électricité, en réduisant année après année les revenus auxquels peuvent prétendre les gestionnaires de réseau de distribution (GRD). Le taux de rémunération des capitaux investis s'est encore restreint en 2012 et il a été une nouvelle fois corrigé à la baisse pour l'exercice 2013. Cette tendance se renversera toutefois pour 2014, puisque le Conseil fédéral (CF) vient de décider une hausse du taux de rémunération des capitaux investis (WACC), afin de permettre aux GRD de faire face aux importants défis de la nouvelle politique du CF en matière d'énergie électrique. Oui, les réseaux intelligents, dont tout le monde parle et dont on semble en attendre certainement trop en termes de solution à la gestion de plus en plus complexe des futurs échanges des flux d'énergie électrique, coûteront en effet très chers aux exploitants de réseaux. La hausse du WACC 2014 devrait être d'au moins 22 % par rapport à celui de 2013 et donc engendrer un revenu annuel supplémentaire d'environ un million de francs (+ 6 à 700'000.- par rapport à 2012). Pour les activités réalisées durant l'exercice sous revue, nous vous renvoyons aux rapports des différents services qui figurent aux pages suivantes.

En ce qui concerne les objectifs d'entreprise 2012, seuls ceux concernant les réalisations sur le réseau et le plan de mobilité ont été atteints à 100 %. Les objectifs en lien avec le développement durable (investissement dans des moyens de production d'énergie renouvelable, audits énergétiques de bâtiments communaux et plateforme d'échange avec les communes) ou avec le projet de législation vaudoise sur l'énergie (chauffage électrique), tous dépendants de tiers, ont subi des reports, dont la plupart ne nous sont pas imputables. L'augmentation de 10 % du chiffre d'affaires des activités soumises à la concurrence a été supérieure aux attentes, SIE SA ayant hérité de deux chantiers uniques, l'un pour IRL Plus SA en basse tension et le second pour l'EPFL, suite à un incendie dans l'une de leurs stations MT. Ce résultat sera difficile à reproduire en 2013. Ainsi que déjà mentionné, les recettes liées à l'acheminement d'électricité se sont réduites par rapport à l'exercice précédent de presque 10 %.

RELATIONS EXTERIEURES

La marge brute d'exploitation est, quant à elle, restée aux environs de 20 millions de francs. L'augmentation des autres charges d'exploitation est essentiellement due à un amortissement extraordinaire, sur une partie des investissements réalisés pour BACRI, afin de satisfaire les exigences du fisc vaudois.

Le résultat positif 2012 peut donc être qualifié d'artificiel. Il se monte à près de 2,5 millions de francs. Comme prévu, le cash-flow 2012 se contracte encore par rapport à l'exercice précédent (- 5 %) pour s'établir à 12.1 millions de francs, si l'on fait abstraction des objets exceptionnels. Toutefois le cash-flow 2012 s'élève à 14.8 millions de francs, notamment du fait de la vente des immeubles.

L'Ouest lausannois bouge. Cette région connaîtra une très forte expansion ces prochaines années, voire décennies. L'un des enjeux principaux pour nous sera de pouvoir rassembler et coordonner tous les services touchés par ces évolutions et négocier avec ceux-ci des plans d'investissement harmonisés et coordonnés dans le temps. Cette mission est particulièrement délicate et malheureusement très chronophage. Nombre de décisions de rénovation doivent être prises à court terme, alors que plusieurs projets d'envergure, tels la réorganisation de l'autoroute, le tram, la gare de Renens, une éventuelle alimentation de secours HT de notre réseau, une possible seconde alimentation HT de l'EPFL, sont encore flous, voire lointains; le risque majeur étant des investissements qui pourraient s'avérer « non amortissables », en cas de nouveau déplacement imposé de ces infrastructures.

L'ouverture du marché de l'électricité s'est nettement accélérée l'année dernière. Nous approchons aujourd'hui la barre des 50 % d'énergie qui n'est désormais plus sous l'approvisionnement de base. 25 clients, représentant un total de 32 GWh, ont exercé leur éligibilité auprès de fournisseurs concurrents, alors que 23 clients, représentant un total de 135 GWh, l'ont exercée auprès de Romande Energie Commerce (REC SA). Cela se ressent aussi désormais sur les procédures internes liées à ces flux, en surchargeant les personnes concernées par ces tâches. De plus, la

législation présentant des lacunes, nous devons quelquefois tâtonner dans le paramétrage des logiciels, ce qui peut vite devenir envahissant. D'autre part, nombre de clients ignorent les détails de ces nouvelles législations ou les dernières décisions juridiques, ce qui engendre de nombreuses incompréhensions, voire de multiples et fastidieux échanges de courriers ou nécessitent encore des justifications auprès de l'Elcom, autorité vers laquelle se tournent les clients en espérant obtenir satisfaction.

Le marché devient difficile pour Securelec Vaud SA, laquelle ne bénéficie désormais plus que d'une « queue de comète » en termes de contrôles de rattrapage. A l'image des principales autres entreprises du même secteur, les résultats se contractent du fait de la réduction sensible des affaires. En effet, les contrôles de rattrapage restants présentent des marges moindres et impliquent surtout des déplacements et une administration plus difficiles à optimiser. Le résultat de l'exercice 2012 se contracte à CHF 35'000.-. La société devrait tout de même distribuer un dividende du même ordre de grandeur que celui de l'année dernière, à savoir 18 %, voire même supérieur si elle devait opter pour la distribution d'une part de ses réserves avant une éventuelle fusion avec Effitec SA, dont l'étude de rapprochement est toujours en cours.

Cricad Energies SA présente des comptes qui font apparaître un bénéfice d'exploitation lui permettant de proposer, une nouvelle fois, un remboursement partiel des prêts d'actionnaires, malgré quelques interruptions de l'installation ayant nécessité le recours au mazout. La distribution de dividendes reste toutefois toujours suspendue. A noter également les changements intervenus du côté de l'exploitant de Cricad, à savoir la société Dalkia.

Cette dernière a récemment abandonné le marché suisse, trop petit et trop complexe. Les activités ont été reprises par une nouvelle société CGC Energie SA, issue d'un processus de management « buy out », appuyé par l'entrée des Services industriels de Genève au capital-actions du nouveau-né.

RELATIONS EXTERIEURES

Notre métier change de plus en plus vite, y compris dans le domaine de la planification et de la conception du réseau. Nous devons impérativement nous y adapter, sans faire exploser les coûts. Il s'agit d'un effort permanent de chacun, quelles que soient ses responsabilités et ses fonctions. Nous exprimons nos plus vifs remerciements à toutes et à tous pour cet engagement formidable.

TvT Services SA

Rapport de la direction

Le marché des télécommunications se livre à une concurrence acharnée, à grands renforts de publicité, sur un bassin de population qui n'est désormais plus extensible. En effet, sur les 3,6 à 3,7 millions de ménages vivant en Suisse, 3,54 millions disposent d'un abonnement à la télévision, dont déjà plus de 800'000 ménages sont clients de Swisscom TV. Cette dernière affiche un taux de croissance de près de 30 % par an en ce qui concerne la télévision numérique, alors que d'autres opérateurs, à l'instar de Sunrise et de VTX, s'y sont également lancés l'année dernière. En ce qui concerne l'internet, les chiffres sont majoritairement en faveur de Swisscom, avec plus de 1,73 million de ménages directement clients de cette dernière (+ 4 %), alors que les câblo-opérateurs n'affichent que 950'000 clients internet à la fin 2012, soit 29 % du marché (progression de 10 % sur le plan national, alors que TvT a progressé de 5,3 % seulement en 2012, mais d'après nos calculs, nous disposerions déjà d'environ 37 % de parts de marché sur l'Ouest lausannois). Le nombre de clients internet chez les autres opérateurs actifs en Suisse ne nous est malheureusement pas connu avec certitude (en extrapolant ce nombre depuis les chiffres récemment publiés par l'OFCOM, nous obtenons un nombre de 600'000 ménages connectés à internet via l'ensemble des autres opérateurs actifs en Suisse). Cela signifie qu'aujourd'hui pratiquement 90 % des ménages suisses disposent d'une connexion internet et que près de 97 % de la population a un abonnement pour la télévision. Le marché est donc très proche de son potentiel maximal. L'acquisition de

nouveaux clients passe désormais presque uniquement par le débauchage de ceux-ci auprès des autres opérateurs.

Nous enregistrons en 2012 la plus forte baisse du nombre de raccordements actifs au télé-réseau, depuis l'existence de cette activité, soit 2,1 % (perte de 400 clients) ! Sans le partenariat avec upc cablecom, TvT Services n'aurait jamais pu rivaliser avec les gigantesques investissements que Swisscom injecte dans la publicité et le démarchage actif des clients. L'effritement de notre clientèle aurait donc très vraisemblablement été plus important encore, les clients manifestant leur satisfaction aux nouveaux produits qui leur sont proposés par nos services.

Après une année 2011 exceptionnelle, l'accroissement de la concurrence pèse sur le résultat, bien que ce dernier soit toutefois meilleur qu'attendu (résultat budgété : CHF 700'000.-). Nous n'échapperons cependant pas à un prochain réajustement de nos prix d'abonnement, lesquels n'ont plus subi de modification depuis 2008, alors que les prestations ont été augmentées dans une très large mesure (2 fois plus de chaînes qu'à cette époque et avec un accroissement de la qualité, car diffusion de certaines d'entre elles en haute définition). Dans le même temps, les coûts auxquels nous avons à faire face n'ont cessé de croître. Que ce soit vis-à-vis du télé-réseau lausannois (CHF 27.-), ou de upc cablecom (CHF 28.95 à 31.10), notre abonnement mensuel est sensiblement moins cher (CHF 24.-). Il s'agit enfin de conserver notre capacité d'autofinancement face à l'érosion inéluctable de notre clientèle, en combinant augmentation de prix et accroissement de la clientèle sur les nouveaux services numériques.

Comme prévu, le chiffre d'affaires 2012 de TvT Services SA s'est contracté du fait des changements intervenus dans le nouveau modèle d'affaires en place depuis novembre 2011. Il s'établit désormais à plus de CHF 7'030'000.-, contre près de 9'290'000.- lors du précédent exercice, soit une réduction d'environ 25 %.

RELATIONS EXTERIEURES

Ainsi que mentionné précédemment, le résultat 2012 de TvT Services SA est également en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent. Il s'approche de CHF 1'200'000.- (- 37 %). Le cash-flow s'est aussi contracté de 25 % (CHF 2'417'000.-), mais nous n'aurons désormais plus d'investissements à réaliser en matière d'internet et de téléphonie, ni dans le domaine des décodeurs pour tout ce qui touche à la télévision interactive. Ainsi que déjà mentionné l'année dernière, les résultats extraordinaires de 2011 étaient aussi en partie dus à la réduction. Pour 2012, le free cash-flow s'élève à CHF 1'780'000, ce qui est encourageant face aux très gros investissements auxquels nous consentirons ces prochaines années pour l'amélioration de notre réseau. Les objectifs 2012 liés aux services à la clientèle et à l'acquisition de nouveaux clients ont presque tous été atteints, d'ailleurs le résultat est meilleur que ce que nous avions budgété. En janvier 2012 s'est concrétisée l'entrée formelle de TvT Services SA au capital-actions de Boisy TV SA. Lors de cet exercice, la société a dégagé un bénéfice de CHF 27'000.-, sur un chiffre d'affaires d'environ CHF 911'000.-. Un dividende de 2 % devrait être versé aux actionnaires, si l'assemblée générale de Boisy devait confirmer la proposition du Conseil.

Entourés et épaulés par nos partenaires stratégiques, que sont upc cablecom et Boisy TV SA, nous pouvons désormais nous consacrer plus intensément sur la relation clientèle, ainsi que sur la rénovation et l'augmentation des performances de notre réseau. Dès lors, nous espérons pouvoir accroître la perception et l'appréciation de nos clients vis-à-vis de nos services. Encore plus particulièrement dans ces périodes devenues nettement plus difficiles, du fait de l'intensification de la concurrence, la direction tient à remercier très chaleureusement les membres du Conseil d'administration, ainsi que l'ensemble du personnel de la société, pour leur engagement assidu et de tous les instants. Avec la disparition programmée de la télévision analogique, à plus brève échéance qu'initialement imaginée, les prochains exercices seront particulièrement cruciaux pour asseoir notre positionnement dans ce marché.

Floreny-Bellevue SA

En 2012, la vie de la société a été marquée par les éléments suivants :

- Les procédures judiciaires engagées contre l'ancien locataire,
- Les études et expertises engagées pour définir l'avenir de la parcelle et des bâtiments,
- La présentation d'un avant-projet de PPA à la Commission d'urbanisme,
- Les travaux de rénovation des volets en bois du château,
- L'évolution négative de la situation financière résultant de la défaillance du locataire.

Sur le plan financier, le compte d'exploitation boucle sur une perte de fr. 7'071.28 et la dette vis-à-vis de la commune est de fr. 1'576'201.50.

L'ancien locataire a été expulsé du château le 1^{er} mars 2013.

Le conseil de Floreny-Bellevue ainsi que la Municipalité sont convaincus que seul un projet de mise en valeur de la parcelle du château permettra

- a) d'élaborer un plan de rénovation du château à long terme
- b) de rembourser la dette vis-à-vis de la commune
- c) par conséquent de ne pas alourdir les charges communales alors que d'autres investissements importants sont prévus et, au contraire, de renforcer la marge d'autofinancement qui en a bien besoin.

La Municipalité présentera ses propositions courant 2013.

Cricad Energies SA

L'entreprise exploitante de Cricad, CGC Dalkia est devenue indépendante sous la raison sociale « CGC Energie Suisse ». Elle a par ailleurs conclu un partenariat avec les Services Industriels de Genève. Nous manquons encore d'informations sur ces opérations. Le rapport d'activité 2012 n'est pas encore disponible au moment d'établir le présent rapport.

RELATIONS EXTERIEURES

Pour l'instant, nous ne pouvons que constater que l'activité de Cricad se déroule normalement. Le partenariat conclu avec le Centre commercial MMM semble également fonctionner à satisfaction.

Le rapport 2012 de Cricad sera consultable au greffe municipal dès qu'il sera disponible.

Entente intercommunale Mèbre-Sorge

La Commission de l'Entente s'est réunie à trois reprises durant l'année 2012. Le 31 janvier, elle a validé le préavis intercommunal pour la réhabilitation du collecteur Préfaully/Blancherie (Secteur 3), le 24 avril, les comptes 2011 et le 11 septembre, la proposition de budget pour l'année 2013.

Budget 2013

Le budget 2013 de l'Entente a été soumis aux Conseils communaux des communes membres qui l'ont, à l'exception de Chavannes-près-Renens, accepté. Lors de sa dernière séance annuelle, le Conseil communal de la commune de Chavannes-près-Renens a en effet refusé la ligne budgétaire du budget communal relative à l'Entente.

Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre

Le collecteur de concentration Mèbre-Sorge a été construit au début des années 60, dans le but d'assainir les rejets d'eaux usées des agglomérations de l'Ouest Lausannois. Actuellement, toutes les zones urbanisées ne sont pas encore raccordées en système séparatif, si bien qu'en cas de forte pluie, la canalisation unitaire se remplit et des déversoirs d'orage évacuent le trop-plein à la rivière.

A ce jour, l'Entente a procédé à la réhabilitation de trois secteurs du collecteur Mèbre. En 2008, le secteur 1 a été réalisé. Il se situe sur Crissier et Renens. Le tronçon concerné allait de la RC251 jusqu'à la rue de l'Industrie (entrée du voûtage). Des travaux de chemisage intégral et de pose de manchons ont été mis en œuvre. En 2010, le secteur 2 a permis de réhabiliter le tronçon allant de la rue de l'Industrie jusqu'à l'avenue de Préfaully à Renens. Ce tronçon se situe sur Renens. Ces travaux ont consisté à des

réparations ponctuelles à l'intérieur du voûtage et des chemisages de la canalisation située entre la rue du Simplon (Renens) jusqu'à l'avenue de Préfaully (Chavannes-près-Renens). En 2011-2012, le secteur 7 a été réhabilité dans le secteur de la Mouline à Renens. Ces travaux ont consisté en des réparations ponctuelles de génie civil et des chemisages de la canalisation. Ils se sont terminés durant le 2^{ème} trimestre 2012.

Le préavis intercommunal validé par la Commission en janvier concernait la quatrième étape de réhabilitation du collecteur de concentration situé dans le secteur 3 situé à Préfaully/Blancherie. Il a été soumis et accepté par les Conseil communaux. Les travaux ont ainsi débutés durant l'automne 2012 et vont se terminer début 2013.

Météo

Contrairement à l'année 2011, il est à relever le peu d'épisodes pluvieux durant l'année 2012. Seul fait à noter, un fort épisode orageux le 4 juillet 2012 avec rejets par les déversoirs.

Service d'entretien

Le bureau Masotti Associés SA a effectué tous les travaux d'entretien courants et a rendu compte de son activité à la Commission.

Inspection intercommunale des chantiers - ICC

La mission principale de ce service basé à Chavannes-près-Renens est de prévenir les accidents dus aux chantiers, conformément au Règlement vaudois du 21 mai 2003. Il assure cette mission pour les neuf communes du district. Il contrôle notamment l'ouverture des chantiers, le montage/démontage des grues et échafaudages, la sécurité des travailleurs et la mise en place des cantines de fête.

En 2012, cet organisme a effectué 974 visites/contrôles de chantiers (975 en 2011) dont 147 à Crissier (137 en 2011).

La quote-part de Crissier aux frais de fonctionnement de l'ICC s'est élevée en 2012 à Fr. 25'725.20. Le contrôle de gestion de l'organisme (approbation du budget et des comptes) est délégué au Bureau intermunicipal (BI).

RELATIONS EXTERIEURES

Représentations du dicastère Sécurité publique, culture et sport

Police de l'Ouest lausannois

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Enfin, la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Crissier est M. Pierre Mühlethaler. En 2012, le représentant de cette commune a participé à 14 séances du Comité de Direction au cours desquelles 64 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises en 2012. Les représentants de Crissier au Conseil intercommunal sont au nombre de trois, soit MM. Frédéric Delacrausaz, Patrick Martin et Laurent Zavagno.

Répondants technique et politique

A la suite du départ du Commandant Séchaud, l'organisation au niveau des répondants technique et politique a été revue. Ainsi, la fonction de répondant technique a été conservée alors que celle de répondant politique a été supprimée. Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le

Commandant, soit le Commandant a.i. P. Treboux en 2012.

Pour Crissier, le répondant technique est le Plt Bottali. Pendant l'année 2012, le répondant de la POL a rencontré chaque début de semaine le municipal de police afin de faire un point de situation en relation avec les divers problèmes survenus ou à résoudre sur ladite commune, dont les principaux sont les suivants :

- A la suite de nombreuses plaintes d'une habitante de la rue des Alpes, en relation avec des nuisances sonores et des incivilités, des rencontres avec cette dernière ont été organisées. La POL a identifié une bonne dizaine de jeunes concernés par la problématique et a rédigé des dénonciations.
- Mise en place, en début d'année, d'une surveillance civile, avec la subdivision Prévention et Partenariats, au Quartier Pré-Fontaine pour une problématique d'incivilités. Diminution importante des cas en deuxième partie de l'année.
- Une rencontre s'est tenue entre le restaurateur, le municipal de police et le répondant technique afin d'améliorer, autant que possible, la situation aux abords du restaurant de l'Hôtel de Ville et le stationnement des véhicules de la clientèle.
- Dénonciations de plusieurs individus qui logeaient de manière illégale à l'Hôtel Acacia Beausite.
- Négociations et collaboration étroites avec la Municipalité lors de l'installation de gens du voyage sur le territoire de la commune.
- De septembre à octobre 2012, plusieurs incendies ont eu lieu dans le secteur Marcolet. Des actions ont été menées par la POL (surveillance, identification et contrôle). Cette affaire est toujours en cours.

RELATIONS EXTERIEURES

- Le projet de mise en place de caméras à l'intérieur de différents sites scolaires est toujours en phase de concrétisation tout comme les mises à ban interdisant la présence de personnes à certaines heures dans ces enceintes. Le projet devrait être présenté au conseil communal durant l'année 2013.

Prévention et partenariats

Durant toute l'année, les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats ont œuvré à la réalisation et participé à toute une série d'actions et de campagnes sur la commune de Crissier. Lors de chaque problématique liée à des incivilités, des dommages à la propriété ou d'un usage abusif d'un fonds, des solutions ont été proposées (notamment : quartier de Pré-Fontaine, parking et collège de Marcolet, collège de Chisaz) Les contacts avec les différents partenaires ont été à nouveau très constructifs et enrichissants.

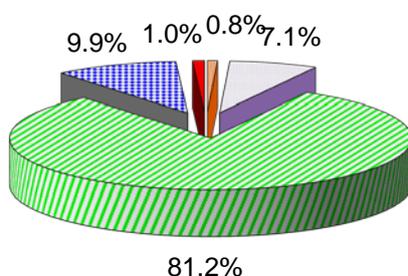
A l'instar des années précédentes, la subdivision a dispensé des cours de prévention routière dans les classes de CIN et CYP, des cours de prévention de la délinquance pour les élèves de 6ème. Elle a maintenu les contacts avec les jeunes en se déplaçant aux endroits où ils se réunissent et effectué plusieurs présences préventives aux abords des écoles. Sous l'égide du Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS), les parents d'élèves de 6ème année ont été invités à

participer à une soirée d'information sur le thème de la délinquance juvénile.

Les actions menées en 2012 dans le domaine de la circulation routière ont été les suivantes : « En forme pour la conduite » (alcool au volant) ; « Attaché à la vie » (port de la ceinture de sécurité) ; « Slow Down » (contrôle de circulation sur la rte de Morges avec Franky) ; « Dans un giratoire ... indiquez votre sortie » ; « Passage pour piétons » (respect des uns et des autres lors de la traversée de la route) « Passeport vacances » (jardin de circulation) ; « Merci de t'arrêter pour moi » (rentrée scolaire) ; « Semaine de la mobilité » (stand POL sur la place F. Girardet sur le thème de la vitesse et de l'alcool au guidon) ; « Lumière, visibilité, sécurité » (rappel sur l'importance d'être visible dans la circulation).

Les commerçants ont été informés sur le comportement à adopter en cas d'agression. Au mois de mai, une conférence destinée aux aînés s'est déroulée sur le thème de la mobilité. Dans le but de sensibiliser la population sur les vols à l'astuce et les vols par effraction, la subdivision a été à sa rencontre en tenant des stands dans les centres commerciaux. Pour la deuxième année consécutive, la campagne sur l'abandon de déchets sur la voie publique a été menée durant tout l'été, de même l'action sur la prévention des vols dans les véhicules. Le module de sensibilisation sur nos us et coutumes destiné aux migrants du centre EVAM a été donné à plusieurs reprises.

**Répartition des activités
de la subdivision Prévention et Partenariats
en 2012 à Crissier**



Approche en Résolution de Problèmes (0.8%)
Etat-Major (7.1%)

RELATIONS EXTERIEURES

Poste de ville / police mobile

Le personnel civil est chargé de l'accueil au poste durant les heures d'ouverture, alors que les policiers vaquent à de nombreuses missions de proximité. Dans le cas où la collaboratrice civile est absente, l'assistant de police et les policiers la remplacent, afin de conserver le poste ouvert. Jusqu'au mois de novembre, date à laquelle il nous a quittés, un agent itinérant se déplaçait pour travailler dans les postes de ville lorsque l'effectif n'était pas au complet, ceci afin d'éviter la fermeture du bureau.

Sur l'ensemble de l'année, les policiers ont effectué 2'955 heures de travail sur le territoire communal. Dans le détail, la part de travail à caractère administratif et en relation avec la tenue du poste de ville, ou la délivrance de mandats divers, a représenté 62% du total (70% en 2011), alors que le travail à caractère préventif se monte à 34% (26% en 2011) et la partie répressive à 4% (3% en 2011) de l'ensemble.

S'agissant du travail de la police mobile au profit de la commune de Crissier, il y a lieu d'ajouter 340 actions à caractère préventif ou en relation avec des objectifs spécifiques sur le territoire communal.

Dans le sens contraire, les agents du poste de ville n'ont prêté leur concours aux brigades d'intervention qu'à 31 reprises au cours de l'année, soit 11 fois pour des manifestations sur le territoire d'autres communes ou au Centre de glace de Malley, 14 fois durant la matinée et l'après-midi et 6 fois en soirée. Cela correspond à un peu plus de 7% du temps de travail de ces policiers.

Activités et objectifs

En 2012, l'activité des policiers du poste de ville a principalement consisté à :

- Enregistrer des plaintes dans le cadre d'incivilités au quartier Pré-Fontaine
- Faire respecter la réglementation dans un établissement public à la suite de plaintes pour des nuisances sonores
- Régler le problème de stationnement à proximité d'établissements publics

- Identifier et évacuer des véhicules sans plaques sur le site de l'EVAM
- Appuyer les opérations menées dans le cadre de l'installation de gens du voyage
- Donner suite aux plaintes d'une habitante pour des nuisances sonores émanant de jeunes qui squattent l'abribus des Noutes
- Intervenir dans le cadre des incendies survenus dans le quartier Marcolet - Pré-Fontaine

Service de la signalisation

Le service de la signalisation, basé à Prilly, est composé de trois policiers et d'un collaborateur civil qui gèrent les travaux liés à la signalisation routière sur l'ensemble des 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Leur activité comprend entre autres l'entretien de toute la signalisation, la réalisation de concepts permettant d'assurer la sécurité des chantiers, ainsi que l'établissement de plans de circulation et la mise en place de signalisation lors de manifestations.

L'introduction de la priorité de droite a permis de sensibiliser les conducteurs et a eu un effet bénéfique sur la limitation de la vitesse des véhicules traversant le village.

En 2012, à Crissier, le service est intervenu à 2 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 80 interventions ont été réalisées sur des chantiers, notamment dans le cadre de la reclassification de la rue des Alpes. Les policiers sont également intervenus lors de 20 manifestations, dont Blues Rules, l'Abbaye, Cap sur l'Ouest et Festicrissier. Enfin, 107 interventions ont été réalisées pour des conseils et études de dossiers ainsi que pour la pose de compteurs routiers.

RELATIONS EXTERIEURES

Organisation Régionale de Protection Civile – Lausanne Ouest

L'acceptation du rapport de gestion par l'Assemblée régionale de l'Organisation Régionale de Protection Civile étant postérieur à l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté dès le 19 juin 2013 sur le site internet www.crissier.ch

Les comptes 2011 de l'association de communes a été adopté le 2 mai 2012 par son Comité directeur et approuvé le 19 juin 2012 par son Assemblée régionale.

Elaboré en collaboration avec le Commandement de l'ORPC, le budget 2013 de l'association de communes a été adopté le 21 août 2012 par son Comité directeur et approuvé le 25 septembre 2012 par son Assemblée régionale.

En date du 8 octobre 2012, le Conseil communal de Prilly a accepté à l'unanimité le rattachement rétroactif de la PCI de Prilly à l'ORPC ROL dès le 1^{er} janvier 2012. L'assemblée régionale s'est réunie en séance extraordinaire afin de procéder à l'installation et à l'assermentation, pour la fin de la législature 2011 – 2016, des délégués de Prilly ainsi que d'un membre au Comité directeur.

Rapport du commandant

Préambule

La mise en attente des nouvelles projections du calendrier prévu pour l'application de l'entrée en vigueur du projet AGILE étant toujours d'actualité, les activités de l'ORPC se sont concentrées sur son passage de 7 à 8 communes, particulièrement sur les premières mesures d'intégration des constructions et du matériel, ceci faisant suite à la première étape réalisée déjà en 2011 et concernant la reprise des cadres et du personnel de milice provenant de la commune de Prilly.

Suite du projet AGILE (réforme de la PCI vaudoise)

Aujourd'hui, le paysage des régions de PCI vaudoise se trouve en voie de restructuration et se compose actuellement de 18 régions, dont les 2 nouvellement complétées entre fin 2011 et 2012, soit Lausanne District (6 communes (+5)) et Ouest Lausannois (8 communes (+1)).

Les régions de Gros-de-Vaud, Morges et Nyon sont actuellement en pleine restructuration par

rapport aux dimensions «AGILE 10 districts/régions».

A ce jour ont été dissoutes les régions de Lausanne Nord, Aubonne-Rolle et Cossonay; leurs communes sont déjà réparties dans la structure des nouvelles régions ou en cours.

L'intégration de la commune de Prilly dans l'ORPC Ouest Lausannois s'est concrétisée le 8 octobre 2012, par le vote de son Conseil communal et l'acceptation de son adhésion à l'unanimité. L'assemblée générale de l'ORPC ROL à 7 communes avait auparavant avalisé l'ouverture à nos amis "Prilliérans".

On peut relever l'excellent travail effectué par les instances politiques à chaque étape et le bon réglage administratif qui a permis d'appliquer un budget de l'ORPC à 8 communes avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2012.

Protection de la population

Instauré depuis le 1^{er} janvier 2004 et confirmé dans les nouvelles bases légales en vigueur, ce concept garde toute sa valeur et les partenaires cités en-dessous sont régulièrement confrontés dans l'exercice de la collaboration intersécuritaire. Ces partenaires sont et s'activent dans les domaines suivants:

- La police, ordre et sécurité.
- Les sapeurs-pompiers, sauvetage et lutte contre les sinistres en général.
- Les services de la santé publique, premiers secours et prise en charge médicale.
- Les services techniques, approvisionnement, évacuation et infrastructures.
- La protection civile, protection, assistance et appui.

Bilan de capacité de l'ORPC ROL

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'intervention régionale de l'Ouest Lausannois – FIROL, compte 86 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2012. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

RELATIONS EXTERIEURES

La diversité des spécialistes qui la compose permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des Autorités, des services communaux ou autres intervenants.

Les contraintes professionnelles des incorporés de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Jusqu'à aujourd'hui, la FIROL était composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et formant un détachement où la proportion de cadres était largement dominante (env. 70%). Cette situation était due principalement au fait que les cadres présentaient une plus-value quant aux jours de service nécessaires à l'exercice de cette fonction. Dans le nouveau cadre bataillonnaire, la FIROL sera constituée en compagnie de type B, d'un effectif réglementaire de 117 personnes structurée selon les règles d'une unité comportant le nombre de sections adapté aux besoins et conduite par un encadrement mieux proportionné.

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement.

Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2012, les contrôles de l'effectif dénombraient 775 incorporés formés, 371 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. On doit malheureusement constater que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2011, 46 arrivées /99 départs et 2012, 43 arrivées /93 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement

43 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au centre de compétences du SSCM à Gollion (CCPP).

60 personnes ont suivi des cours complémentaires aux centres d'instruction de Gollion, de la Rama à Lausanne, de Schwarzenburg et ainsi accomplis 236 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des "paiements de galons", intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 01.01.2010.

24 personnes ont obtenus des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promus à un grade supérieur.

Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

(Organisés par l'ORPC ROL, soit : 1'291 personnes – 3'135 jours de service).

*** Remarque :** La même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des neuf journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.	784	1919
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	88	258
3	Entretien du matériel et des constructions.	72	193
4	Services d'utilité collective, interventions.	347	765
	Totaux :	1291	3135

RELATIONS EXTERIEURES

Commentaires par position :

1. Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique, bactériologique et chimique (NRBC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont compris.

2. La FIROL (Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois) a été entraînée dans des services "ad hoc". Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1.

En 2012, comme en 2011, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective ce qui a pour effet de plafonner le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique.

3. Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.

4. L'appui à la collectivité et aux partenaires se répartit comme suit :

- Appui et collaboration au profit de l'Association du **COSADOCA** - Consortium de Sauvegarde du patrimoine Documentaire en cas de Catastrophe (ACV-UNIL-EPFL) réalisé dans le contexte de l'exercice des 19 et 20 mars 2012 et regroupant les cadres responsables et spécialistes des 3 partenaires du Consortium, les directions des régions PCi de Lausanne District et Ouest Lausannois, ainsi que leur contingent composé des membres FIR et spécialistes PBC. Ce partenariat s'est retrouvé à Lausanne, dans le ventre du Palais de Rumine, Place de la Riponne et plus particulièrement dans l'enceinte des collections de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire.

Les thèmes d'entraînement traitaient de la sauvegarde des 2'500 volumes ayant

- subi des dégâts dus au feu, à l'eau et au vandalisme. Le dispositif et les infrastructures d'exercice ont été installés en coopération avec la PBC de Lausanne District, les formations d'intervention FIR de Lausanne District et de la ROL, avec le soutien des sapeurs-pompiers du SPSL de la Ville de Lausanne. La complexité des actions menées dans des conditions difficiles au sein d'une structure ancienne ont révélé de nombreuses questions et recherches de solutions pragmatiques, adaptées à l'amélioration des préparatifs en vue d'un engagement, si une telle situation devait se produire en ces lieux ou ailleurs. Pour ce premier exercice en milieu urbain, les procédures testées depuis 2006 par le COSADOCA en coopération avec la Protection civile, ont fait la preuve de leur efficacité tant au niveau de la rapidité de l'évacuation des collections sinistrées, que du tri, du choix et de l'exécution des traitements d'urgence.

- Le Lundi 27 août 2012, de 18h00 à 22h00, l'état-major du SDIS de Renens participait à un exercice en commun avec l'ORPC ROL dans le cadre de la construction de PCi du Croset à Ecublens, Les thèmes en étaient:

Montage et démonstration d'utilisation du poste de conduite à l'engagement (PCE) mobile, en version module de «tentes-vitabris», ainsi que son dispositif aide à la conduite

Visite du Poste de conduite régional de l'ORPC ROL (PCO), monté et équipé dans la perspective de son utilisation au profit de la conduite inter-sécuritaire dans la journée officielle de l'inauguration du district de l'Ouest Lausannois «Cap sur l'Ouest» du dimanche 23 septembre 2012.

RELATIONS EXTERIEURES

Cette soirée d'échanges fut des plus intéressantes, puisqu'elle a permis aux officiers présents des deux corporations de mieux se connaître et par la même occasion de savoir quelles sont les capacités d'engagement de chacun; ces approches sont nécessaires pour la complémentarité des concepts d'engagement en partenariat et seront reconduits avec tous les partenaires dans la continuité de nos activités en commun.

- Appui en réseau radio et télématique, sanitaire et logistique de l'action « Destiny » au profit de la Ligue vaudoise contre le cancer, Ecublens, les 14 et 15.07.12.
- Suite des planifications et des mesures d'organisation en cas de canicules avérées, maintien de la collaboration active entre les partenaires sécuritaires, la PCi, les référents communaux et sous l'impulsion de Monsieur le Préfet du district.
- Exercice spécial NBC du 3 au 6 septembre 2012, sous le signe de la formation et du perfectionnement des contingents engagés au montage et à l'utilisation des tentes spéciales "UTILIS" du SEVEN, en collaboration directe avec l'ORPC Lausanne District et la division secours et incendie du SPSL (sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne).

Le lundi 3 septembre était lui réservé à une formation particulièrement intéressante sur les menaces et les risques de contamination recensés dans le domaine du NRBC. Plusieurs partenaires, dont le laboratoire NBC de Spiez, des spécialistes du domaine militaire, des représentants du SEVEN, de la division «secours et incendie» du SPSL et de l'institut de radiophysique appliquée, nous ont instruits et éclairés sur ces matières et les dangers qu'elles représentent pour l'homme.

Cet exercice combiné entre les régions PCi Lausanne District, Lausanne Est et Ouest Lausannois avait pour objectifs d'établir une doctrine d'exploitation valable en tout temps des tentes de décontamination SDC15 et MDC 50, en établissant un climat de confiance et la garantie de la montée en puissance.

L'exercice spécial avec les partenaires a eu lieu sur le site de l'EPFL en collaboration avec le domaine «sécurité, prévention et santé» du site et sous la conduite de M. Eric Du Pasquier, chef de la sécurité.

- "Cap sur l'Ouest" du dimanche 23 septembre 2012, Journée officielle de l'inauguration du District de l'Ouest Lausannois.
Le Commandant de l'ORPC ROL fait partie du groupe de travail et siège dans les séances préparatoires entre 2010 et juillet 2012. Le contingent des 200 miliciens sera engagé dans le cadre d'un service convoqué régulièrement et selon le programme d'instruction 2012. Ce soutien de la PCi a été demandé par l'Autorité préfectorale, préavisé favorablement par le Comité Directeur de l'ORPC et accepté par le Service Cantonal de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM).

Missions reçues / dispositif / instruction :
Contrôler le parcours des 23 km et ses accès par des jalonnes/régulateurs de circulation et sous la conduite de POLOUEST.

Renforcer la POLOUEST dans la mise en place de dispositifs d'obstacles et balisages sur certains tronçons du parcours.

Assurer la préparation et la distribution des collations/lunch destinées à tout le domaine sécuritaire (300 thermo pack).

RELATIONS EXTERIEURES

Réceptionner et organiser la distribution des 22'000 gobelets "ECO" et des 10'000 gourdes à eau, offertes par Eau Service, dans les 8 communes et avec le concours de l'agence publicitaire La Boîte d'Events.

Mettre à disposition et organiser le PCO (poste de conduite opération) régional dans la construction PCi du Croset à Ecublens, sous la responsabilité et le commandement d'un officier de la POLOUEST (selon délégation du Préfet) les domaines sécuritaires suivants étaient représentés dans l'état-major (ad hoc):

POLOUEST (officiers + opérateurs) Santé Publique (officiers du 144 + DPMA Lausanne) ECA (inspecteur district + opérateurs + officiers SDIS des Corps du district) Samaritains (responsable du dispositif + assistants) Technique (Transports publics Lausannois + Morges-Bière-Cossonay)

Conclusion:

L'organisation d'un tel dispositif de soutien à une manifestation de grande envergure permet à l'ORPC de fonctionner dans des conditions difficiles et lui apporte de riches expériences très utiles au renforcement de son état opérationnel. Le domaine de la conduite en partenariat sécuritaire a été particulièrement apprécié de tous et permet de renforcer cette collaboration en poursuivant la mise en place d'un concept d'engagement propre au district de l'Ouest Lausannois.

- TELETHON 2012, 7 et 8 décembre. Exploitation des sites de collecte et logistique générale, avec la précieuse collaboration des municipalités de Chavannes-près-Renens et de Renens, des Services d'incendie et de secours de Chamberonne et Renens, des bénévoles de Chavannes-près-Renens, Ecublens et environs ainsi que de diverses sociétés et groupements locaux. C'est encore le magnifique montant de presque CHF 90'000.- qui a été versé au compte de Téléthon Suisse et pour la collecte 2012.

Constructions de l'ORPC et abris privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 13 constructions de protection, les 2 locaux annexes et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlé par les instances fédérales et cantonales ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

13 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année; elles sont réparties dans les catégories suivantes, 9 du domaine privé, 4 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois.

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris se sont déroulés selon le programme établi à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total se sont 355 abris qui ont été visités dans les 2 phases; 317 sont conformes et en ordre; les 38 autres seront reconduits en 2013. La reprise de ce potentiel de protection et de son entretien sur le programme informatique se poursuit.

Les constructions FIR au nombre de 2, sud-ouest (La Plaine/Chavannes-près-Renens), nord-est (Fontadel/Prilly), le poste de commandement régional du Croset/Ecublens, ainsi que les installations de la Confrérie (atelier-hangar/Prilly), seront totalement équipées et opérationnelles en permanence au niveau 1 (de couleur vert foncé sur le plan).

S'ajoute à ce dispositif prioritaire la construction des (Baumettes/Renens), destinée à l'hébergement d'urgence et d'envergure (accueil et hébergement de 150 à 200 personnes).

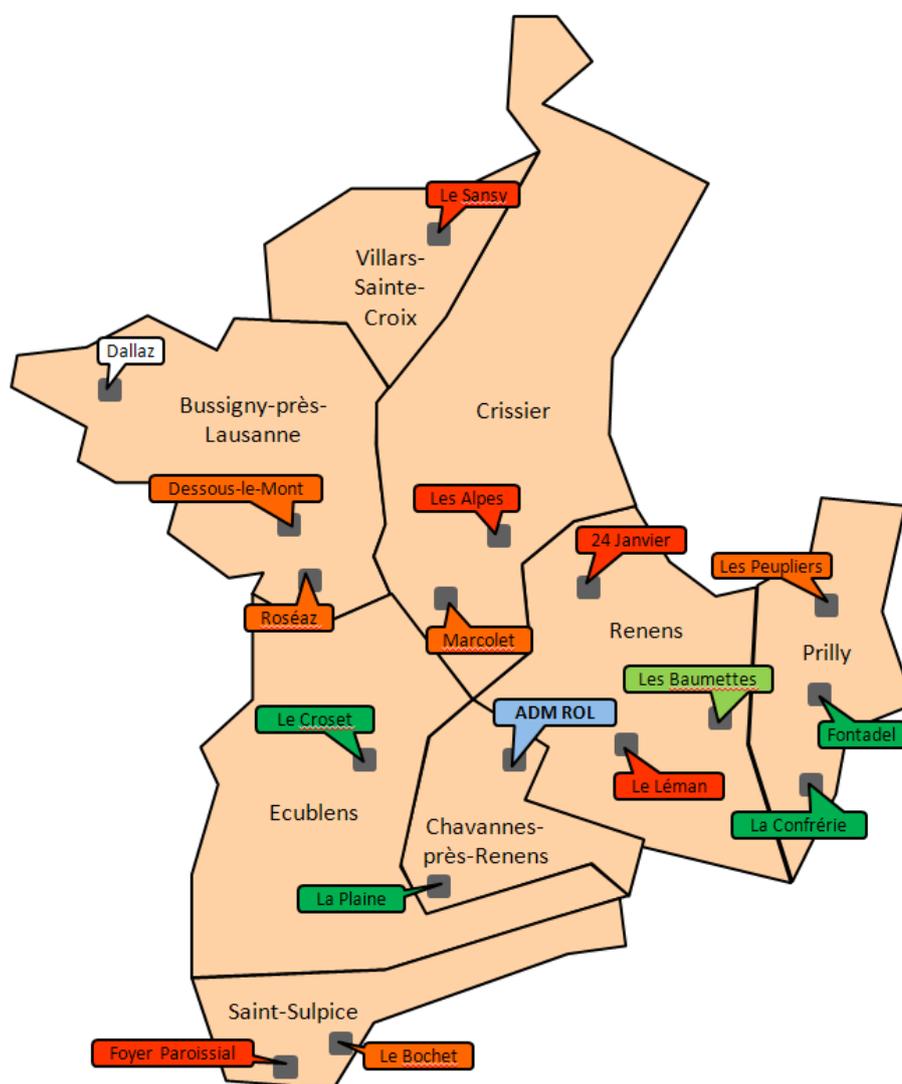
Les constructions niveau 2, matériel technique limité et base logistique réduite, au nombre de 5 (en orange sur le plan)

Les constructions niveau 3, attribuées au stockage et réserves, au nombre de 5 (en rouge sur le plan)

La construction de Dallaz à Bussigny est en mains de la commune sur convention avec l'ORPC.

La construction de Dessous-le-Mont à Bussigny est aujourd'hui transformée à l'usage de l'accueil des migrants (50 personnes) et gérée dans le cadre du programme et par l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants).

RELATIONS EXTERIEURES



Personnel professionnel et administration

L'effectif du personnel professionnel représente toujours 710% d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 10 personnes au 31 décembre 2012. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC monte en puissance, depuis les compléments retrouvés en 2011 et les apports de chacun s'avèrent aujourd'hui adaptés aux besoins nouvellement déterminés par l'arrivée de Prilly.

Conclusions

L'ORPC ROL dispose aujourd'hui d'un potentiel en agents professionnels adapté et compétent, prêt à relever les défis de la nouvelle structure régionale. L'attention portée au maintien de la capacité, du dynamisme et d'un fort contingent d'encadrement de milice, doit rester une priorité de tous les

instants. C'est en garantissant ces efforts continus que l'ORPC consolidera son niveau opérationnel et sa fiabilité. La protection civile rejoignant la POLOUEST sur les mêmes limites territoriales, le concept sécuritaire du district va prendre plus de consistance en optimisant la collaboration, la conduite et la coordination en cas d'événement majeur.

C'est dans cette optique que les représentants des corps sécuritaires vont travailler et permettre les associations nécessaires ouvrant à notre district les meilleures dispositions et moyens face aux risques menaçant son territoire.

Le soutien technique du SSCM et l'appui permanent des Autorités communales contribuent grandement à cet état de fait et confortent les acteurs de l'ORPC ROL dans leur engagement.

RELATIONS EXTERIEURES

Service de défense incendie et de secours

Objectifs de l'année 2013

1. Définir une structure hiérarchique .
2. Maintenir le niveau de formation du SDIS en général et responsabiliser les cadres.
3. Mise en état du matériel d'intervention.

Effectif

Effectif au 1^{er} janvier 2012

Officiers	14
Sous-officiers	15
Appointés, sapeurs, recrues	60
	<u>89</u>

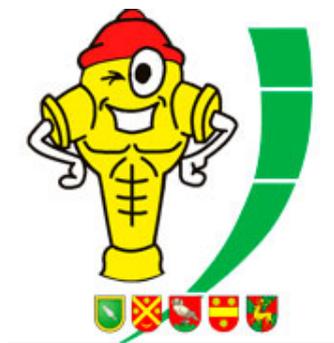
Effectif au 1^{er} janvier 2013

Officiers	12
Sous-officiers	19
Appointés, sapeurs, recrues	57
	<u>88</u>

Activités 2012

Concours cantonal des sapeurs-pompiers

La 105^{ème} assemblée et le concours de la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers ont eu lieu les vendredi 27 et samedi 28 avril dans le Jorat. Les communes de Ferlens, Carrouge, Vucherens, Vulliens et Syens en ont assuré l'organisation. Le SDIS Sorge a maintenu la tradition puisque les deux équipes motopompes engagées ont terminé aux 1^{ère} et 3^{ème} places dans leurs catégories respectives. En outre, le Sergent Andrea Genovese a participé au gymkhana dans la catégorie 41 ans et + pour obtenir une 8^{ème} place.



Cours et formation

40 personnes du SDIS ont participé à 73 cours cantonaux différents organisés par l'ECA soit une

participation toujours active du SDIS dans la formation cantonale.

D'autre part, le Cap Porchet Pascal, le Lt Gauchat Stéphane et le Lt Lavanchy Vincent ont effectué avec succès le cours de formation supplémentaire à Couvet dans le canton de Neuchâtel et ont donc le titre d'instructeur fédéral 1.

Un exercice en collaboration avec les SDIS de Chamberonne, Renens, Prilly ainsi que Polouest et USR a eu lieu à trois reprises. Ce dernier a permis d'exercer la collaboration en intervention avec nos partenaires et, également, à chacun de se rendre compte du matériel pouvant être mis à disposition dans ces cas de figure.

Concernant la formation interne, les exercices et séances organisés par le SDIS Sorge ont été les suivants :

Exercices et séances	2012
Exercices DPS	12
Exercices DAP	2
Exercices DPS + DAP	4
Exercices protection respiratoire	13
Exercices spécialistes et divers	12
Cours de cadres	4
Séances d'état-major	14
Séances de commission du feu	10

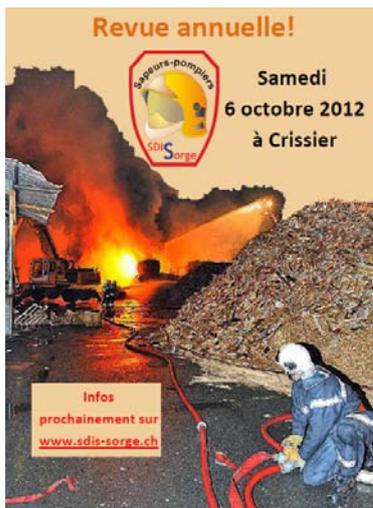
Plusieurs séances d'Etat-major ainsi que de Commission consultative du feu ont été ajoutées en fin d'année suite à l'annonce de démission du commandant.

En outre, il est également à signaler que, face aux exigences physiques croissantes fixées par l'ECA, de nombreux intervenants consacrent une partie de leur temps libre à la pratique d'activités sportives.

RELATIONS EXTERIEURES

Revue

La traditionnelle revue s'est déroulée le samedi 6 octobre à Crissier sous forme de démonstrations et de présentations du SDIS à la population et a été suivie de l'apéritif ainsi que du repas. Malheureusement, nous constatons que la population ne s'intéresse pas à nos activités et n'est que peu présente à la revue malgré un fort investissement de chacun pour cet événement.



Personnel

Les nominations suivantes ont pris effet au 1^{er} janvier 2013 :

Le Lieutenant Philippe Belperroud a été nommé Premier-lieutenant.

Le Sergent Adriano Maiurano a été nommé Sergent-major.

Le Sergent Marcel Gabella a été nommé Sergent-major.

L'Appointé Bastien Dalla Valle a été nommé Caporal.

L'Appointé Arthur Dalla Valle a été nommé Caporal.

L'Appointé Joao Oliveira Henriques a été nommé Caporal.

L'Appointé Jasmine Huser a été nommé Caporal.

L'Appointé David Genton a été nommé Caporal.

L'Appointé Christophe Collet a été nommé Caporal.

L'Appointé Michel Borghetti a été nommé Caporal.

Le Sapeur Laurent Gigon a été nommé Appointé.

Nous tenons également à remercier le Lieutenant Philippe Gilliard qui a demandé son droit à la retraite. En effet, ce dernier a été grandement apprécié pour son engagement au sein du SDIS et chacun a ainsi pu profiter de sa gentillesse et également de ses talents culinaires !

Recrutement

Un courrier a été à nouveau envoyé à une catégorie ciblée de personnes sur les trois communes en parallèle avec la campagne cantonale. Cela a permis d'obtenir la promesse d'engagement de 14 recrues.

Véhicules, matériel et équipement

Nous avons pu adapter le nouveau support brancard pour les sauvetages avec l'échelle-automobile Sorges 12. Suite à cela, une formation est encore cependant à faire pour les membres du SDIS.

Ce véhicule a ensuite du être mis temporairement hors-service (cf. paragraphe "synthèse de l'année 2012 ci-après).

Le véhicule technique Sorges 52 a du être réparé au niveau du circuit de freinage ainsi que de l'étanchéité du réservoir. Ce dernier va cependant être remplacé prochainement par un véhicule neuf de l'ECA.

Des sweat-shirts ont été achetés et fournis aux membres du SDIS qui n'étaient pas équipés.

Une tablette Ipad est maintenant à disposition de l'officier de service et remplace ainsi un abonnement swisscom qui n'était jamais utilisé.

En outre, des stylos ainsi que des autocollants au nom du SDIS ont été achetés cette année.

D'autre part, divers matériel de corps, d'intervention et de bureau a été acquis cette année en fonction des besoins ou de l'évolution des techniques d'intervention.

RELATIONS EXTERIEURES

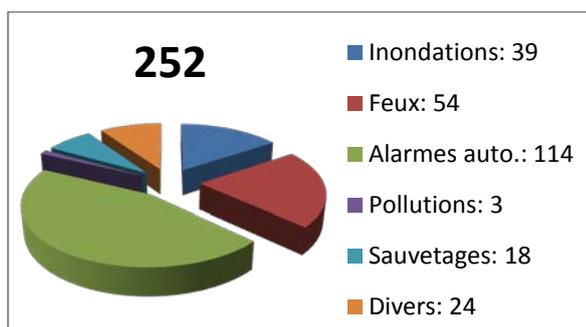
Locaux

Les différents locaux sont opérationnels et équipés.

Le rétablissement des appareils respiratoires s'effectue désormais à la caserne de Bussigny.

Interventions

Le SDIS Sorge a effectué 252 interventions en 2012 soit :



A signaler une période marquée de grand froid qui a entraîné plusieurs interventions dues au gel.

Le SDIS a également dû intervenir à de multiples reprises au centre d'accueil EVAM à Crissier pour des alarmes automatiques fallacieuses. Cela a été en nette diminution suite à la mise en place d'une nouvelle procédure de levée de doute par l'ECA.

A signaler également 15 alarmes au parking du collège de Marcolet à Crissier, la plupart pour vandalisme.



Service de garde

Manifestations diverses avec participation du SDIS : Triathlon de Lausanne, 20 km de Lausanne, 1^{er} août, passeport vacances, carnaval de Bussigny et Abbaye de Crissier.

Site internet

Le site internet du SDIS Sorge est en constant développement suite à sa refonte complète.

Des travaux sont bien entendu encore en cours mais il est tout à fait opérationnel pour les membres du SDIS ou des personnes externes désirant des informations les concernant.

Un suivi des interventions ainsi que des statistiques sont également visibles sur le site.

Synthèse de l'année 2012

Suite à la redistribution de certaines responsabilités, l'organigramme est maintenant bien en place et les différents responsables assument pleinement leurs tâches.

Cette année est bien évidemment marquée par la décision du commandant de démissionner avec effet au 31 janvier 2013. Suite à cela, plusieurs séances ont été mises sur pied en Etat-major ainsi qu'à la Commission consultative du feu afin de trouver une direction à suivre pour le futur.

Finalement, l'Etat-major a défini une structure opérationnelle de transition afin d'assumer pleinement la réussite des missions qui nous sont confiées. Cependant, suite à l'abandon temporaire d'un poste de permanent ainsi qu'au manque de personnel disponible en journée et ce surtout en période hivernale (piquets neige pour les employés communaux), il a été décidé de suspendre temporairement l'échelle-automobile Sorge 12 des moyens à disposition. De ce fait, le SPS de Lausanne assume les interventions échelle-automobile sur notre territoire jusqu'à la définition d'une nouvelle structure interne.

La Commission consultative du feu a, quant à elle, pris en charge le remplacement du poste de commandant ainsi que du poste de sapeur-pompier permanent. A cet effet, une annonce sous forme d'offre d'emploi a été publiée par ses soins.

RELATIONS EXTERIEURES

Rapport de la commission intercommunale SDIS

Composée de deux représentants de chaque commune faisant partie à la convention (le municipal en charge du SDIS et d'une personne désignée par la Municipalité) ainsi que du Commandant, la commission s'est réunie à de nombreuses reprises pour traiter, entre autres (pour 2012 : MM. JD. Lüthi, P. Mühlethaler, R. Romon, Municipaux et MM. M. Blondel A. Riche et JD. Ruegg, sont les personnes désignées)

- :
- la validation du budget de fonctionnement et les comptes
 - le traitement des affaires courantes
 - la facturation des prestations du SDIS et les recours
 - la rédaction du nouveau règlement et autres documents d'application (suite à l'introduction de la LSDIS)
 - Approbation de l'organisation de l'EM lors d'absences d'officiers et l'engagement des moyens disponibles
 - La recherche d'un(e) sapeur pompier permanent(e) suite à la réorientation professionnelle du commandant.

Epaulée par une secrétaire attitrée, la commission a été renseignée à chaque séance par le Commandant et son remplaçant sur la marche du service. Les propositions de l'Etat-major ont été étudiées, de même que les idées d'amélioration et de développement des moyens et infrastructures mis à disposition.

Le président a rencontré le préfet et l'ECA, représenté par l'inspecteur cantonal, pour le traitement de plusieurs points comme, par exemple, le déclenchement des alarmes intempêtes à l'EVAM et le remboursement des frais d'engagements hors du rayon du SDIS Sorge.

Soucieuse de l'avenir et des responsabilités en charge des communes, la commission est et s'est préoccupée de l'évolution du SDIS. Le remplacement de certains véhicules, le recrutement de nouvelles forces d'intervention et la disponibilité diurne des intervenants sont des éléments permanents de préoccupation qui sont suivis et analysés avec assiduité et qui devront encore l'être au cours des prochaines années.

Commission intercommunale de la taxe de séjour

L'année 2012 a été difficile pour le tourisme suisse, notamment en raison de la crise économique en Europe et du franc fort. A l'échelle suisse, les nuitées ont enregistré un recul de l'ordre de 2%. On observe pour la région lausannoise, en termes de nuitées hôtelières, une légère baisse de fréquentation.

Le relevé des montants versé à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du FERL s'inscrit à :

2010 :	Fr. 957'162.--
2011 :	Fr. 975'667.--
2012 :	Fr. 964'348.--

Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie deux fois: le 29 juin et le 23 novembre. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer les subventions suivantes pour un montant total de Fr. 470'000.--.

Fr.	50'000.--	Championnat du monde de course d'orientation Lausanne 2012
Fr.	50'000.--	9 ^{ème} édition du Festival Pully Lavaux à l'heure du Québec
Fr.	50'000.--	Fondation RAM – Transat
Fr.	40'000.--	Association « Mémoire de demain » : 50 ^{ème} anniversaire expo 64 (10'000.-- en 2013 et 30'000.--en 2014)
Fr.	20'000.--	Cahier sur Lausanne, édité par Hochparterre et Wüest et Partner, (à verser en 2013)
Fr.	60'000.--	Lausanne Tourisme, bureau d'accueil dans la gare du M2, à Ouchy
Fr.	120'0000.--	Lausanne Tourisme, brochure Lausanne Découvertes
Fr.	30'000.--	Athletissima, édition 2012
Fr.	50'000.--	5 ^{ème} Sommet de l'Union Mondiale des Villes Olympiques

Outre, les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2012, des soutiens liés à des décisions d'années

RELATIONS EXTERIEURES

antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au Ferl à raison de 50%.

Association de communes de la région lausannoise pour le règlement des services des taxis

Tâches principales

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciations ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 ETP, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités locales des environs.

Faits marquants

Dans l'affaire des dix exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a, suite à l'arrêt rendu le 29 août 2011 par le Tribunal fédéral, tenu une audience le 30 avril pour apprécier les mesures d'instruction qu'il convenait de mettre en œuvre. Contre toute attente, une audience aura à nouveau lieu en janvier 2013.

Par ailleurs, dans l'attente d'une refonte générale de la réglementation sur le service des taxis, le Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis a décidé, dans sa séance du 11 octobre 2012, de modifier plusieurs dispositions du règlement intercommunal sur le service des taxis (RIT), afin, notamment, d'accélérer le rythme de rotation des détenteurs d'autorisation A. De son côté, le Comité de direction de ladite association a décidé, dans sa séance du 4 septembre 2012, de modifier également quelques articles des prescriptions d'application du RIT (PARIT), dont l'application était source de difficultés.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2011	2012	2011	2012
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 8 autorisations A (2011 : 6) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant).

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2011	2012	2011	2012
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	47	52	51	55
CDS	2	1	2	1
Allô Taxis !	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	2	2	2	2
Autres	23	24	29	29
Total	76	81	86	89

RELATIONS EXTERIEURES

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2011	2012	2011	2012
Entreprises	4	4	17	17
Exploitants indépendants	10	11	10	11
Total	14	15	27	28

Conducteurs

Au nombre de 511* (2011 : 514), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2011	2012	2011	2012
Conducteurs «réguliers»	449	445	28	27
Conducteurs «auxiliaires»	34	36	3	3
Total	483	481	31	30

* dont 257 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 38 demandes enregistrées (2011 : 39), 19 carnets de conducteur ont été délivrés (2011 : 22), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'467'153 courses contre 1'507'618 en 2011.

Stations

Au nombre de 45, les stations offrent un total de 192 places, comme en 2011.

RELATIONS EXTERIEURES

Représentations du dicastère Infrastructures, police des constructions et assainissement

Valorsa

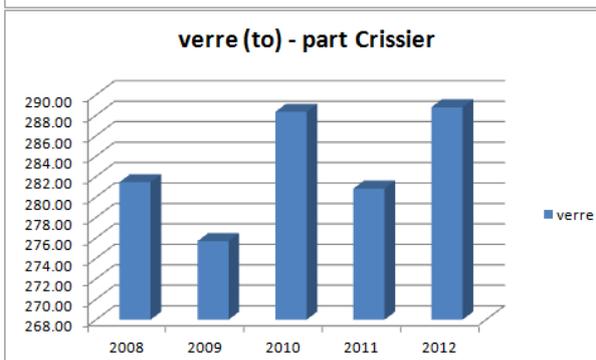
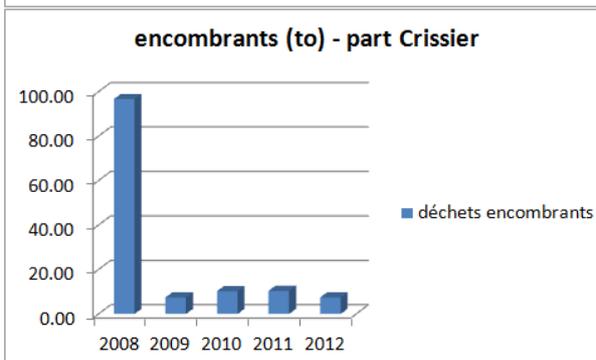
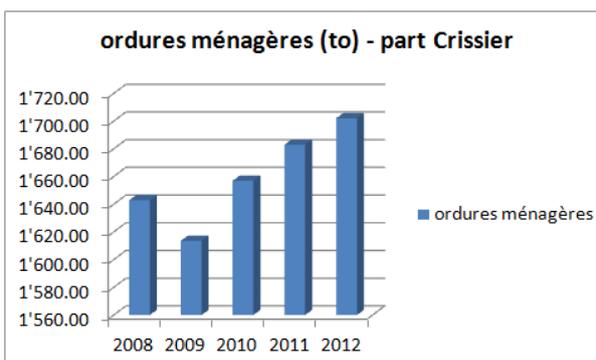
Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de plus de 182'000 habitants.

Ces 101 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables (ordures ménagères et déchets industriels) de Valorsa y est brûlée.

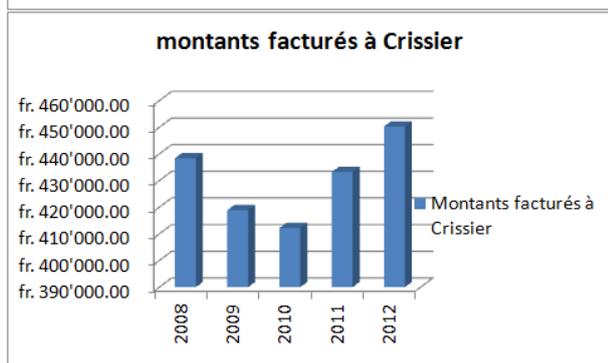
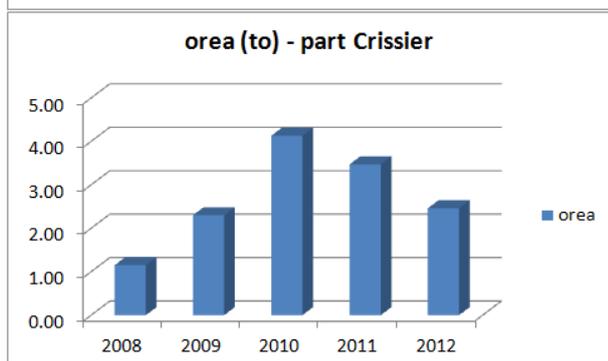
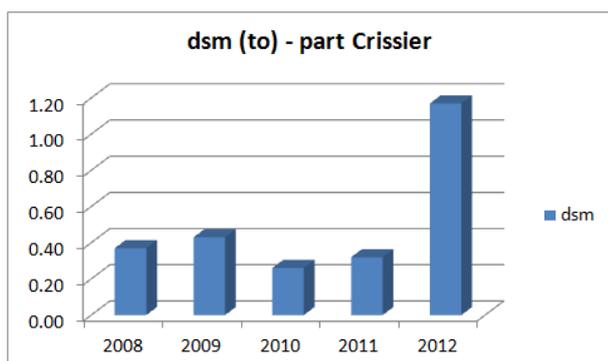
La loi fédérale et la jurisprudence du Tribunal fédéral, appuyé par le nouvel article de loi cantonal, ont incité le Périmètre à proposer aux Communes un concept de taxe au sac régional. Valorsa a travaillé de concert avec deux autres périmètres pour présenter un système de taxation conforme aux exigences légales. Séances, publications de documents techniques et circulations de l'information se sont poursuivies de manière assidue durant 12 mois pour renseigner les Communes. Entre taxe au poids ou taxe au sac, quasi la totalité des Autorités communales du périmètre ont franchi le pas au 31 décembre. Une gageure insensée pour un projet d'une telle envergure, mais un pari gagnant grâce aux efforts conjoints des Communes et de Valorsa.

Dans un esprit de rationalisation, les ordures ménagères collectées au porte à porte par la Commune de Crissier sont acheminées, depuis le mois de septembre 2009, directement au CIL (Centre intercommunal logistique de Malley). Valorsa continue d'en assurer la facturation.

Statistiques Valorsa - Crissier



RELATIONS EXTERIEURES



Cridec

Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux Eclépens

Cridec garantit une prise en charge des DSM (déchets spéciaux des ménages) récoltés sur le territoire communal en nous assurant un traitement respectueux de l'environnement.

La société regroupe cantons, communes, industries et commerces. Elle exploite en outre une installation de stockage pour déchets stabilisés.

L'assemblée générale ordinaire annuelle a eu lieu le 14 juin 2012 à Eclépens. Le chiffre d'affaires 2011 s'est élevé à Fr. 17'627'448.12 et le bénéfice brut à Fr. 43'299.38. Selon décision de l'Assemblée, le bénéfice a été reporté au bilan. En

conséquence, en 2012, aucun dividende n'a été versé.

TONNAGES TOTAUX TRAITÉS PAR CRIDEC

Année	Tonnage
2007	51'483
2008	55'950
2009	49'500
2010	52'200
2011	57'650

Déchettri
 Déchèterie intercommunale
 Bussigny - Chavannes - Crissier
 Renens - Villars-Ste-Croix

La déchèterie intercommunale regroupe les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Renens et Villars-Ste-Croix.

La coordination entre les différentes communes est assurée par M. Ph. Coeytaux de la Commune de Chavannes et ceci pour les années 2011-2012.

En 2012 nous observons une augmentation du nombre de passages. SRS (Swiss Recycling Services) est à la recherche de la source d'une telle augmentation et envisage une modification du système de saisie.

Les déchets encombrants sont en légère baisse, env. 5% pour se stabiliser à 116 to env. La prise en charge des déchets encombrants sur la commune par le secteur voirie a généré 93 demandes contre 130 en 2011. A partir de 2013 ces demandes seront payantes.

Il est intéressant de constater une baisse de plus de 20% des compostables déposés en déchèterie. Il est probable que la collecte au porte à porte conjuguée à la mise en place d'une passerelle d'accès à la benne a diminué l'apport des entreprises qui déchargeaient directement les camionnettes au sol.

RELATIONS EXTERIEURES

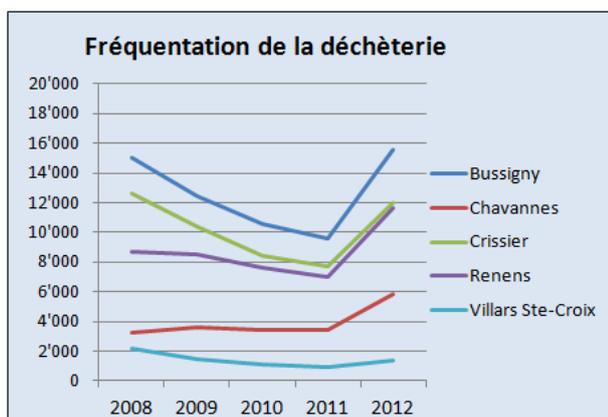
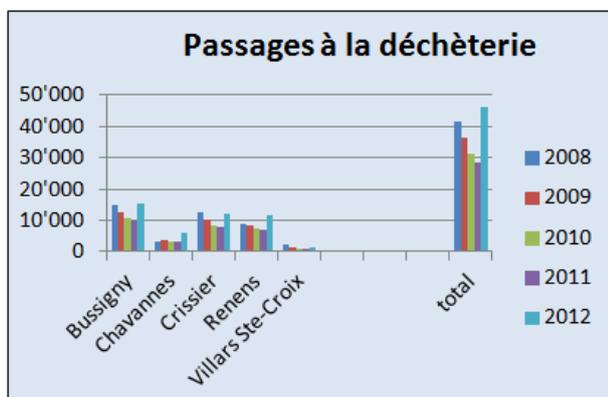
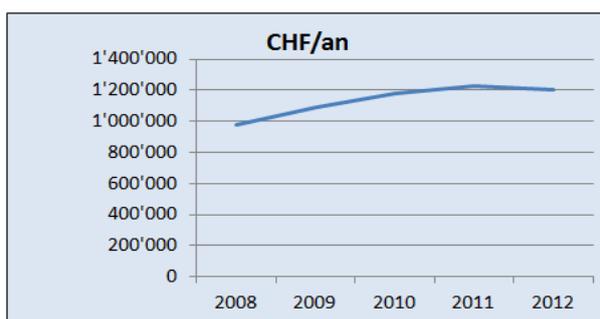
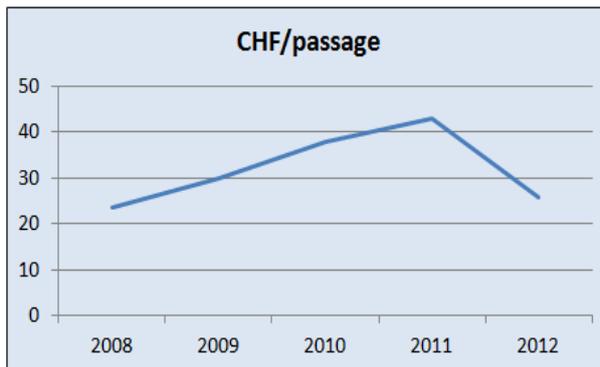
Pour ces entreprises et les propriétaires qui souhaiteraient déposer de grosses quantités, un centre de tri payant est à disposition à proximité. Nous profitons de rappeler que la déchèterie est prévue pour la dépose de quantités dites "ménagères". Ceci est d'autant plus valable qu'une collecte au porte à porte est organisée hebdomadairement.

Le papier et le cartons sont également en baisse (-12%). On espère que cela est lié à la collecte organisée deux fois par mois au porte à porte.

Nous profitons de rappeler que la collecte porte à porte est la manière la moins fastidieuse pour le citoyen de se débarrasser de ses déchets. Beaucoup d'habitants des communes qui ne bénéficient pas de ce système de collecte nous envient.

Les coûts globaux de la déchèterie ont baissé de 2.3% env. Le tonnage a baissé parallèlement d'environ 20%, pour un total de 4'057 to. Cela équivaut à environ 88 kg par passage.

Il est intéressant de constater que les cas de dépôts "hors normes" sont en baisse.



Step – station d'épuration des eaux usées de Vidy

Au 1^{er} juin, le responsable du département "Etudes & Sécurité" est entré en fonction, permettant ainsi un meilleur fonctionnement de la direction opérationnelle de la STEP, constituée du chef de la STEP et des trois responsables de département. Cela a mis un terme à 15 mois de vacance de ce poste et a apporté graduellement un meilleur encadrement pour l'ensemble du personnel. Quant au cadre absent pour maladie "longue durée", il a repris partiellement ses activités professionnelles, sans toutefois pouvoir assumer l'entier des responsabilités liées à son poste de travail.

Un poste n'était pas repourvu au 31 décembre, le nouvel opérateur à l'incinération débutant ses activités le 1^{er} février 2013.

Evénements particuliers

Les précipitations atmosphériques annuelles cumulées ont atteint 1'115 mm, en augmentation de +30% par rapport aux 853 mm de 2011. Les 140 jours de pluie de 2012 ont été régulièrement répartis principalement durant les 8 derniers mois, contrairement aux 123 jours de pluie de 2011.

RELATIONS EXTERIEURES

L'année 2012 fut également marquée par une période de sécheresse exceptionnelle en février et mars. Finalement, le niveau des précipitations est similaire à celui des années 2007 et 2008.

En raison de précipitations plus abondantes, les volumes d'eaux usées déviés en entrée de STEP sont en augmentation à 611'739 m³ en 2012 (372'017 m³ en 2011). 1.5% des eaux parvenues à Vidy n'ont ainsi pas pu être traitées mécaniquement (1% en 2011).

Quant à la population raccordée à la STEP, elle demeure stable à 223'667 habitants (219'862 en 2011).

La sécheresse des mois de février et de mars, alliée à la période de froid intense de février, a entraîné des dysfonctionnements du traitement biologique, entraînant un dépassement prolongé des normes légales. Ces dérives ont pu être maîtrisées au rythme de la régénération des populations de microorganismes. L'autorité cantonale (SESA: service des eaux, sols et assainissement) a été prévenue et tenue informée en permanence de la situation, notamment des mesures correctives mises en place.

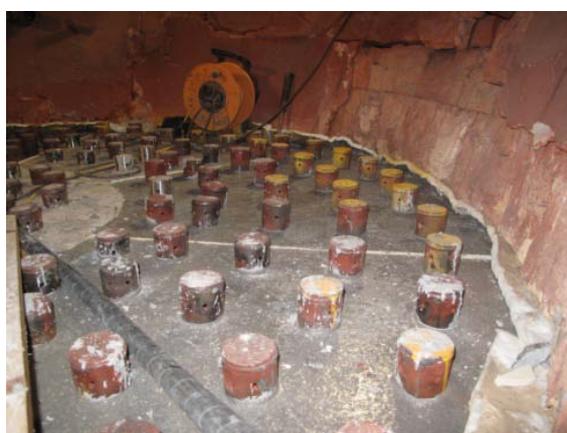
Des difficultés dans l'extraction des boues du décanteur secondaire côté Lausanne sont à nouveau apparues durant l'été et ont nécessité, comme en 2011, la vidange complète de ce bassin.

Hormis la panne susmentionnée du décanteur secondaire, les eaux ont été épurées grâce aux prétraitements de dessablage, de dégrillage et de décantation primaire, puis soit par le traitement biologique par bassins aérés et décantation secondaire, soit par le traitement biologique par lit fluidisé et décantation secondaire, soit par le traitement physico-chimique.

L'incinérateur des boues a subi deux arrêts de longue durée. Des réparations importantes ont été effectuées.

Ces deux arrêts de longue durée ont imposé l'envoi vers d'autres repreneurs :

- de boues déshydratées d'autres STEP, normalement destinées à être incinérées à Vidy,
- de boues de la STEP de Nyon, temporairement stockées à Vidy, avant transport et incinération.



Dégâts constatés sur le dessus de la dalle et travaux de réparation de cette dernière.

Conclusion

Les valeurs d'entrée à la STEP demeurent stables, pour arriver à la valeur record de 229'445 équivalents-habitants-théoriques. Les performances sont satisfaisantes tant pour les rejets liquides que pour les fumées d'incinération.

La vétusté des installations du traitement physicochimique péjore fortement les résultats globaux de la STEP. Ces installations allant être complètement démantelées dans un délai de 2 à 5

ans, il n'apparaît pas opportun de consentir à des investissements élevés pour de lourdes réparations.

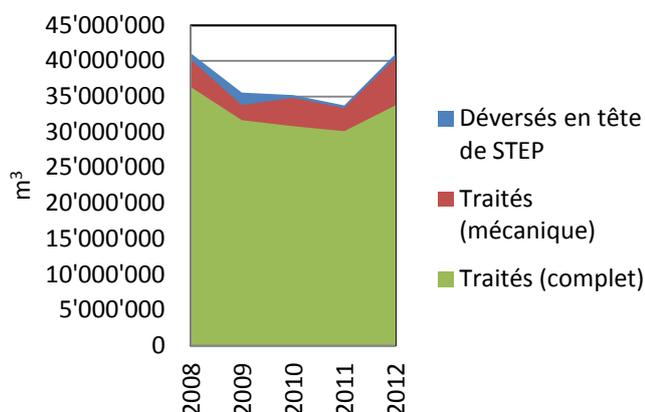
RELATIONS EXTERIEURES

Les volumes d'eaux usées, de pluie et d'eaux parasites parvenus pour traitement à la STEP ont atteints 41.0 millions de m³, soit +21% que les 33.7 millions de m³ de 2011. Les volumes déversés sans traitement et ceux déversés en interne ont augmenté de 64% et 104%, indiquant que les évènements pluvieux ont été globalement plus intenses en 2012 qu'en 2011. Dès lors, la STEP a pu traiter mécaniquement un volume d'eaux usées augmenté de 21% par rapport à 2011.

L'augmentation du volume traité biologiquement ou chimiquement atteint quant à lui 12%.

Les fortes précipitations de 2012 impliquent que seul le 82% des eaux arrivées en tête de STEP (avant déversement) a pu être épuré par le traitement biologique, par le lit fluidisé ou par le traitement physico-chimique. En 2011, le 89% des eaux avait pu être traité par l'un de ces traitements.

Répartition des volumes



L'arrivée du responsable du département "Etudes & Sécurité" a permis, au second semestre, d'assurer une vigilance accrue en matière de sécurité, un suivi analytique plus poussé et un meilleur fonctionnement de la direction opérationnelle de la STEP, et par là-même de l'encadrement des collaboratrices et collaborateurs. Les missions et tâches confiées ont ainsi été effectuées par chacune et chacun avec une sérénité améliorée.

En cas d'intérêt, le rapport complet peut être obtenu auprès du greffe municipal.

RELATIONS EXTERIEURES

Représentations du dicastère

Jeunesse, activités sociales et parascolaires



ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL DE RENENS ET ENVIRONS

Fondation les Baumettes, établissement médico-social de Renens et environs

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction. Pour Crissier, au Conseil de Fondation, ce sont Monsieur Michel Tendon, Syndic qui est Président du Conseil de Fondation et Madame Nathalie Jaton, Conseillère municipale « Infrastructures Police des constructions et Environnement ».

Madame Michelle Beaud, Conseillère Municipale Jeunesse, Activités sociales et parascolaires, Paroisses, représente la ville de Crissier au Comité de Direction.

Projets

Deux projets ont principalement mobilisé nos forces en 2012. Le premier est la mise en place du logiciel SIEMS qui est un système de communication informatique complet et pluridisciplinaire. Sa partie principale est le dossier informatisé du résidant. Le deuxième projet est la mise en conformité AEAI et la transformation de l'EMS. La mise en conformité concerne la protection contre le feu et la transformation concerne l'augmentation du nombre de chambres individuelles. Celles-ci passeront de 37 à 55 chambres individuelles. La capacité d'accueil sera toujours de 111 résidants. 2012 a été consacrée à la phase d'avant projet, la réalisation débutera en 2013 pour se terminer à l'été 2015.

Activités

Au vu du manque de lits constant dans la région lausannoise et de la très bonne réputation de l'EMS de la Fondation les Baumettes, nous gardons un taux d'activité proche des 100%. Sur les 111 lits, 2 lits sont mis à disposition pour des

courts-séjours. Ils permettent d'apporter des solutions intermédiaires pour prolonger le maintien à domicile ou de proposer des périodes de convalescence quand une période de réadaptation est nécessaire après une hospitalisation.

L'Unité d'Accueil Temporaire (UAT) va changer d'appellation en 2013 pour devenir Centre d'Accueil Temporaire (CAT). Ceci en raison de changements du mode de financement et de règles plus complètes sur le type d'accompagnement, les compétences exigées et les effectifs qui y sont affectés. Chaque jour ouvrable nous accueillons une dizaine de personnes. La moitié d'entre elles viennent aux Baumettes par leur propre moyen (entourage, THV, taxi, transport bénévole) et l'autre moitié bénéficie du transport avec le bus de la Fondation.

Le concept des logements protégés de la Fondation les Baumettes a toujours autant d'attrait, ce qui nous permet de réattribuer rapidement un logement devenu vacant. Ces logements permettent à des personnes ayant des difficultés de mobilité de trouver un milieu adapté. Les contacts sociaux sont facilités, l'accompagnement socioculturel et sécuritaire évite l'isolement et contribue à apporter un sentiment de sécurité.

La cuisine de la Fondation les Baumettes a élaboré 202'142 repas en 2012 contre 194'349 en 2011. C'est principalement le nombre de repas élaborés pour les CMS de l'ouest lausannois qui a augmenté en passant de 60'192 à 65'804. Les autres repas sont destinés principalement aux résidants, puis aux enfants de la Garderie, au personnel, aux bénéficiaires du CAT puis aux visites.

La capacité d'accueil de la Garderie est de 27 enfants. Nous pouvons ainsi accueillir chaque jour 2 groupes de 5 bébés, 1 groupe de 7 trotteurs et 1 groupe de 10 grands pour un total de 27 enfants. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

RELATIONS EXTERIEURES

Collaborateurs

L'effectif en équivalent plein temps sur 2012 a été de 125.2. Détail par secteur : Soins 73.77 – Cuisine 14.06 – Garderie – 8.8 – Nettoyages lingerie – 9.04 – Administration 6.26 - Cafétéria 6.12 – Technique 3.88 Coordination animation et CAT 1.87 – Logements protégés 1.4.

Sont comprises dans cet effectif 9 personnes en apprentissage : 3 pour le CFC d'Assistante en soins et santé communautaire, 3 pour le CFC d'Assistante socio-éducatif "Accompagnement des personnes âgées", 2 pour le CFC d'Assistante socio-éducatif "Accompagnement des enfants", 1 pour le CFC d'employée de commerce. Il y a également 1 personne en formation HES Educatrice de la petite enfance.



Fondation du Centre Œcuménique de Crissier

Le bouclage des comptes 2012 et le budget 2013 de cette fondation ont été approuvés par son Conseil le 4 juillet 2012 .

Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens,

Renens (fraction de la commune) et St-Sulpice. Le lieu du culte est situé à l'Eglise de St-François à Renens.

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2012, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

En 2011, les frais d'exploitation se sont élevés à Fr. 335'499.10, somme répartie en 2012 entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2011, la participation de la Ville de Renens a été de Fr. 130'768.25. A ce jour, les comptes 2012 ne sont pas encore connus.

Voici quelques évènements qui se sont déroulés en 2012 :

- 15 mai : assemblée générale de la paroisse.
- 5 et 6 mai : fête de la kermesse avec différentes animations, jeux pour enfants, chants-danses, repas de fête et belle brocante;
- 23 juin : messe d'au revoir à l'Abbé Fabien Benz, nommé vicaire à l'unité pastorale du Grand-Vevy;
- 6 octobre : une quarantaine de paroissiens a marché sur un bout du chemin de Compostelle entre Morges et Renens. Cette belle journée a été clôturée par une messe des familles, présidée par

RELATIONS EXTERIEURES

le vicaire épiscopale Marc Donzé, qui, à cette occasion, a installé la nouvelle Equipe Pastorale dans sa fonction d'organiser l'unité pastorale (= deux paroisses, trois lieux de culte et quatre communautés linguistiques).

- 13 novembre : la Ville de Renens a attribué le "Mérite à l'intégration 2012" aux communautés hispanophone, italienne et portugaise pour leur travail accompli auprès des populations migrantes et pour leur volonté de favoriser la vie spirituelle pluriculturelle;



De gauche à droite, Paulino Gonzalez (communauté hispanophone), Rosetta Tomaselli-Carbonara (communauté italoophone), Thierry Schelling (curé modérateur), Daniele Colautti (communauté lusophone), lors de la cérémonie de la remise du Mérite à l'intégration.

- Du 9 au 15 décembre : semaine paroissiale de prière accompagnée, qui a été un temps fort de ressourcement spirituel à partir de la Parole de Dieu.

Chalet les Alouettes

Le comité se compose comme suit :

Président(e) : Mme Pascale Manzini, conseillère municipale à Ecublens

Membres : M. Yves Allemann, conseiller municipal à St-Sulpice
Mme Michelle Beaud, conseillère municipale à Crissier.

Il est secondé par trois collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire : Mme Sylvette Menétrey, cheffe de service à la Direction des écoles

Caissier : M. Claude Salzman, boursier communal

Gestion du personnel : Mme Françoise Matti, cheffe du personnel.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugon, directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école, ainsi que de M. Claude-Alain Biéri, remplaçant du chef du service des bâtiments de la commune d'Ecublens pour tous les conseils liés à l'entretien du bâtiment.

Personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

M. François Jeandet, responsable du chalet et animateur (100 %)

M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (80%)

Mme Carmen Premand, aide de cuisine (80%)

Mme Paulette Joris, responsable de l'entretien (70%)

M. Adam Drissi, aide animateur (100 %), jusqu'en août 2012

M. Tristan Aymon, aide animateur (100 %), dès août 2012.

Mme Paulette Joris a augmenté son taux d'activité de 10 % et a passé à 70 % dès le 01.01.2012, en compensation du départ de Mme Rosemarie Monay.

Remaniement de l'équipe au chalet

Le remaniement de l'équipe du chalet depuis le 01.01.2012 donne entière satisfaction. Toute l'équipe du personnel du chalet effectue son travail consciencieusement, avec diligence et amabilité.

Les enseignants ont relevé la bonne qualité de la nourriture ainsi qu'une atmosphère interne nettement plus détendue qu'auparavant.

Un formulaire d'évaluation du personnel a été établi par le Service des RH afin de permettre une évaluation annuelle de tous les collaborateurs du chalet.

RELATIONS EXTERIEURES

Occupation du chalet

Le chalet a repris sa pleine activité depuis le 8 janvier 2012, soit 42 semaines d'exploitation :

Camps d'hiver	12 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine
Ecole à la montagne	24 semaines
Colonies de vacances	5 semaines

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

Colonies

En 2012, les camps de vacances se sont bien déroulés. A part le camp d'automne, un manque de participants a été déploré. Une réflexion a été menée par le comité pour palier à cette situation, en rendant le bulletin d'inscription un peu plus attractif d'une part, et d'autre part en insérant une information dans les journaux communaux et, pour Ecublens, par le biais des panneaux lumineux.

Locations

Le chalet a été occupé à 12 reprises, pendant le week-end.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 21 et 22 janvier 2012.

Travaux

Un second préavis commun aux trois communes de l'Entente a été adopté à fin 2012 pour un crédit complémentaire de la rénovation énergétique du chalet en raison de différents travaux

complémentaires à réaliser, non prévus dans le préavis initial.

Tous les travaux d'entretien prévus au budget 2012 ont tous été réalisés.



Nous remercions l'aide précieuse du personnel administratif d'Ecublens, membre de l'Entente pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Nous remercions aussi ce dernier pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.

RELATIONS EXTERIEURES

ARASOL

Revenu d'insertion/RI

L'année sous revue a été marquée par une hausse relativement importante du volume de dossiers d'aide par le Revenu d'Insertion (RI).

Après un mois de janvier traditionnellement plus faible en volume de dépenses financières, du fait de l'obtention en décembre, pour les bénéficiaires dont le revenu est complété par le RI, du 13^e salaire reçu de leur employeur, la courbe du volume de dossiers a augmenté de manière forte et s'est globalement stabilisée à ce haut niveau durant l'ensemble de l'année.

Le nombre de dossiers actifs avec aide financière a été le plus haut au cours du mois d'octobre avec 1'287 situations d'aide, record absolu depuis la création de l'ARASOL en 1997.

Pour analyser cette hausse, il n'y a, cette année, pas de raison objectivement liée à une modification légale, à des phénomènes tels que nous les avons vécus en 2011, de changements dans l'assurance chômage ou de modifications du cercle de bénéficiaires d'autres assurances sociales.

Nous sommes en présence des effets durables de la crise économique, qui déploie ses effets négatifs lorsque la situation est affectée sur le plus ou moins long terme, plus particulièrement lorsque le chômage de longue durée, au-delà de la période de droit à l'assurance chômage, amène des personnes à ne plus avoir de prestations et devant solliciter l'assistance.

On peut même mettre en évidence que ce chiffre record aurait été encore plus élevé et la situation d'autant plus inquiétante, si l'introduction des Prestations Complémentaires en faveur des familles n'avait pas fait sortir un nombre non négligeable de dossiers du cercle des personnes au RI (83 selon les derniers chiffres en notre possession, voir ci-avant).

Le même phénomène est à relever également, avec un nombre beaucoup plus restreint, lui, de

bénéficiaires de rentes-pont AVS, qui étaient précédemment en fin de droit chômage et au RI.

Comme évoqué dans le rapport d'activité de l'année précédente et en regard des engagements de personnel supplémentaire auxquels nous avons dû procéder, nos craintes quant à l'exiguïté de nos locaux situés dans le centre Metropole, se sont confirmées.

Des négociations ont été menées au cours du deuxième semestre afin de pouvoir trouver des locaux supplémentaires et un bail a été signé avec les Retraites Populaires, propriétaires de l'immeuble qui abritait la gendarmerie de Renens jusqu'en 2011, pour la reprise d'une partie de ces locaux. Leur localisation, proche du CSR, a été déterminante pour limiter les conséquences de la création d'un deuxième site.

Dans le souci de maintenir, pour le public, un seul centre et une seule adresse à laquelle se référer, il est prévu que les nouveaux locaux soient occupés par la direction, l'enquêteur, le secteur comptabilité et le secteur contentieux, soit des collaborateurs n'ayant que peu d'entretiens avec des bénéficiaires pour le suivi courant de leur dossier.

Agence d'Assurances Sociales (AAS)

Locaux

Des travaux et des réaménagements ont été effectués dans notre agence de Chavannes-près-Renens.

Avec l'accord de la Municipalité de Chavannes-près-Renens, l'ARASOL a pu créer un quatrième poste de travail au sein de cette AAS dont l'aménagement a été repensé et modifié afin de pouvoir accueillir, dès 2013, un/e apprenti/e dans le secteur des assurances sociales.

Le comité de direction a la fierté de pouvoir ainsi également participer à l'effort de formation des jeunes dans une période où, crise économique faisant, beaucoup de jeunes se retrouvent sans contrat d'apprentissage à l'issue de leur scolarité, voire même dans des âges plus avancés.

RELATIONS EXTERIEURES

Ces travaux ont également permis à la population des communes de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice, venant traiter des assurances sociales, d'être accueillie dans un lieu avenant et permettant de consacrer le temps nécessaire à l'examen de documents personnels, dans un espace discret et fonctionnel.

PC Familles

Le régime PC Familles a réellement commencé à déployer ses effets dès le printemps 2012, soit six mois après son entrée en vigueur. C'est le temps qu'il a fallu pour que le public connaisse l'existence de ce nouveau régime et que les professionnels de la santé et du secteur social

aient une idée plus précise des personnes qui correspondent aux critères légaux avec lesquelles elles sont en contact.

Par ailleurs des ajustements ont été décidés au niveau du Conseil d'Etat au cours de l'année 2012, la crainte d'un afflux de demandes, non avéré dans la réalité, ayant dans un premier temps amené celui-ci à adopter, là où la loi laisse une marge, des critères restrictifs.

L'effet de ces retouches a engendré le réexamen de toutes les décisions de refus et a entraîné l'ouverture de droit pour des situations de personnes ayant reçu initialement une décision de refus, mais qui étaient proches des limites initialement appliquées.

PC FAMILLES - Monitoring du 01.10.2011 au 31.01.2013

AAS	Demandes enregistrées			Décisions d'octroi			Décisions de refus			Projets de décision
	Hors RI	RI	Total	Hors RI	RI	Total	Hors RI	RI	Total	
Bussigny	14	10	24	5	4	9	9	0	9	7
Chavannes	59	41	100	26	24	50	39	5	44	18
Crissier	25	12	37	10	8	18	16	0	16	5
Ecublens	29	17	46	9	4	13	21	4	25	7
Renens	94	87	181	37	43	80	61	16	77	39
Totaux	221	167	388	87	83	170	146	25	171	76

VAUD	2110	1456	3566	962	658	1620	1396	234	1630	668
-------------	------	------	-------------	-----	-----	-------------	------	-----	-------------	-----

RELATIONS EXTERIEURES

Pour mémoire, les communes de Villars-Sainte-Croix et de Saint-Sulpice sont rattachées, pour la première, à celle de Bussigny-près-Lausanne, respectivement pour la seconde, à celle de Chavannes-près-Renens.

Revenu Déterminant Unifié (RDU)

Ce vocable recouvre une loi votée à l'unanimité au Grand Conseil et qui vise à unifier les démarches que le citoyen doit entreprendre et les documents à fournir pour déterminer s'il a ou non droit à des prestations sociales.

Son introduction permettra pour le citoyen, une fois le système pleinement implanté, de ne pas avoir à fournir successivement à des interlocuteurs différents, des documents et justificatifs qui ont déjà été produits lors d'autres démarches, le premier organisme sollicité ayant renseigné la base informatique, accessible ultérieurement par les autres organes.

Le principe est une base informatique permettant d'accéder aux éléments de taxation fiscale, de les utiliser comme base d'évaluation de la situation de fortune et de revenus, mais également d'introduire des éventuels changements notables pour permettre d'avoir une situation actualisée (par exemple de prendre en compte les revenus actuels d'une personne au chômage en s'écartant de la dernière situation fiscale qui, par définition, correspond à l'année précédente).

L'idée est également de traiter les demandes en les priorisant. A titre d'exemple, une demande de bourse d'études pourra déclencher l'examen du droit à un subside d'assurance maladie. Une fois ce subside octroyé, il sera pris en compte, en diminution des charges de l'étudiant, dans le calcul de la bourse accordée, faisant appliquer ainsi les principes de subsidiarité et d'économie.

L'outil informatique, qui est le socle de l'application de cette loi, a été créé au cours de l'année 2012 et mis en production dès novembre 2012.

Dans une première phase, les régions ont été pleinement concernées par cette mise en place,

au travers des demandes de subside à l'assurance maladie, en tant que partenaires dans les régions de l'Organe Vaudois de l'Assurance Maladie (OVAM), qui était anciennement appelé Organe Cantonal de l'Assurance Maladie.

Sur l'ensemble du canton, à fin décembre, 116'000 actualisations de situations ont été effectuées, 85% d'entre elles concernaient le renouvellement des subsides de l'assurance maladie pour 2012.

Cette introduction s'est faite dans des conditions difficiles, vu le peu de temps à disposition entre la fourniture du logiciel et les délais pour le renouvellement, mais les collaborateurs des AAS ont fait l'effort supplémentaire, nécessaire à cette nouvelle implantation. Ce changement traduit également une modification du travail dans les AAS qui deviennent partenaires impliqués et responsables des modifications enregistrées dans le système RDU, puisque les autres partenaires se basent sur les mises à jour effectuées pour procéder, chacun et sur la base de la législation qui les concernent, à la calculation, refus ou accord, des prestations de leur domaine.

Actuellement, les partenaires concernés et qui partagent cet outil sont l'OVAM, les AAS, la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation (calcul du droit à l'assurance maternité cantonale), le Bureau de Recouvrement et d'Avances des Pensions Alimentaires (BRAPA), l'Office Cantonal des Bourses d'Etudes (OCBE). Il est prévu, au cours de la fin de l'année 2013, d'étendre son utilisation aux communes qui ont prévu des Aides Individuelles au Logement (AIL) et aux réseaux/communes qui doivent appliquer la facturation de l'accueil de jour des enfants selon la LAJE.

RELATIONS EXTERIEURES

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois

Constituée des municipaux en charge de la jeunesse des huit communes de l'Ouest, la Plateforme Jeunesse s'est réunie à quatre reprises en 2012 (17.1, 3.4, 7.6 et 15.11). L'année s'est terminée avec l'habituel apéritif, organisé par Ecublens dans leurs nouveaux locaux du centre socio-culturel. Les membres de la Plateforme, accompagnés du groupe Coordination Jeunesse, ont eu le plaisir de découvrir ce nouveau lieu, avec une visite guidée des bibliothèque, ludothèque et centre des jeunes.

Lieu d'échange et de réflexion sur des thématiques en lien avec la jeunesse du district, les membres de la Plateforme ont été actifs dans de nombreux domaines en 2012. Ci-dessous un résumé des actions qui ont marqué cette année :

JANVIER - Les membres ont reçu lors de leur séance du 17 janvier les responsables de la subdivision « Prévention et Partenariat » de la Police de l'Ouest venus leur présenter leur nouveau bus de prévention et son concept. Les travailleurs sociaux de proximité du district ont également été accueillis à cette séance afin de faire connaissance et échanger sur les thématiques en lien avec leurs activités.

FEVRIER - Dans le domaine sportif, la Plateforme a financé la 3^{ème} édition du tournoi intercommunal de foot en salle de l'ouest lausannois. Encadré par les travailleurs sociaux de proximité, sous l'égide du groupe Coordination Jeunesse, ce tournoi a rassemblé une centaine de jeunes des communes de Bussigny, Chavannes, Renens et Prilly le 8 février au Collège de la Planta à Chavannes-près-Renens.

MAI - Dans le cadre de la prévention, la Plateforme Jeunesse a apporté son soutien financier pour l'organisation le 10 mai d'un Dîner Quizz sur le thème de la consommation excessive. C'est à Prilly au Café de la Treille que les jeunes ont pu s'entretenir avec des spécialistes sur des thèmes en relation avec l'alcool, le tabac, les produits stupéfiants, internet ou encore les jeux vidéo.

SEPTEMBRE : A l'occasion de la manifestation « Cap sur l'Ouest » du 23 septembre consacrée à la mobilité douce dans le district, le groupe Coordination Jeunesse, accompagné de plusieurs partenaires, a constitué une caravane avec les jeunes du district. La Plateforme Jeunesse s'est là aussi engagée financièrement pour sponsoriser le groupe dans la réalisation de son projet.

OCTOBRE - Les membres de la Plateforme ont préavisé favorablement la mise en place du projet PassePasse dans le district. Présenté le 3 avril par Mme F. Roduit, coordinatrice à l'Association Passeport Vacances de la région Lausannoise, ce projet en faveur des jeunes de 13 à 17 ans, a été accueilli favorablement par les communes. La première édition dans le district s'est ainsi déroulée durant les vacances d'automne. Organisé afin de faire découvrir des métiers à des jeunes dans un cadre différents des stages habituels, le projet a rencontré un bon succès auprès des entreprises, nombreuses à proposer des visites. La promotion auprès des jeunes n'a toutefois pas été à la hauteur des attentes. Gageons qu'une prochaine édition, moyennant quelques aménagements, saura être attractive et susciter des vocations professionnelles auprès des jeunes.

NOVEMBRE - A la suite de la démission de la Présidente de sa charge de municipale à Chavannes-près-Renens au 31 décembre, Mme Myriam Romano-Malagrifa, députée et conseillère municipale à Renens a été élue par acclamation pour assurer la Présidence de la Plateforme dès 2013.

Au terme de cette année 2012, la Plateforme a ainsi pleinement joué son rôle en faveur de la jeunesse de notre district. Grâce à des partenaires engagés et sensibles, elle a pu contribuer à de multiples actions en faveur des jeunes, dans un esprit positif et toujours constructif.

Que chacun soit ici sincèrement remercié pour son engagement volontaire et responsable au service de notre communauté.

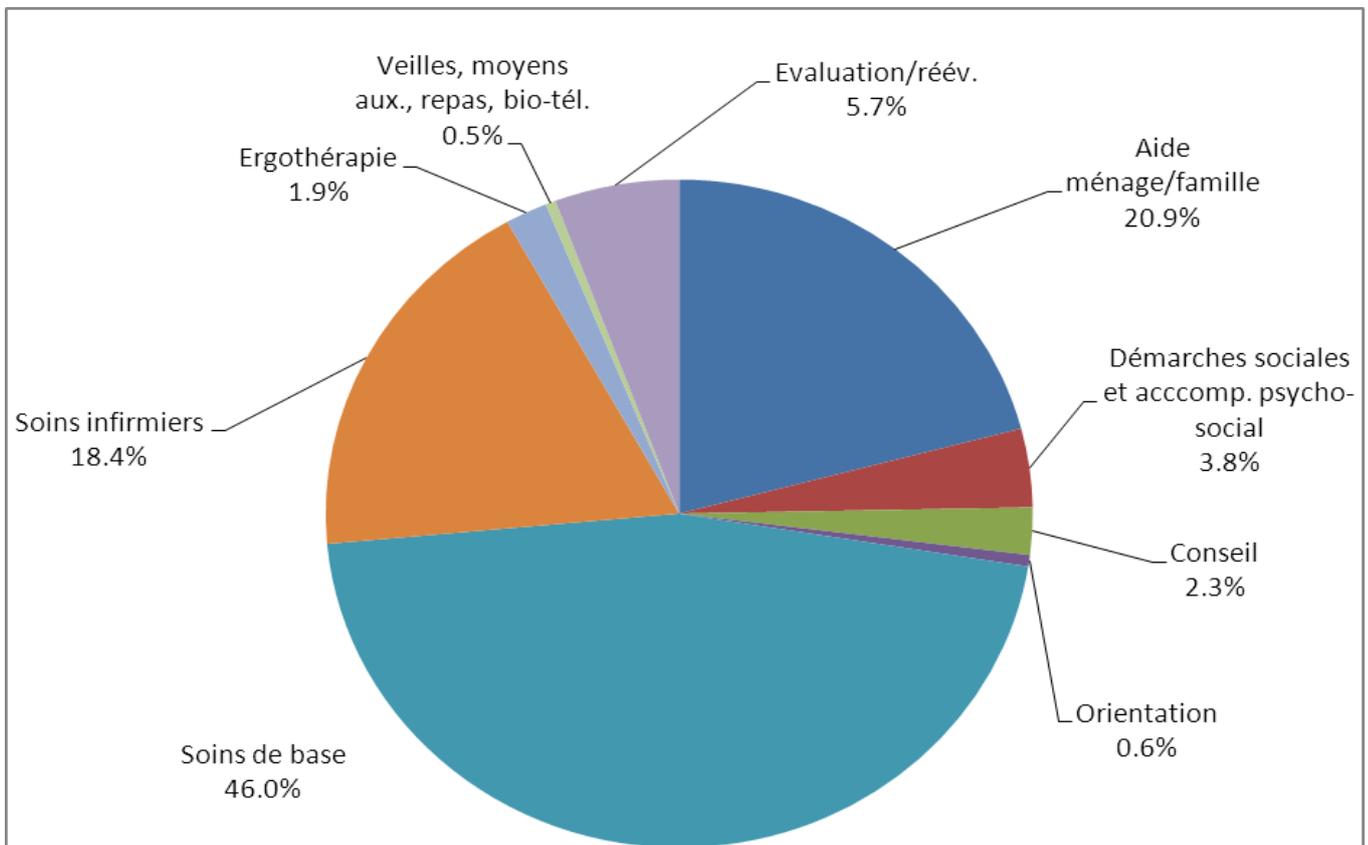
RELATIONS EXTERIEURES

APREMADOL

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé en permettant de préserver et de maintenir son niveau d'autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui

de son entourage. L'activité des centres médico-sociaux est ainsi organisée dans une logique de coordination et de suivi au sein d'une équipe pluridisciplinaire. En 2012, ce sont au total 88 personnes pour 51.3 EPT engagées pour assurer les prestations sur les communes de Renens et Crissier.

Activités 2012 Renens nord Crissier



RELATIONS EXTERIEURES

Les heures de prestations pour le CMS de Renens nord-Crissier sont restées, en 2012 relativement stables pour atteindre - toutes prestations aux clients confondues - 23'655 heures. (23'406 heures en 2011). **Les soins de base** représentent la plus grande part des activités. Ils sont en augmentation (+ 7.5% par rapport à 2011). L'aide au ménage a accusé un recul de 5% alors que l'aide à la famille a progressé de 21% par rapport à 2011. **Les soins infirmiers** sont en légère augmentation (+ 3.8%). Les **démarches sociales et l'orientation** augmentent(+ 2%), alors que l'activité de conseil diminue. Les prestations de repas (18'588 repas livrés) et de lessive (2310 heures) sont en croissance par rapport à 2011 (respectivement + 15% ce qui représente une hausse de 2420 repas et + 11.5% pour la lessive ce qui représente 238 heures effectuées en plus). **L'ergothérapie** ne représente que 1.9% de l'activité néanmoins cette prestation accuse une augmentation (+ 18%).

Le service de Secutel Centre, assuré par l'APREMADOL pour Lausanne, la couronne lausannoise et l'ouest lausannois, maintient ses prestations dans le domaine de la biotélévigilance avec quelque 1800 clients.

L'AVASAD (association vaudoise des soins à domicile) a introduit, en 2012, une nouvelle charte pour tous les CMS du canton de Vaud. Ce document de référence, validé par le Conseil d'Etat, fonde la relation entre les intervenants et les personnes qui sollicitent les soins à domicile. Ces prestations reposent sur des valeurs d'humanité et d'équité. Les intervenants du CMS doivent décliner leurs interventions sur des principes d'égalité d'accès à ces prestations, d'utilisation rationnelle et efficace des ressources à disposition. Il s'agit d'un véritable partenariat entre le CMS, le client et son entourage fondé sur le respect réciproque attendu de chacun et en appelle à l'autonomie et à la participation des clients et de son entourage.

En 2012, le centre médico-social de Renens nord Crissier a commencé la mise en œuvre d'un projet de Santé Mentale, projet développé par l'AVASAD dans le cadre du déploiement du plan de santé mentale voulue par le Service de la Santé Publique pour l'ensemble de la population vaudoise. Ce

projet a pour but de promouvoir le dépistage, de développer et d'harmoniser les pratiques de prise en soins auprès d'une clientèle ayant momentanément ou durablement une problématique de Santé Mentale. Il définit des conditions-cadres et un dispositif qui permet de développer et de renforcer les compétences des professionnelles des CMS afin d'offrir des prestations dans des conditions optimales.

Un nouveau site web commun à l'AVASAD et aux associations et fondations est en ligne depuis mi-novembre 2012 (www.apremadol.ch ou www.avasad.ch); un lien permet d'accéder également à la page réservée pour chaque CMS de l'ouest lausannois.

Cette année 2012 a été, de nouveau, riche et variée tant en termes de collaborations qu'en termes d'activités. Elle nous a permis de continuer à renforcer des partenariats et à affiner nos pratiques interdisciplinaires pour répondre de façon optimale aux problématiques de santé toujours plus complexes.

Accueil familial de jour

Au cours de l'année 2012, 6 accueillantes en milieu familial au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants ont accueillis 43 enfants à la journée ou à la demi-journée et ont effectué une dizaine de dépannages d'accueil d'enfants.

La coordinatrice a maintenu un lien régulier avec les accueillantes pour assurer le contrôle et la surveillance de l'accueil. Afin de se ressourcer et de consolider leurs connaissances en matière d'éducation des enfants, les accueillantes ont pu compter sur 4 soirées d'appui pédagogique en lien avec leur activité et ont trouvé des réponses à leurs questions, notamment avec le cours "soins d'urgence aux petits enfants", lequel comprenait des exercices pratiques accompagnés d'un lien théorique animé par un médecin expérimenté aux urgences de l'Hôpital de l'enfance. Un groupe de parole a réuni les accueillantes pour 3 soirées suivies et leur a permis d'exprimer leurs difficultés ou de faire part de leur expérience en toute confidentialité.

RELATIONS EXTERIEURES

Un souper de fin d'année a réuni les accueillantes et les responsables de la structure d'accueil dans un moment récréatif très apprécié. Durant l'année, de nombreux contacts avec les familles d'accueil et les parents ont été établis par la coordinatrice qui a été souvent confrontée à des situations sociales difficiles; le suivi d'une formation continue, sous forme d'analyse de pratique, lui a permis de remplir au mieux sa fonction auprès des familles. Au cours des nombreux échanges avec les accueillantes, elle a pu relever leur enthousiasme à exercer leur activité auprès des enfants et des familles, ainsi qu'une réelle motivation à suivre les soirées de formation continue.

Afin de recruter de nouvelles accueillantes de jour, la coordinatrice a organisé deux soirées d'information et de présentation de l'activité d'accueillante de jour, dont une à Crissier, en collaboration avec Mme Michèle Beaud, Municipale. Au total, une quinzaine de personnes intéressées à obtenir une autorisation d'accueil d'enfants ont participé à ces deux soirées, mais

seules 3 ont poursuivi leurs démarches, les autres préférant renoncer et se diriger vers une autre activité mieux rémunérée. Ce qu'il est important de savoir pour la sécurité des enfants, c'est que la loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) est devenue plus exigeante, ainsi que les critères pour obtenir une autorisation d'accueillir un ou des enfants à son domicile. De ce fait, certaines candidates doivent ou sont parfois incitées à renoncer à leur projet d'accueillir des enfants dans leur foyer.

Bien que n'ayant pu répondre à toutes les demandes de placement, la coordinatrice a orienté les parents vers d'autres organismes, telles que les crèches et garderies, les APEMS ou, le cas échéant, sur la liste d'attente d'accueil de jour des enfants ou cherchant par eux-mêmes une solution à leur besoin.

En conclusion, on relève que les accueillantes en activité ont collaboré avec des parents satisfaits de la prise en charge de leurs enfants et ont maintenu un lien régulier avec la coordinatrice qui assure le contrôle et la surveillance de l'accueil.

Chiffres au 31 décembre 2012

	Total	Renens	Crissier
Accueillantes en activité	43	38	5
Nouvelles accueillantes	6	5	1
Accueillantes en cours d'évaluation	1	1	0
Enfants placés	197	171 placés à RNS (dont 15 de CRI)	26 placés à CRI (dont 4 de RNS)
Enquêtes socio-éducatives	10		

RELATIONS EXTERIEURES



Nos activités sont centrées pour l'essentiel sur la consultation psychosociale et médicale orientée sur la santé sexuelle et la santé reproductive des habitants de Renens et communes alentours.

Statistiques pour 2012 :

	2012	2011
Total des consultations	2036	2035
Médecins		
Total des consultations CSSR	766	599

Accueil

Nous accueillons les classes des communes de l'Ouest lausannois, 8 classes de la commune de Crissier soit 137 élèves.

Présence

Nous participons à la Commission Consultative pour la commune de Renens ainsi qu'aux réunions pour le Groupe de Coordination Jeunesse-Renens. Ce qui nous permet d'être en lien avec l'actualité des autres organismes et associations qui œuvrent dans le domaine du social et de la jeunesse pour la commune de Renens et le district de l'Ouest lausannois. Nous étions présents lors de la fête du district « Cap vers l'Ouest ».

Collaborations

Nous poursuivons notre collaboration avec les infirmières du domaine scolaire ; avec le centre de soins infirmiers à Crissier et le foyer EVAM, 1'160 consultations en 2012 ; nous avons rencontré les pharmaciens de la commune de Renens, notamment sur le thème de la pilule d'urgence.

Rencontre

Nous avons rencontré les médiateurs pastoraux qui travaillent avec des personnes défavorisées. Nous avons également rencontré le Centre Social Régional, présenter mutuellement nos prestations et échangé sur la collaboration entre nos deux services.

Actualité

Nous menons actuellement une campagne de prévention du VIH et des IST pour les habitants de la commune de Renens, grâce à la distribution de test VIH gratuit.

RELATIONS EXTERIEURES

Représentations du dicastère Domaines et bâtiments

Service forestier intercommunal de la Venoge

Organisation du Groupement du triage intercommunal de la Venoge

En tant que propriétaire forestier public, notre commune fait partie du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge (association de droit public)

Membres :	15 communes
Président du comité :	M. Jean-Claude Glardon, Conseiller municipal de Bussigny
Président de l'Assemblée :	M. Stéphane Rezso, Conseiller municipal de Crissier
Garde forestier	M. Laurent Robert
Secrétaire	Mme Eliane Paley

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 21 mars 2012 à Bussigny.

La deuxième assemblée ordinaire consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 13 septembre à St-Sulpice.

Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt ainsi que la vente des bois incombent au Garde forestier, M. Laurent Robert en collaboration avec M. Rezso, Conseiller municipal. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Les travaux forestiers ont été exécutés par une entreprise forestière répondant aux directives (MSST) de la commission fédérale de coordination pour la sécurité du travail.

Plan de gestion

Le plan de gestion des forêts communales a été révisé en 2003 et sanctionné par la Municipalité en 2004. La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, était de 56.5 ha (hectares) lors de l'élaboration du plan, actuellement elle est de 68 ha. La possibilité annuelle de coupe est de 350 mt3 (m3

tige) ce afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives les labels "FSC" (Forest Stewardship Council, no 1253) et "PEFC" (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, Projet soins aux rajeunissements 2008-2012

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

Subventions, Projet de forêts protectrices 2008-2011

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

Chablis sur propriétés privées

Pour freiner la propagation des bostryches dans les forêts publiques, il est indispensable que les propriétés privées soient aussi entretenues. Par conséquent, la Municipalité a décidé de prendre en charge les déficits laissés par les travaux sur les propriétés privées jouxtant nos parcelles forestières. A noter que les communes de Crissier, Sullens, Villarsste-Croix et Cheseaux se sont aussi engagées à financer les déficits après vente des bois. Durant cet exercice nous avons exploité une zone infestée soit 30 m3 de bois.

RELATIONS EXTERIEURES

Objectifs en matière de gestion forestière

Augmenter la végétation buissonnante (ou en taillis) le long de tous les cours d'eau, de manière à diminuer les embâcles. Pour parvenir à cet objectif, il est nécessaire d'entreprendre de nombreuses coupes de bois sur les berges des ruisseaux. L'intensité des coupes est induite par la phytosociologie (mélange des espèces en fonction de l'environnement) des peuplements.

Activité

Plantations,

(au total 500 m², 50 plants)

Réalisation de plantations suite aux coupes de sécurité de Montassé.

Sylviculture et fauchage

(16'200 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Aussi, dans les plantations deux fauchages sont accomplis chaque année et lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres nous procédons chaque 5 ans à une sélection des tiges.

Exploitations forestières normales

(139 m³)

Durant cet exercice nous avons exploité les secteurs forestiers suivants:

- forêt de hêtre entre ch. du Dévens et ch. de la Lisière

Exploitations forestières forcées (chablis)

(292 m³)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le Garde forestier procède à 1 tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

Projet forêts protectrices 2008-2011

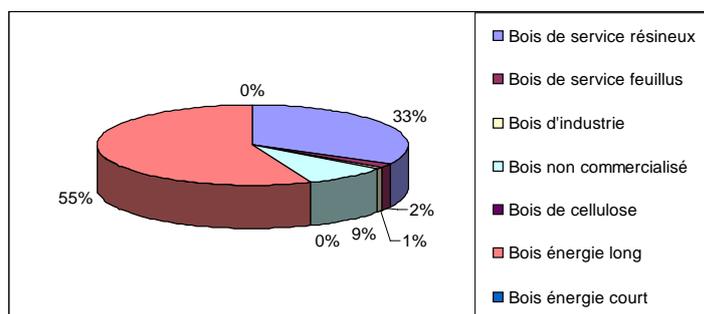
(106. m³)

Durant cet exercice nous avons exploité les secteurs forestiers suivants:

- rive gauche de la Sorge au lieu-dit la Ruyere

Vente de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 6 octobre au chemin des Violettes, les 70 stères ont été vendus au prix de 85.0 Fr./stère



Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre implique l'entretien des chaussées à camion et l'émondage de leurs bords, ainsi que la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres (y.compris sentier "Franziska Rochat-Moser" sur territoire de Lausanne).

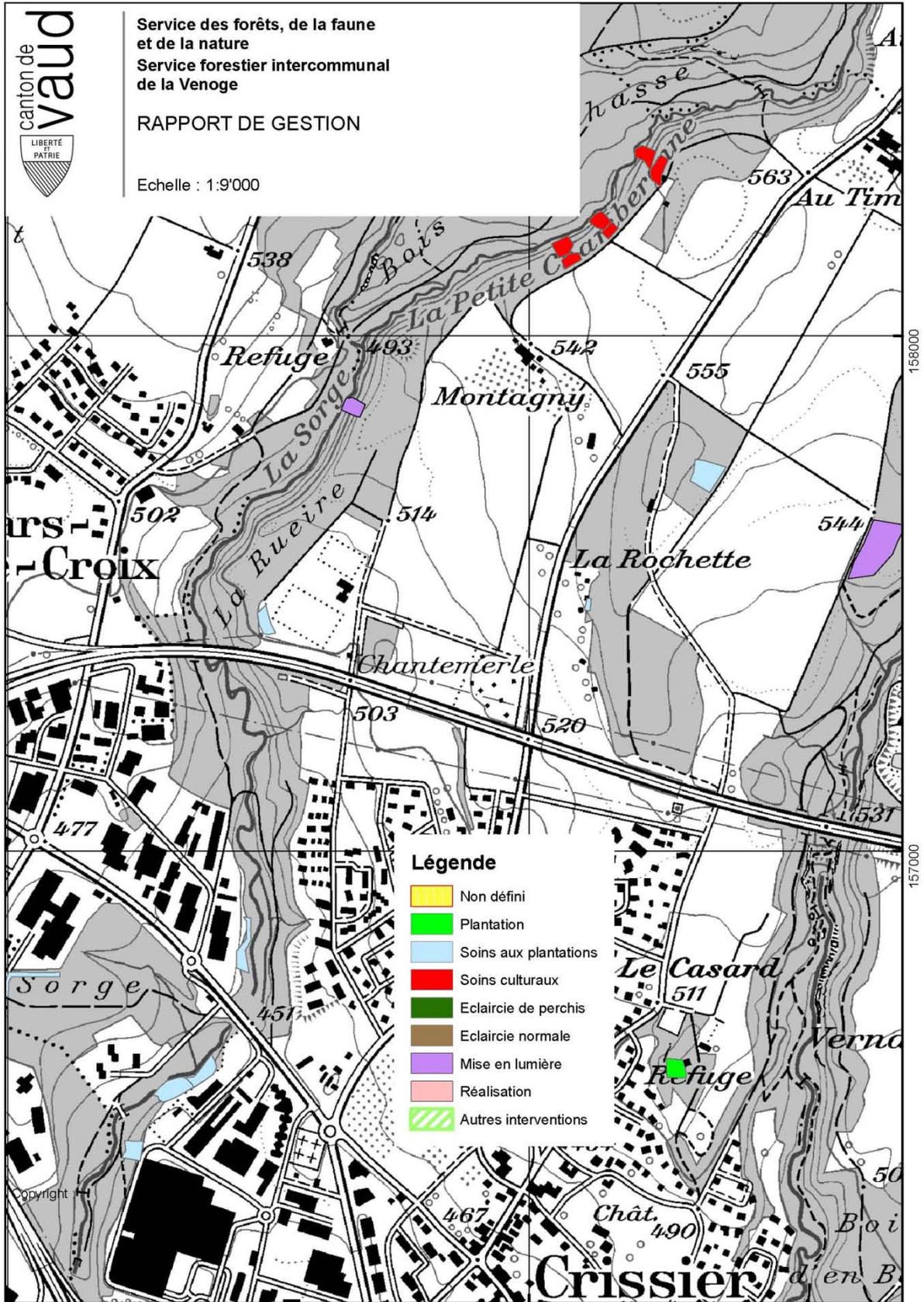
Limites de propriété

Les travaux consistent à couper une bande de 50 cm de part et d'autre des limites (loi forestière, art. 42), ainsi que la pose d'une couche de peinture sur les bornes.

Martelage

Le but du martelage est de désigner officiellement, en présence du Conseiller municipal en charge des forêts, de l'Inspecteur des forêts et du Garde forestier, les arbres qui seront abattus l'année suivante; la matinée du 12 novembre 2012 a été consacrée à cette activité. La présence de l'entreprise forestière qui sera amenée à réaliser les travaux offre l'avantage d'optimiser la réalisation des travaux.

RELATIONS EXTERIEURES



CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité ;
- Oüi le rapport de la Commission de gestion.

Approuve :

- la gestion de l'exercice 2012 et en donne décharge aux organes responsables.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic Le Secrétaire
(LS)

M. Tendon

D. Lang

Crissier, le 22 mars 2013/nr

ABREVIATIONS

ACI	Administration cantonale des impôts
ACJ	Accueil collectif de jour
AEAI	Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie
ANIS	Animal Identity Service AG
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARASOL	Association régionale d'action sociale de l'Ouest lausannois
BHNS	Bus à haut niveau de service
CET	Conseil d'établissement
CFC	Code des frais de construction (2 : bâtiments)
CIN	Cycle initial
Classe Acc.P	Classe d'accueil primaire
Classe Acc.S	Classe d'accueil secondaire
Classe DES	Classe de développement secondaire
Classe DEP	Classe de développement primaire
COGEST	Commission de gestion
CVE	Centre de vie enfantine
CYP1	1 ^{er} cycle primaire
CYP2	2 ^e cycle primaire
CYT	Cycle de transition
DAP	Détachement d'Appui
DPS	Détachement de Premiers Secours
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECS (capteur)	Eau chaude sanitaire
ETP	Emploi temps plein
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FAJE	Fondation pour l'accueil des enfants
FERL	Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise
GNC	Gaz naturel comprimé
ICFF	Installations commerciales à forte fréquentation
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LEB	Lausanne – Echallens - Bercher
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire

LHR	Loi sur l'harmonisation des registres
MEP	Mandats d'étude parallèles
OFROU	Office fédérale des routes
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PAC	Pompe à chaleur
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PDL	Plan directeur localisé
PER	Programme enseignement romand
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PQ	Plan de quartier
POLOUEST	Police de l'Ouest lausannois
PPA	Plan partiel d'affectation
PSPS	Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire
RCCom	Règlement sur la comptabilité des communes
RPGA	Règlement et plan général d'affectation
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours
SeCRI	Service des communes et des relations institutionnelles
SIPAL	Service Immeuble, Patrimoine et logistique (Etat de Vaud)
SIT	Système d'information sur le territoire
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SR	Service des routes
STPA	Stationnement de troupes de protection aérienne
TL	Transports publics de la région lausannoise
TSP	Travail social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
VSO	Voie secondaire à options
VSG	Voie secondaire générale
VSB	Voie secondaire baccalauréat